



Année **2018** - numéro **22**

15 novembre 2018

Courses à obstacles

ADDENDUM

A l'examen des Bulletins officiels publiés en 2018, certaines décisions des Commissaires de courses n'avaient pas été publiées, le présent addendum vise à corriger cette situation.

FRANCE GALOP

Direction Programme & Technique 46, Place Abel Gance 92655 Boulogne Cedex

ISSN 1241-2678

France Galop - Imprimeur

Quantité de tirage : 300 ex.

FRANCE GALOP

© 2018 - France Galop

Résultats des courses à obstacles

(Conformément aux dispositions de l'article 196 du Code des Courses au Galop, les résultats des courses sont publiés sous réserve des modifications qui y seraient éventuellement apportées à la suite de réclamation, d'appel ou d'une décision prise par les Commissaires de France Galop en application dudit code.)

Article 205 III (extrait) Les Commissaires des courses ou les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer dans une course dans laquelle ils seraient directement intéressés.

TOULOUSE

0545 291

Jeudi 18 octobre 2018

Commissaires des courses : Alain GREFEUILLE -Christian GRANEL - Christian BARTHE - Michel EMPEYTAZ

PRIX DYNAVENA CERES NUTRITION 1695 4507

3.500 m

2

3

5

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. n'avant pas, cette année, en courses de haies, recu une allocation de 9.000. **Poids : 67 k. S**urcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

Candalex, h, bf, 4 ans, par Alex The Winner USA et Candinie USA (Bernardini USA), 75 k (72 k), Ecurie Pierre Pilarski (AD Fouchet), G Macaire (s)

- 1478 ³ Purple King (IRE), h, al, 4 ans, par Lope De Vega IRE et Dixie Dance (IRE) (Orpen USA), 67 k, Ecurie Normandy Spirit (*T Gueguen*), F Nicolle
- **Just Move On**, f, al, 4 ans, par No Risk At All et Jacira [Sillery (USA)], 68 k, Josef Odermatt (*J Reveley*), Mlle I Gallorini
- 1588 ⁵ Elue De Sivola, f, b, 4 ans, (AQ), par Martaline GB et Une Par Une (Alberto Giacometti IRE), 67 k (65 k), Herve Defretiere (E Labaisse), A Boisbrunet (s)
- Boy Burg, h, no, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Bozoulaise (Robin Des Champs), 72 k (70 k), Mme Maryvonne Laboue (Mille N Desoutter), FLO Patarin (s)
- 1438 5 Martawan, f, 4 ans, 65 k (62 k), R Horrell (R Aguilera Puente), C Cheminaud
 - **Eloi De Lagarde Aa**, h, 4 ans, (AA), 67 k, \otimes , Ecurie Couderc (*B Fouchet*), T de Lauriere 7
 - Candiceounette, f, 4 ans, 65 k (64 k), D Dahan (S Carrere), C Cheminaud

8 partants ; 36 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 718 $\mathbin{\in}$

Eng. sup. : Candalex

nez, 18 long, 14 long, 13 long, loin, loin. 9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Dream With Me Stable Inc.

- 720 € Ecurie Haras du Cadran, Suc. Michel Henochsberg, Mme Patrick Ades-Hazan. 420 € Mme Magalen Bryant, Leftnard Stud, Alain de Royer Dupre, Denis Baer. 285 € Herve Defretiere, Gilles Trapenard, Thomas Trapenard.

135 € Mme Maryvonne Laboue.

Temps total: 04'12"70

DECISION DES COMMISSAIRES DE FRANCE GALOP

TOULOUSE - 18 OCTOBRE 2018 - PRIX DYNAVENA CERES NUTRITION Rappel de la décision des Commissaires de courses

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur le déroulement de l'arrivée, afin d'examiner notamment les causes et les conséquences de la gêne dont a été victime le hongre CANDALEX (Adrien FOUCHET), arrivé 2ème, à environ 50 mètres du poteau d'arrivée. En outre, les Commissaires ont été saisis d'une réclamation du jockey Adrien FOUCHET (CANDALEX), arrivé 2ème, se plaignant d'avoir été gêné à environ 50 mètres du poteau d'arrivée par le hongre PURPLE KING - IRE (Thomas GUEGUEN), arrivé 1er.

Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont rétrogradé le hongre PURPLE KING (IRE) de la 1ère à la 2ème place considérant que le hongre CANDALEX l'aurait devancé à l'arrivée sans cette gêne, un nez les séparait au passage du poteau.

Le classement est, en conséquence, devenu le suivant : 1er : CANDALEX, 2ème : PURPLE KING (IRE), 3ème : JUST MOVE ON, 4ème : ELUE DE SIVOLA, 5ème: BOY BURG.

En outre les Commissaires ont sanctionné le jockey Thomas GUEGUEN par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours en raison d'un comportement fautif.

Les Commissaires de France Galop, agissant en qualité de juges d'appel conformément aux dispositions des articles 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop;

Saisis d'un appel interjeté par le jockey Thomas GUEGUEN par courrier recommandé et par courrier électronique contre la décision des Commissaires de courses en fonction à TOULOUSE de le sanctionner par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours ;

Après avoir dûment appelé le jockey Thomas GUEGUEN à se présenter à la réunion fixée au mardi 30 octobre 2018 pour l'examen contradictoire de cet appel:

Après avoir, au cours de cette réunion, examiné la décision des Commissaires de courses, pris connaissance des explications écrites fournies par le jockey Thomas GUEGUEN et entendu celui-ci accompagné de son conseil en leurs explications, étant observé qu'il leur a été proposé de signer les retranscriptions écrites de leurs déclarations orales en séance, possibilité qui n'a pas été utilisée ;

Après en avoir délibéré sous la Présidence de M. Nicolas LANDON ;

Attendu que l'appel du jockey Thomas GUEGUEN est recevable sur la forme :

Sur le fond;

Vu le courrier électronique du jockey Thomas GUEGUEN en date du 19 octobre 2018 transmettant la copie du courrier recommandé du même jour mentionnant notamment :

- que le cheval PURPLE KING a été distancé de la première place au motif d'une gêne non intentionnelle entraînant un déclassement et que par conséquent les Commissaires lui ont in Ÿigé une mise à pied de 2 jours ;
- que c'est sur ce dernier point qu'il estime devoir faire appel, puisqu'aucune faute de sa part n'a été commise et qu'au contraire la gêne résulte d'un fait de course ;
- qu'il est clair que le cheval lui échappe à quelques mètres du poteau, non pas sous l'action de la cravache, mais au moment où celui-ci prend i'avantage;
- qu'il a donc cessé d'utiliser la cravache pour le reprendre aux bras et qu'il sollicite ainsi le droit de s'expliquer sur cet incident a\u00e4n de démontrer qu'aucune mise à pied n'est justi\u00e4ée pour un comportement qui n'est en aucun cas fautif :

Vu le mémoire du conseil du jockey Thomas GUEGUEN reçu par courrier électronique le lundi 29 octobre 2018 mentionnant notamment :

- un rappel des faits et de la procédure ;
- qu'alors que le hongre PURPLE KING se trouvait dans la ligne de droite, son jockey a donné 4 coups de cravache sur la gauche
- que ledit hongre a manifestement échappé à son jockey à quelques mètres du poteau d'arrivée au moment où il prenait l'avantage ;
- que c'est dans ces conditions que ledit jockey a cessé d'utiliser sa cravache;
- que les commissaires de courses ont notifié une interdiction de monter de deux jours à ce jockey en motivant " gêne non intentionnelle entraînant un
- des observations sur la recevabilité de l'appel interjeté ;
- des observations sur l'article 166 du Code des Courses au Galop;
 que les commissaires de courses ont usé de leur possibilité de rétrogradation du cheval en le plaçant derrière le cheval qu'il avait gêné et que puisque le cheval a été sanctionné cela signifie que les Commissaires de courses ont reconnu qu'il avait échappé à son jockey ;
- que les Commissaires de courses ont souhaité rétablir un ordre d'arrivée tel qu'il aurait dû être sans la gêne ;
- que le cheval a donc été sanctionné du fait de son comportement dont le jockey n'est pas responsable ;
- que les Commissaires de France Galop doivent examiner si l'incident est dû ou non à une faute de la part du jockey ;

IX BO 2018/22 - obstacle

- que l'examen du film démontre à l'évidence l'absence de comportement volontairement fautif, dangereux, ou irrégulier pouvant provoquer un
- que la gêne non intentionnelle motive la décision et que justement une gêne non intentionnelle est la conséquence du comportement du cheval et non pas du jockey
- que les Commissaires de France Galop statuant en appel ne pourront considérer qu'il y a une faute du jockey sauf à considérer qu'il convient d'appliquer la double peine : la rétrogradation pour le cheval et l'interdiction de monter pour le jockey;
- qu'il existe une incohérence entre le fait de reconnaître que le cheval a échappé à son jockey et la sanction pour une faute qui par définition est volontaire d'autre part :
- qu'une gêne non intentionnelle et par conséquent involontaire ne saurait engendrer une interdiction de monter de deux jours ;
- qu'une gêne non intentionnelle ne saurait être assimilée à une faute telle que stipulée à l'alinéa 1er de l'article 166 paragraphell :
- que l'infraction étant inexistante, il n'y a pas lieu d'évoquer sa gravité ;
- qu'il n'est pas non plus besoin d'évoquer la proportionnalité des peines et les conséquences de la date d'effet de la suspension de la décision
- la nécessité de supprimer la sanction du jockey Thomas GUEGUEN ; Attendu que le jockey Thomas GUEGUEN a déclaré en séance :
- que pendant le déroulement de l'arrivée, le cheval lui échappe à quelques mètres du poteau ;
- que dans l'élan, il le sollicite et n'imagine pas qu'il va lui échapper;
 que dès qu'il le ressent, il arrête d'utiliser sa cravache, que le cheval ne penche pas progressivement, mais qu'il va d'un seul coup se déporter ;

- qu'il le reprend aux bras et essaie de ne pas gêner ; Attendu qu'à la question de M. Nicolas LANDON de savoir si le jockey Thomas GUEGUEN estime s'être arrêté au moment où son partenaire s'appuie sur CANDALEX, ledit jockey a répondu que oui et qu'à aucun moment il n'a voulu gêner, et que c'est à l'instant où il a pris l'avantage qu'il a commencé à pencher

Qu'après le poteau, il y a le rond de présentation et un passage en sable, et que le cheval s'est senti perdu, n'était pas encadré et a été un peu surpris ; Attendu que M. Nicolas LANDON a demandé si le cheval n'a pas plutôt réagi à ses sollicitations qui étaient fortes et s'il avait eu l'impression de réagir tout de suite, le jockey Thomas GUEGUEN a répondu que oui, qu'il avait vite réagi et qu'il avait fait son maximum au moment du contact ;

Attendu que le conseil du jockey Thomas GUEGUEN a repris son mémoire et déclaré en séance qu'il était intéressant d'entendre le récit de la course par son client;

Qu'elle ne remet pas en cause la rétrogradation et considère que le cheval est gêné et a été empêché de gagner;

Attendu que ledit conseil a ensuite repris son mémoire écrit oralement ; Attendu que les intéressés ont indiqué qu'ils n'avaient rien d'autre à ajouter suite à une question posée en séance en ce sens ;

Vu les dispositions de l'article 166 du Code des Courses au Galop

Attendu qu'à l'entrée de la ligne d'arrivée, le hongre CANDALEX était en tête du peloton et que hongre PURPLE KING progressait environ 4 longueurs derrière lui, PURPLE KING ayant ensuite franchi la dernière haie quasiment au niveau de son concurrent revenant à sa hauteur :

Qu'à environ 200 mètres du poteau d'arrivée, le jockey Thomas GUEGUEN avait sollicité le hongre PURPLE KING au moyen de trois premiers coups de cravache sur le côté gauche et que son partenaire avait alors eu tendance à pencher vers le hongre CANDALEX, les vues de face et de dos permettant de le caractériser :

Que le jockey Thomas GUEGUEN malgré cette tendance de son partenaire à pencher vers la droite, avait réitéré son geste en sollicitant de nouveau le hongre PURPLE KING au moyen de la cravache sur le côté gauche, tout en étant positionné la tête vers le bas sur son partenaire, lequel avait réagi en penchant franchement vers le hongre CANDALEX, se retrouvant à son contact ce qui est caractérisé notamment sur les vues de face et de dos ;

Que le jockey Thomas GUEGUEN n'avait réellement repris son partenaire avec ses rênes qu'après que celui-ci ait effectué son mouvement et penché sur son concurrent notamment sous l'effet de son 4ème coup de cravache et non pas de manière pro-active et suffisamment précautionneuse, l'appelant reconnaissant en outre le mouvement en cause et évoquant une gêne de son concurrent sans remettre en cause la rétrogradation

Attendu que l'article 166 du Code des Courses au Galop intitulé " contrôle des gênes et des bousculades pendant le parcours " est construit en deux parties, la première partie évoquant la décision applicable au cheval et la seconde partie évoquant la décision applicable au jockey;

Attendu que la première partie permet notamment de modifier le classement d'un cheval si la gêne a, par exemple, empêché un concurrent d'obtenir la victoire comme en l'espèce :

Que la seconde partie indique notamment que si un cheval a gêné un concurrent, à moins que les Commissaires jugent que l'incident n'est pas dû à une faute du jockey, ils appliquent une sanction au jockey

Attendu qu'en l'espèce et comme il l'a été précisé et détaillé ci-dessus, les Commissaires de courses ont considéré que le mouvement du hongre PURPLE KING sur le hongre CANDALEX avait eu des conséquences sur le

classement à l'arrivée en empêchant le gêné de devancer le gêneur ; Que ni le propriétaire ECURIE NORMANDY SPIRIT, ni l'entraîneur François NICOLLE, ni le jockey Thomas GUEGUEN n'ont souhaité interjeter appel de cette décision de rétrogradation, le conseil dudit jockey estimant au contraire que cette décision de rétrogradation est actée en raison d'une gêne subie par le hongre CANDALEX :

Attendu que les Commissaires de courses ont également estimé comme le prévoit le premier paragraphe de l'article 166 paragraphell, que le jockey Thomas GUEGUEN ne pouvait être exonéré d'une part de responsabilité dans l'incident, celui-ci ayant en effet été fautif (même si sa gêne n'était pas volontaire ou intentionnelle) en ne prenant pas les précautions utiles pour éviter de pencher sur son adversaire avant le contact ;

Attendu que lesdits Commissaires ont donc interprété les dispositions de l'article 166 dudit Code et qu'ils étaient fondés à rétrograder le hongre PURPLE KING en sanctionnant également son jockey pour son comportement fautif, leur sanction de deux jours d'interdiction de monter étant adaptée à cette situation et au comportement fautif en cause, une faute volontaire ou intentionnelle d'un jockey impliquant en effet un quantum généralement plus élevé ;

Attendu que les Commissaires de courses étaient ainsi fondés à sanctionner le jockey Thomas GUEGUEN par une interdiction de monter d'une durée de 2 iours :

- pour avoir eu un comportement fautif en manquant de précaution et en ne redressant pas suffisamment tôt la trajectoire de son partenaire qui penchait vers le hongre CANDALEX sous ses sollicitations au moyen de la cravache sur le côté gauche, ce qu'il ne pouvait ignorer, sollicitations qui avaient contribué à faire pencher le hongre PURPLE KING; étant observé
- qu'il avait privilégié ses sollicitations notamment au moven de la cravache au fait de conserver une trajectoire hors de reproches et au fait d'éviter tout contact avec son concurrent :
- que les éléments fournis en appel ne permettent pas aux Commissaires de France Galop de remettre en question cette décision de première instance suffisamment motivée et justifiée ;
- que la nature de la sanction et son quantum sont conformes au Code des Courses au Galop en la matière ;

PAR CES MOTIFS

Vu les dispositions des articles 166, 218, 232, 233 et 234 du Code des Courses au Galop, les Commissaires de France Galop ont décidé

de maintenir la décision des Commissaires de courses en ce qu'elle a sanctionné le jockey Thomas GUEGUEN par une interdiction de monter d'une durée de 2 jours.

Boulogne, le 30 octobre 2018

R. FOURNIER SARLOVEZE - N. LANDON - P-Y LEFEVRE

PRIX DE FRONTON 1696 4506

(Haies. - Femelles)

3.500 m

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en course de haies, reçu 10.000 (victoires et places). Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1362 2 Gladiss, f, b, 3 ans, par Apsis GB et Terebella (Muhtathir GB), 67 k, Mme Hubert Favre (B Lestrade), G Macaire (s)
- **1524** ³ **Sawsan Senora**, f, b, 3 ans, par Martaline GB et Princesse Senora (Saint Des Saints), 67 k, Ecurie Haras des Senora (T Gueguen), F Nicolle

Dailix, f, b, 3 ans, par Diamond Green et Halix (Tropular GB), 66 k (671/2 k), Patrice Gaillard (J Plouganou), F Plouganou

- 622 ⁴ Bambinette Beatrix, f, al, 3 ans, par Zanzibari USA et Bambi Of Rome (Creachadoir IRE), 70 k (67 k), Yves Geissenhoffer (A Zuliani), F Nicolle
- 723 ⁵ Gipsy Star, f, al, 3 ans, par Evasive GB et Miss Des Pyrenees (Vaguely Pleasant), 66 k (65 k), Charles Doya (S Carrere), C Cheminaud

Marshella, f, 3 ans, 66 k (63 k), Mme P Franzel Millepied (L Franzel), Mme P Franzel Millepied

Reine De Salan, f, 3 ans, 66 k (63 k), J Ortet (s) (F Mouraret de Vita). J Ortet (s)

7 partants ; 23 eng. - Total des entrées : 796 €

3 long, loin, loin, loin.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 440 € Hubert Favre, Mme Hubert Favre.
 - 720 € Ecurie Haras des Senora.
- 420 € Patrice Gaillard. 285 € Yves Geissenhoffer.
- 135 € Robert Puyau-Conderette, Charles Doya.

Temps total: 04'15"30

PRIX SAMARITAIN 1697 4509

(Steeple-Chase. - Anglo-arabes)

3.500 m

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabe, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, les 5 ans n'ayant pas reçu 20.000 en steeplechases (victoires et places). Poids: 4 ans, 66 k. 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k.1/2, 25 %, 3 k., 37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- [59] ³ Thirassia Aa, f, b, 4 ans, (AC), par Walk In The Park IRE et Thera (Rashbag GB), 65 k (63 k), Patrice Conquedo (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)
- 1591 ² Lucien Malpic Aa, h, al, 5 ans, (AA), par Full Of Gold et Lionne Rousse (Hasa), 66 k (63 k), Christophe Andre (*A Zuliani*), F Nicolle
- 1429 ³ Nonante A Estivaux Aa, f, al, 4 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et Noces D'Or A Estivaux (Zeffir), 63 k, Ecurie Couderc (*B Fouchet*), T de Lauriere

1591 1 Jeannot De Maulde Aa, h, al, 5 ans, (AC), par Full Of Gold et Une De Maulde (L'Escalator), 671/2 k (631/2 k), Antoine Bardini (H Bachelot), F Nicolle

Denevolo Du Lia Aa, h, b, 4 ans, (AA), par Benevolo De Paban et Fleur Du Lia (Subotica), 63 k, Jean-Pierre Daireaux (J Nattiez), JP Daireaux

- 625 Manhol Aa, h, 4 ans, (AC), 66 k (63 k), Bearn Arabians (AD Fouchet), T de Lauriere
- 312 4 Sweet Home Aa, f, 4 ans, (AA), 63 k, E Rosjoe (O d' Andigne),
- **Evviva Aa**, f, 4 ans, (AC), 64 k (63 k), Mlle M Chiampo (*F Mouraret de Vita*), Mlle M Chiampo 1591
 - Entree De Jeu Aa, m, 4 ans, (AA), 63 k, Mme A Fourcy tbé (J Ricou), T Fourcy

9 partants ; 11 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 71 €

encolure, tête, 1 long 1/4, 14 long, tête, loin, loin.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

- 1 512 \in Mathieu Daguzan-Garros, Frederic Daguzan-Garros, Raphael Daguzan-Garros.
 - 756 € Pierre Pasquet.
 - 441 € Gfa Estivaux.

 - 299 € Scea de Maulde. 141 € Alain Trepeu, Mlle Laly Trepeu.

Temps total: 04'19"60

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Alejandro RUIZ GONZALEZ en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction - 7 coups).

PRIX DE LA RAMEE 1698 4508

3.500 m

5

8

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

- **1512** ² **Sagaline**, f, ab, 3 ans, par Vision D'Etat et Saga De Senam (Saint Des Saints), 66 k, Jacques Detre *(T Gueguen)*, F Nicolle
- 145] 2 La Barakas, f, bf, 3 ans, par Davidoff GER et Cadoubelle Des As (Cadoudal), 67 k (66 k), Ortet (s) (D Ubeda), J Ortet (s)
- 549 Lady Linda, f, ab, 3 ans, par Linda's Lad (GB) et Wild Lady (Turgeon USA), 65 k, Stephane Ruel (K Nabet), G Macaire (s) 3
- 1512 La Doix, f, b, 3 ans, par Youmzain IRE et Flavigny (Sleeping Car), 68 k, Sarl Carion E.m.m. (W Denuault), A Boisbrunet (s)
- Galliego Des Rocs, h, gr, 3 ans, par Diamond Green et Formaliste (Sagamix), 67 k, Ortet (s) (F Mouraret de Vita),

5 partants ; 27 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 522 €

3,5 long, 10 long, 1 long 1/4, loin.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

- 1 512 € Pierre Senamaud, Jacques Detre.
 - 756 € Mme Evelyne Van Haaren.
- 441 € Mme Laurence Gagneux. 299 € Sarl Carion F m m
- 141 € Haras des Rocs

Temps total: 04'21"10

MOULINS

0716 292

Vendredi 19 octobre 2018

Commissaires des courses : Stanislas de VILLETTE -Philippe BEAUCHAMP - Cécile BENOIST D'AZY

PRIX AUTO ECOLE GARIBALDI (PX D'AUTOMNE) 3.600 m 1699 4595 (Haies. - Autres Que de Pur Sang)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant, ni reçu 10.000 (victoires et places) en courses de haies, ni reçu une allocation en steeple-chase. **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

- **Enjeu D'Arthel**, h, b, 4 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Olga D'Arthel (Brier Creek USA), 70 k, Ecurie Madame Jacques Cypres (G Masure), E Clayeux (s)
- 1538 ⁴ El Paso Wood, h, b, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et Wonder Wood (Phantom Breeze IRE), 68 k (66 k), Arnaud Chaille-Chaille (T Lemagnen), A Chaille-Chaille
- 1559 ² Espirito, h, np, 4 ans, (AQ), par Great Pretender IRE et Java De Mai II (Rivelago), 70 k, MIIe Annick Mahe (*T Beaurain*), P Quinton (s)
- Essai Concluant, h, al, 4 ans, (AQ), par Muhtathir GB et Queenjo (Grand Tresor), 69 k, Mme Isabelle Pacault (S Paillard), Mme I Pacault

- 1665 Elesta D'Engilbert, f, bf, 4 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Stella D'Engilbert (Network GER), 65 k (64 k), Alexandre Hamel (G Boinard), S Eveno
- Ever Twig, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Mme V Bayon de Noyer (F de 1576 Giles), E Clayeux (s)
- Ehmapoule, f, 4 ans, (AQ), 66 k, D Chachignon (H Tabet), 1572 E Vagne (s)
- Elia D'Airy Aa, f, 4 ans, (AC), 66 k (63 k), Ecurie Couderc (A Zuliani), F Nicolle 1589 Elgado De Sarti, h, 4 ans, (AQ), 67 k, Chemin & Herpin (s) (J Lebrun), Chemin & Herpin (s)
- 1576 3 Emir Gueulatis, h, 4 ans, (AQ), 67 k, C Ligerot (B Gelhay), C Ligerot
- 1604 3 Embrun Du Nord, h, 4 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Cerdeval (J Charron), A Lacombe
- Esprit Celtique, h, 4 ans, (AQ), 67 k, N Guarino (B Claudic), 1559 Y Fouin (s)

12 partants ; 23 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 630 €

Eng. sup.: Espirito, Emir Gueulatis

3,5 long, 1 long 1/4, 3/4 long, 1/2 long 3/4, 6,5 long, 2 long, 2,5 long, 6,5 long, 30 Iona.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 440 € Comte Guillaume de Brondeau. 720 € Jeoffray Pagliaroli.

 - 420 € Jean-Pierre Mahe, Alexandre Dayot
- 285 € Mme Isabelle Pacault, Mlle Anne-Sophie Pacault, Mme Magali Girot-Pacault.
- 135 € Philippe Achard.

Temps total: 04'23"30

PRIX SARL GILET & BERNARD (PX GEORGES 1700 4594 3.400 m **BOUDET)**

(Haies)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 9.500 (victoires et places). **Poids : 67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **1421** ⁵ **Faro**, h, b, 3 ans, (AQ), par Cokoriko et Teskaline (Martaline GB), 68 k (65 k), Lord Daresbury (*A Zuliani*), F Nicolle
- 1479 ³ Memoire D'Empereur, h, gr, 3 ans, par Cima De Triomphe IRE et Memorydelahaulle (Sabiango GER), 69 k (67 k), Ecurie de L'Empereur (T Lemagnen), A Chaille-Chaille
 - Daryfun, h, al, 3 ans, par Sinndar IRE et Menyfun (Lord Of Men GB), 67 k, Michel Gautier (J Charron), GAB Leenders

2

- 1447 ² Futsala, f, b, 3 ans, (AQ), par Network GER et Vague Secrete (Secret Singer), 67 k, Thibaut Juhen (G Masure), E Clayeux (s)
- 1463 ³ Fort Des Halles, h, b, 3 ans, par Laverock IRE et Une Bonne Fois (Muhtathir GB), 68 k, Haras de Saint-Voir (A de Chitray), N de Lageneste
- 1447 4 Always Mist, h, 3 ans, 67 k, N Madamet (s) (B Claudic),
- Terrible Air, m, 3 ans, 67 k, E Lecoiffier (H Lucas), E Lecoiffier
- 7 partants ; 57 eng. ; 7 part. déf. Total des entrées : 1 244 €
- 1 long 1/4, 1/2 long, 2 long, 30 long, 1,5 long. 9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 440 € Jacques Cypres.
 720 € Mathias Moncorge, Ecurie de L'Empereur, Christian Marceau, Philippe Bouillot.
- 420 € Michel Gautier, Daniel Hamon.
- € Mme Michele Juhen-Cypres, Laurent Juhen, Bertrand Juhen, Thibaut Juhen.
- 135 € Bertrand Collette, Haras de Saint-Voir.

Temps total: 04'12"40

PRIX LAMARTINE CONSTRUCTION (PRIX DE 1701 4596 4 400 m **MONTLIVAULT)**

(Steeple-Chase. - Handicap de catégorie)

23 000 € (10 350, 5 060, 2 990, 2 070, 1 150, 805, 575) - dotation France

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant, cette année, en steeplechase ni reçu une allocation de 11.000, ni cette année, été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 25.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Référence: +18.

- 1577 ¹ Beau Diamant, h, b, 7 ans, par Alanadi et Far Diamantine (Dyhim Diamond IRE), 71 k, Jean-Louis Riffaud (*A de Chitray*), À Boisbrunet (s)
- 1577 2 Valseur De Sarti, h, b, 9 ans, (AQ), par Loup Solitaire USA et Hopala (Shafoun), 711/2 k, Chemin & Herpin (s) (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)
- Black Pearl Tavel, f, gr, 7 ans, (AQ), par Al Namix et Quiza (Ungaro GER), 70 k, Jean-Luc Pignet (A Baudoin-Boin), J Zuliani

XI BO 2018/22 - obstacle

1

2

Principe De Vega, h, gr, 7 ans, par Prince Kirk (FR) et Formaliste (Sagamix), 69 k (68 k), Jean-Marc Baudrelle (D Ubeda), JM Baudrelle

1493 ³ Alectibo, h, b, 5 ans, par Creachadoir IRE et All Risk BEL (Pyramus USA), 71 k, Philippe Bigot (*J Charron*), GAB Leenders

1569 1 Cutting King, h, b, 6 ans, par Kingsalsa USA et Cutting Edge (Kapgarde), 68 k, ⊗, Desire Jehl (J Zerourou), D Jehl

1507 Boeing Du Bara, h, bf, 7 ans, (AQ), par Crillon et Full Of Wisky (Useful), 72 k, Philippe Brechet (W Lajon), GAB Leenders

1577 3 Ulbery, f, 10 ans, (AQ), 72 k, ⊗, M du Jonchay (B Gelhay), E Vagne (s)

1618 4 Ball De Touzaine, h, 7 ans, (AQ), 72 k, Mme A Jandard (T Beaurain), S Eveno

9 partants ; 37 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 1 037 €

Sans motif: Jani Perse.

2,5 long, 2,5 long, 4,5 long, 13 long, 9,5 long, 12 long.

10 350 € - 5 060 € - 2 990 € - 2 070 € - 1 150 € - 805 € - 575 €

Primes aux éleveurs :

1 552 € Mme Christine Briault.

759 € Claude Pestour, Mme Nelly Pestour.

448 € Jean-Luc Pignet.

310 € Haras de la Vega.

172 € Ecurie Haras de Quetieville. 120 € Nicolas Madamet, Ian Kellitt.

86 € Sebastien Aubel.

Temps total: 05'34"80

PRIX GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE **1702** 4597 (PX FELLMANN)

4.500 m

1

2

3

tbé

4

5

6

(Steeple-Chase-Cross-Country)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 et 6 ans, les 6 ans n'ayant pas reçu 25.000 en steeple-chase (victoires et places). Poids: 5 ans. 67 k.: 6 ans. 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 6.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1456 ³ Caprice La Cheneau, h, b, 6 ans, par Crossharbour GB et Kardamone (Network GER), 71 k, Mme Philippe Chemin (S Paillard), Chemin & Herpin (s)

1494 ² Enki Baba, h, b, 5 ans, par Buck's Boum et Baba San Siro (Dom Alco), 73 k (71 k), Arnaud Chaille-Chaille (*T Lemagnen*), À Chaille-Chaille

1319 ³ Drolement Jolie, f, b, 5 ans, (AQ), par Vendangeur (IRE) et Oranie Jolie (Video Rock), 65 k, Ecurie Madame Jacques Cypres (F de Giles), E Clayeux (s)

1456 Daxxolem's, h, np, 5 ans, (AQ), par Axxos GER et Princyiane (Estephe Du Moulin), 70 k, Chemin & Herpin (s) (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)

1577 ⁴ Diane D'Oudairies, f, gr, 5 ans, (AQ), par Turgeon USA et ForlaneV (Quart De Vin), 71 k, Mme Magalen Bryant (W Lajon), GAB Leenders

1460 2 Ducello, h, 5 ans, (AQ), 72 k, D Massias (D Ulinski), F Lagarde

1352 4 Divine D'Ainay, f, 5 ans, 70 k, Ecurie des Dunes (J Duchene), P Quinton (s)

1565 4 Dranov, h, 5 ans, (AQ), 67 k, H Despont (CE Cayeux), H Despont

156] 5 Clever City, f, 6 ans, (AQ), 67 k (64 k), J Zuliani (A Baudoin-Boin), J Zuliani

1582 4 Celinejak Surprise, f, 5 ans, 66 k, XL Le Stang (R Le Stang), XL Le Stang

10 partants ; 24 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 626 €

Sans motif: Miralkevie.

1/2 long 3/4, courte tête, courte encolure, 4,5 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Roger Barnaud.

720 € Esteve Rouchvarger, Leo-Paul Salmain.

420 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.

285 € Mme Magalie Leroueil, Emmanuel Chenoir, Ludovic Chenoir, Stephane Leroueil.

135 € Comte Michel de Gigou.

Temps total: 06'28''90

AUTEUIL

0006 293

Samedi 20 octobre 2018

Terrain bon

Commissaires des courses : Amaury de LENCQUESAING -Emmanuel CHEVALIER DU FAÚ - Roger WINKEL -Jean-Louis de WATRIGANT

PRIX DUC D'ALBURQUERQUE 1703 249

(Steeple-Chase. - Cavalières et Gentlemen-riders)

3.700 m

52 000 € (24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'avant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 25.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 4.000 cette année et par 11.000 l'année dernière.

Pour Gentlemen-riders et Cavalières ; ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

1485 ¹ Politikar, h, b, 6 ans, par Poligiote (GB) et Kitara GER (Camp David GER), 70 k (68 k), Mme Patrick Papot (Mlle B Guenet), G Macaire (s)

1490 Porlock Bay (FR), h, bf, 7 ans, par Kayf Tara GB et Exolthir (Muhtathir GB), 67 k, John Studd (Mr G Viel), F Nicolle

Storm Of Saintly, h, bf, 9 ans, par Saint Des Saints et The Storm [Garde Royale (IRE)], 73 k (69 k), Jeannot Andt (MIIe C Prichard), G Macaire (s)

Cousin Germain, h, al, 6 ans, (AQ), par Protektor GER et Mousse Des Bois (Chef De Clan), 70 k, Mme Magalen Bryant (*Mr MAX Denuault*), Y Fouin (s)

Alary, h, al, 8 ans, (AQ), par Dream Well et Cate Bleue (Katowice), 67 k (63 k), Suc. Alan Potts (Mlle T Menuet), J Bertran de Balanda (s)

Ribeauvillez, h, 5 ans, 69 k, MIle R Schoefolt (Mr 1545 T Guineheux), R Chatel (s)

6 partants; 30 eng.; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 279 €

1/2 long 3/4, 1,5 long, 30 long, 1/2 long 3/4, loin.

24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 €

Primes aux éleveurs :

3 744 € Mme Benoit Gabeur.

1 872 € John Studd, prime non attribuée.

1 092 € Jeannot Andt.

741 € Jean Hardy

351 € Francois-Marie Cottin.

Temps total: 04'37"70

PRIX EMILIUS 1704 243

3 600 m

arr

(Haies. - Mâles et Hongres)

52 000 € (24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour poulains entiers et hongres de **3 ans**, n'ayant pas couru. **Poids : 68 k.** Les poulains n'ayant pas couru cinq fois, en courses au Galop, recevront 2 k.

Les remises de poids, prévues par l'Article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

St Romain Du Derby, h, b, 3 ans, par Anabaa Blue (GB) et Lady Lox (Loxias), 66 k, Michel-Andre Billard (*B Lestrade*), G Macaire (s)

Feu Du Bresil, h, b, 3 ans, par Blue Bresil et Polyfleur [Poliglote (GB)], 66 k (67 k), Fouin (s) (J Plouganou), Y Fouin (s)

Always Magic, h, al, 3 ans, par Sunday Break JPN et Magic Poline (Trempolino USA), 66 k, Ecurie Brillantissime (A de Chitray), GAB Leenders

Cap Du Mathan, h, b, 3 ans, par Kapgarde et Nounjya Du Mathan (Antarctique IRE), 66 k, Hubert Mauillon (P Dubourg), A Chaille-Chaille

Altus, h, gr, 3 ans, par Saint Des Saints et Pafadas (Martaline GB), 66 k, Ecurie Sagara (*G Masure*), F Nicolle

Bestformer, h, 3 ans, 66 k, P Goral (J Ricou), G Macaire (s)

Grisy Apple's, h, 3 ans, 66 k (67 k), P Coveliers (J Reveley),

Thesongyouneed, h, 3 ans, 66 k, WB Connors (F de Giles), E Clayeux (s)

Bretteville, h, 3 ans, 68 k, Mlle C Carrara (J Da Silva), Mlle C Carrara

Espoir Secret, h, 3 ans, 66 k, Butel & Beaunez (s) (M Regairaz), Butel & Beaunez (s) Big Gold, h, 3 ans, 66 k, G Conesa (K Dubourg), G Macaire (s)

Whistle Up A Storm, h, 3 ans, 66 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)

Firework, h, 3 ans, (AQ), 66 k, Ecurie Couderc (T Gueguen),

Fast Dela Barriere, h, 3 ans, 66 k, E Lecoiffier (H Lucas),

My Kalores, m, 3 ans, 68 k, M Arias (F Leroy), Y Gourraud (s)

15 partants ; 30 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 899 € Certf. vétérinaire : Fabuleiro.

2,5 long, 2 long, 5,5 long, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 2,5 long, loin.

24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 €

Primes aux éleveurs :

3 744 € Les Ecuries du Derby, Pierre Boulard.

1 872 € Mlle Marie-Laure Besnouin.

1 092 € S.c.e.a. des Prairies, Mme Sylviane Jeffroy.

741 € Jean-Marie Baradeau.

351 € Ecurie Sagara.

Temps total: 04'22"11

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition des jockeys Felix de GILES (THESONGYOUNEED), Pierre DUBOURG (CAP DU MATHAN) et Jérémy DA SILVA (BRETTEVILLE), les Commissaires ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir, en se déportant vers la corde dans le tournant d'Auteuil, mis en difficulté le hongre THESONGYOUNEED.

PRIX PRINCE D'ECOUEN 1705 242

(Haies. - Handicap divisé)

(L.)

Première épreuve

100 000 € (45 000, 22 000, 13 000, 9 000, 5 000, 3 500, 2 500)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, avant couru depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

3 900 m

1

3

8

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Référence: +10.

- 1338 1 Celebre D'Allen, h, al, 6 ans, (AQ), par Network GER et Revoltee (Grand Seigneur), 66 k, Allan Stennett (F de Giles), L Carberry (s)
- Kami Kaze, h, al, 7 ans, par Martaline GB et Georgienne (Subotica), 67 k, Guy-Claude Rudolf (F Bayle), GC Rudolf 2 1542
- 1529 ⁶ Cote D'Azur, f, b, 6 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Reflexion (Discover D'Auteuil), 70 k, Ecurie Centrale (*R Schmidlin*), FM Cottin (s)
- 1496 3 Ultranet, h, bf, 10 ans, (AQ), par Network GER et First Union (Shafoun), 65 k, Gilles Chaignon (E Chazelle), GIL Chaignon Sable Gris, h, gr, 6 ans, par Gris De Gris (IRE) et Gaza Des Sables [Marchand De Sable (USA)], 71 k, Mme Magalen Bryant 5 (M Regairaz), D Bressou
- 1585 Grand Trianon, h, b, 5 ans, par Pour Moi IRE et Maid For Music IRE (Dubai Destination USA), 69 k, Olivier Carli (H Bachelot), F Nicolle
- **Ci Blue**, h, b, 6 ans, par Blue Bresil et Comme Ci (IRE) (Fasliyev USA), 70 k, Mme Magalen Bryant (*G Masure*), Y Fouin (s)
- Olympic Torch, h, 5 ans, 66 k (67 k), Butel & Beaunez (s) (JL Beaunez), Butel & Beaunez (s)
- 1529 4 My Maj, h, 9 ans, 72 k, M Arias (Mlle N Desoutter), Y Fouin (s)
- 1475 Tom Mix, h, 8 ans, 70 k, Mme G Sandor (J Charron), 10 Y Fouin (s)
- Storminator, h, 9 ans, 69 k, G Pariente (J Plouganou), Y Fouin (s)
- Vangel De Cerisy, h, 9 ans, 67 k, C Robba (G Re), 1529 Y Gourraud (s)
- Intrinseque, h, 6 ans, 70 k, Ecurie Azur Racing (T Beaurain), 749
- 258 5 Sun Zephir, h, 9 ans, 67 k, Mme P Charleuf (N Gauffenic), D Windrif
- The Reader, h, 9 ans, 71 k, P Goral (J Ricou), M Seror (s)
- 1519 ⁷ Guyonne, f, 5 ans, 69 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)
- 1637 2 Realm Keeper USA, h, 5 ans, 66 k, J Riley (MO Belley), thé L Carberry (s)

17 partants ; 63 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 5 102 €

Eng. sup. : Realm Keeper USA

Certf. vétérinaire : Pragelor.

Chev. élim. : Joffretou, Coramix, Prince De La Barre, Livingstone Devaig. 2 long, 1,5 long, 3 long, 1 long 1/4, 1 long, 1 long, nez, 7 long, encolure. 45 000 € - 22 000 € - 13 000 € - 9 000 € - 5 000 € - 3 500 € - 2 500 €

Primes aux éleveurs :

6 750 € Bruno Vagne.

- 3 300 € Guy-Claude Rudolf, Patrice Lienart.
- 1 950 € Francois-Marie Cottin. 750 € Sylvain Wuillaume.
- 525 € Haras du Logis Saint Germain
- 375 € Philippe Mehat, Michel Mehat.

Temps total: 04'43"79

Le jockey Antoie MORICEAU étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre ULTRANET par le jockey Ervan CHAZELLE. A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Florent BAYLE, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ (2ème infraction).

PRIX MONTGOMERY (HANDICAP) 1706 248

4.700 m

(Steeple-Chase. - Groupe III)

175 000 € (78 750, 38 500, 22 750, 15 750, 8 750, 6 125, 4 375)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE

- 1542 ³ Saint Xavier, h, bf, 6 ans, par Saint Des Saints et Princesse Lucie [Poliglote (GB)], 62 k, Mme Patrick Papot (A Coupu), P Raussin
- 1542 ² Cafertiti, h, bf, 6 ans, (AQ), par Fairly Ransom (USA) et Ofertiti (Art Bleu GB), 65 k, Ecurie Centrale *(R Schmidlin)*, FM Cottin (s)
- 1542 ⁵ Vic Royal, h, b, 9 ans, (AQ), par Malinas GER et Faste Royale (Start Fast), 62 k, Pierre-Yves Merienne (A Merienne),
- 1542 ⁶ Cheb De Kerviniou, h, b, 8 ans, par Tiger Groom GB et Muhtatene (Muhtathir GB), 62 k, Eric de Kerpezdron (B Berenguer), Hue & Lamotte D'Argy (s)
- 1542 ⁷ Fauburg Rosetgri, h, b, 6 ans, par Sageburg (IRE) et Fausse Annonce (Sheikh Albadou GB), 70 k, Simon Munir (A de Chitray), GAB Leenders
- **Baby Boy**, h, bf, 7 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Miss D'Angron (Panoramic GB), $64^{1/2}$ k, Menuet (s) (*D Mescam*), W Menuet (s) 1506
- **Deal Baie**, h, b, 5 ans, (AQ), par Crillon et Matriochka (Art Bleu GB), 63 k, Mme Marc Boudot (*J Ricou*), M Seror (s) 1585
- Kelthomas, h, 9 ans, 69 k, JM Baudrelle (S Colas), 1529
- 1642 4 Djagble, h, 7 ans, 68 k, \otimes , JP Raymond (J Plouganou), J Bertran de Balanda (s) Urgent De Gregaine, h, 10 ans, (AQ), 63 k (65 k), A Rasquier
- (F de Giles), E Clayeux (s) 1642 Bomari, h, 7 ans, (OC), 62 k, N Paysan (H Lucas), N Paysan
- 1542 4 Decret, h, 5 ans, (AQ), 66 k, Mme P Papot (T Gueguen), tbé
- **1506** ³ **Celtino**, h, 7 ans, 651/2 k, ⊗, Mme H Devin (*M Regairaz*), D Bressou

13 partants ; 28 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 2 450 €

15 long, 3,5 long, tête, 2,5 long, 7 long, 10 long, loin.

78 750 € - 38 500 € - 22 750 € - 15 750 € - 8 750 € - 6 125 € - 4 375 €

Primes aux éleveurs :

11 812 € Jean-Marc Godefroy

5 775 € Suc. Paule Ouvry 3 412 € Mme Gilbert Gallot

2 362 € Sylvain Bocheteau Fric de Kernezdron

1 312 € Mme Celine Honneux.

918 € Mme Brigitte Dauverne.

656 € Andre-Jean Belloir

Temps total: 06'01"33

PRIX MID DANCER 1707 244 (Haies)

3 500 m

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025)

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas,en courses de haies (à réclamer excepté) reçu, 18.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 4.000

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1248 ³ Saint Sonnet, h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Leprechaun Lady (Irish Wells), 67 k, Colm Donlon (A de Chitray), A Boisbrunet (s)
- 1395 1 Fuji Flight, h, b, 3 ans, (AQ), par Day Flight GB et Silverlea [Shaanmer (IRE)], 68 k, Ecurie Pierre Pilarski (*B Lestrade*), G Macaire (s)
- 1523 5 King Elvis, h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Grasica (Bonbon Rose), 67 k (66 k), Jdg Bloodstock Services (P Dubourg), A Chaille-Chaille
- **1541** ² **Frero Banbou**, h, b, 3 ans, (AQ), par Apsis GB et Lady Banbou (Useful), 70 k, Mme Evelyne Banchereau (*J Plouganou*), GAB Leenders
- Filmoitout, h, b, 3 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Revathou [Fragrant Mix (IRE)], 67 k, Olivier Trinquet (M Regairaz), 1596 S Dehez (s)
- 1415 Happy Maia, f, 3 ans, 65 k, Ecurie Victoria Dreams (*T Beaurain*), JPH Dubois
- 1409 Hotspot Hotspot, f, 3 ans, 69 k, JPJ Dubois (E Chazelle), R Chotard
- 1603 2 Olympic Flame, h, 3 ans, 70 k, W Menuet (s) (D Mescam), W Menuet (s)
- 1406 ¹ Fantaisie Musicale, f, 3 ans, (AQ), 68 k (66 k), Mme C Brac de la Perriere (*M Camus*), A Boisbrunet (s)
- 1541 4 Coastamajic, h, 3 ans, 68 k, M Arias (G Masure), Y Fouin (s)
- 1541 3 Festival Bleu, h, 3 ans, (AQ), 68 k, Mme P Papot (S Colas), F Nicolle

11 partants ; 35 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 918 €

5 long, 1 long, 18 long, 1,5 long, 2 long, loin.

21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs :

- 3 240 € Earl Haras de la Croix Sonnet.
- 1 620 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.
 - 945 € Gilbert Conesa, Mousquetaire Investissement.
- 641 € Mme Evelyne Banchereau.
- 303 € E.a.r.I. Trinquet, Olivier Trinquet, Marc Trinquet.

XIII BO 2018/22 - obstacle

Temps total: 04'19"21

Le jockey Thomas GUEGUEN s'étant accidenté dans le Prix Montgomery, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre FESTIVAL BLEU par le jockey Steven COLAS.

PRIX PIERRE DE LASSUS 1708 245

(Haies. - Groupe III)

3.900 m

1

5

125 000 € (56 250, 27 500, 16 250, 11 250, 6 250, 4 375, 3 125)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 65 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 32.000 cette année et par 78.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE

- 1544 ¹ Master Dino, h, gr, 4 ans, par Doctor Dino et Mind Master USA (Mizzen Mast USA), 69 k, Simon Munir (*J Reveley*), G Macaire (s)
- Marlonne, f, gr, 4 ans, par Martaline GB et Loulane (Commands AUS), 64 k, Mme Joseph Shalam (M Regairaz), 1519 Marlonne, f 2 M Rolland (s)
- 1544 ² Tunis POL, m, gr, 4 ans, par Estejo GER et Tracja POL (Llandaff USA), 69 k, Pierre Goral *(K Nabet)*, G Macaire (s) 3
- 1520 1 Tap Tap Boom GB, h, gr, 4 ans, par Foxwedge AUS et Exclusive Approval USA (With Approval CAN), 66 k, Mme Geraldine Reille-Villedey (F Bayle), Butel & Beaunez (s)
- 1587 ³ Extreme Nouba, h, b, 4 ans, (AQ), par Zambezi Sun GB et Nasthazya (Rochesson), 66 k, Simon Munir (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille
- **1530** ³ **Royalclety**, h, b, 4 ans, par Clety et Little Royale [Poliglote (GB)], 65 k, Eric Lecoiffier (*A de Chitray*), E Lecoiffier

6 partants ; 17 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 225 €

7 long, 1 long, courte encolure, 18 long, 5 long.

56 250 € - 27 500 € - 16 250 € - 11 250 € - 6 250 € - 4 375 €

Primes aux éleveurs

8 437 € Gaec de la Seguegne, Jean-Michel Campos.

4 125 € Mme Joseph Shalam.

- 2 437 € Sk Iwno Spolka Zoo, prime non attribuée
- 1 687 € London Thoroughbred Services, prime non attribuée. 937 € Jean-Marie Baradeau, Pascal Noue.
- 656 € Hubert Langot.

Temps total: 04'40"76

PRIX BISON FUTE 1709 247

3.500 m

1

4

5

(Steeple-Chase. - A réclamer) 23 000 € (11 040. 5 520. 3 220. 2 185. 1 035)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1527 2 Goldami Ka, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Tahomas (Clety), Y Gourraud (s)
- My Pottinguer, h, b, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Polemique (IRE) [Poligiote (GB)], 70 k (69 k), (13.000), Earl de la Vallee 1006 2 (D Ubeda), S Dehez (s)
- Colpo Di Stato, h, b, 4 ans, par Stormy River et Colpo Di Cuore (IRE) (Zamindar USA), 69 k (66 k), (11.000), Gourraud (s) (C Smeulders), Y Gourraud (s) 3
- **Bal Amie**, h, b, 4 ans, par Ballingarry IRE et Amie Roli (Roli Abi), 69 k (68 k), (11.000), ⊗, Ecurie Olivier Piraud (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille
- $\pmb{Marcyas}, h, gr, 4 \, ans, par \, Martaline \, GB \, et \, Palmeria \, (Great \, Palm$ USA), 71 k (69 k), (15.000), Pierre de Maleissye Melun (N Gauffenic), D Windrif
- Espoir Du Seuil, h, 4 ans, (AQ), 71 k (68 k), (15.000), Mme M 6 Boudot (M Lefebvre), M Seror (s)
- **1527** 4 **Zarisk**, h, 4 ans, 72 k (69 k), (17.000), Ecurie Centrale (*N.W O'Driscoll*), FM Cottin (s) arr
- Eau De Vie Macalo, f, 4 ans, (AQ), 68 k, (13.000), F Giordano arr (A Gasnier), L Maceli
- **Eniocanto**, h, 4 ans, (AQ), 75 k (71 k), (15.000), Passion Racing Club (*F Bayle*), Butel & Beaunez (s) tbé
- **Tribalion**, h, 4 ans, 72 k (69 k), (17.000), P Drioton (R Mayeur), tbé Butel & Beaunez (s)
- 10 partants ; 15 eng. ; 10 part. déf. Total des entrées : 156 €
- 10 long, 3/4 long, 15 long, 20 long, loin.
- 11 040 € 5 520 € 3 220 € 2 185 € 1 035 €

Primes aux éleveurs :

- 1 656 € Jacques Chapet, Ecurie Pigoni M&m, Milton Porzier
- 828 € Mme Sylvie Langlois, Baptiste Langlois, Alexandre Alain Langlois
- 483 € S.c.e.a Domaine de L'Argos.
- 327 € Arnaud Chaille-Chaille
- 155 € Pierre de Maleissye Melun.

Goldami Ka, réclamée 13.474,00 € par son propriétaire.

My Pottinguer, réclamé 15.009.00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'35"19

PRIX ROGER SOULANGE-BODIN 1710 246

3.900 m

(Haies. - Handicap divisé)

Deuxième épreuve

56 000 € (25 200, 12 320, 7 280, 5 040, 2 800, 1 960, 1 400)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (A Réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie

Les poids de cette épreuve seront remontés après division à la clôture des partants, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k

Cette épreuve ne sera courue que si huit chevaux au moins ont été retenus partants après division.

Référence: +17

- 1601 Vendelogne, f, al, 7 ans, par Turtle Bowl (IRE) et Veiled Star IRE (Soviet Star USA), 71 k, Ballantines Racing Stud Ltd (K Nabet), ROB Collet (s)
- Santana Du Berlais, h, np, 5 ans, par Saint Des Saints et Katioucha (Mansonnien), 72 k (71 k), Collet (s) (D Ubeda), ROB Collet (s)
- 1476 ⁴ Cassonade, f, gr, 6 ans, par Zanzibari USA et Damgerose (April Night), 72 k, Mme Francois-Xavier Lefeuvre (G Masure), ARM Lefeuvre
- 1534 ³ Canitie, f, gr, 6 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Lola Lolita (Dom Alco), 70 k, Denuault (s) (A de Chitray), G Denuault (s)
 - Le Grand Duc, h, b, 9 ans, par Dark Moondancer GB et Lorraine Express (Mansonnien), 72 k, Mme Philippe Chemin (S Paillard), Chemin & Herpin (s)
 - Chanson Ecossaise, f, bf, 6 ans, (AQ), par Fado et Kel Ecossaise (The Wonder), 66 k (62 k), Ecurie Centrale (Mile M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)
- 925 ⁶ Cirano De Pail, h, gr, 5 ans, par Kapgarde et Ken Roche (Rochesson), 70 k (66 k), Jean-Raymond Breton (*JB Breton*), JR Breton
- 1475 ⁴ Le Meteque, h, 5 ans, 70 k (67 k), C Machado (N.W O'Driscoll), FM Cottin (s)
- Nurmi GER, h, 5 ans, 69 k (66 k), A Vangelisti (D Satalia),
- 1534 ⁴ Doctor Jivago, h, 5 ans, (AQ), 71 k, Ecurie Centrale (D Mescam), FM Cottin (s)
- Plaisir Fou, h, 8 ans, 68 k (65 k), S Leroty (R Mayeur), J Bertran de Balanda (s)
- 253 7 Baron Du Seuil, h, 7 ans, (AQ), 67 k (63 k), JM Baudrelle (Mlle M Lagrange), JM Baudrelle
- Classique, f, 6 ans, (AQ), 72 k, Mlle B Regele (R Schmidlin), 1379 FM Cottin (s)
- Mister Papy, h, 6 ans, 69 k, G Plisson (S Colas), C Plisson Race To Glory (FR), h, 7 ans, 72 k, T Neill (F de Giles), FM Cottin (s)
- Chapeau Rouge, h, 5 ans, 72 k (69 k), P Ponsot (M Lefebvre), C Aubert
- 1626 2 Sans Aucun Doute, h, 6 ans, 70 k (67 k), A Blanpin (J Zerourou), A Blanpin
- Bahia Des Obeaux, h, 7 ans, (AQ), 71 k (68 k), Mme N Devilder (A Coupu), N Devilder

18 partants ; 18 eng. ; 18 part. déf. - Total des entrées : 0 €

2,5 long, 7 long, 2 long, 2,5 long, 3,5 long, 2,5 long, 1/2 long 3/4, 1 long 1/4, 1,5 long.

25 200 € - 12 320 € - 7 280 € - 5 040 € - 2 800 € - 1 960 € - 1 400 €

Primes aux éleveurs

- 3 780 € Bernard Salvat.
- 1 848 € Jean-Marc Lucas, Mme Catherine Pousin.
- 1 092 € Francois-Xavier Lefeuvre, Mme Francois-Xavier Lefeuvre.
- 756 € Suc Jacques Lauriot
- 420 € Mme Philippe Morruzzi.
- 294 € Georges Lacombe, Mlle Sabine Van Egroo, Mme Pascale Papon.
- 210 € Jean-Raymond Breton, Mlle Fanny Breton.

Temps total: 04'49"67

Le jockey Florent BAYLE s'étant accidenté dans le Prix Bison Futé, les Commissaire ont autorisé son remplacement sur le hongre CHAPEAU ROUGE par le jockey Maxime LEFEBVRE. A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Noel William O'DRISCOLL, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir mis en forte difficultés plusieurs de ses concurrents en se déportant vers l'extérieur pour aborder la ligne des "Fortifications".

CHOLET

Dimanche 21 octobre 2018 0210 294

Commissaires des courses : Anne-Sophie RICARD -Jean-Jacques PINEAU - Bruno CHIARI-NOBLET -Jean-Robert VINCONNEAU

PRIX DU PRESIDENT GERARD COIFFARD 1711 4333

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

- 1572 ² Emeraude De Kerza, f, b, 4 ans, par Honolulu IRE et Rangi (Dear Doctor), 66 k (65 k), Earl de Kerza (*D Ubeda*), **GAB** Leenders
- **Eris**, f, al, 4 ans, (AQ), par Kapgarde et Belisama (Mansonnien), 68 k, Emile Thebault *(T Beaurain)*, D Sourdeau de Beauregard (s)
- Jocrack A La Motte, f, bf, 4 ans, par Full Of Gold et Line Des Landes (Pure Hasard), 70 k (69 k), Mme Barbara Menuet (A Orain), W Menuet (s)
- Elyt Of Gold, h, al, 4 ans, par Full Of Gold et Reine Tresor (Saint Cyrien), 72 k (68 k), Planque (s) (A Coupu), J Planque (s)
- Fripon De Ballon, h, bc, 4 ans, par Spider Flight et Nile Breeze (Phantom Breeze IRE), 67 k, Dominique Retif (E Bureller), D Retif
- 1533 5 Omaha Spirit, h, 4 ans, 68 k (65 k), \otimes , B Vincent (A Merienne), J Merienne
- 1053 5 Kroissant Bleu, h, 4 ans, 69 k, PASC Barthelemy (J Charron), A Lacombe
- 1607 3 Julianos, h, 4 ans, 71 k, S Seignoux (P Blot), Mme V Seignoux 8 partants; 33 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 520 €

10 long, 6 long, 4 long, 6 long, 10 long, loin.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs

- 1 440 \in Mme Bernadette Prigent, Claude Prigent.
- 720 € Pierre de Maleissye Melun.
- 720 € Anthony Goudal, Mile Joanne Bourny, Noe Goudal. 285 € Claude Menard. 135 € Mme Robert Gasche-Luc.

Temps total: 04'21"81

PRIX AGGLOMERATION CHOLETAISE (PRIX DES 1712 4334 PRUNIERS)

(Haies. - Handicap de catégorie)

22 000 € (9 900, 4 840, 2 860, 1 980, 1 100, 770, 550) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k. Référence: +16

- 1534 6 Antiseptique, f, b, 8 ans, par Kapgarde et Naiade De La Roque (Officiel), 65 k (62 k), Thierry Lambrouin (A Merienne), .) Merienne
- 1476 ³ Coraline, f, b, 6 ans, (AQ), par Voix Du Nord et Princess Alco (Dom Alco), 72 k (68 k), Jean-Philippe Schaller (*A Coupu*), J Planque (s)
- 1569 ⁵ Fourmetot, h, gr, 5 ans, par Denon USA et Restless Mixa (IRE) (Linamix), 67 k, Paul Mulder (*J Charron*), ML Mortier (s)
- 1578 7 Bayfield IRE, f, b, 5 ans, par Robin Des Champs et Canitellyou IRE (Presenting GB), 69 k (65 k), Mme Jameina Scarisbrick (Mlle C Chevallier), L Carberry (s)
- Chalm, f, b, 6 ans, par Nickname et First Elorn (Funny Baby), 1525 71 k, Jean-Luc Guillerm (A Lotout), B Lefevre
- 1578 ⁴ Beau Et Royal, h, gr, 7 ans, par Martaline GB et Ma Royale [Garde Royale (IRE)], 72 k (70 k), ⊗, Rolland (s) (*D Ubeda*), M Rolland (s)
- **Deexos D'Arree**, h, bf, 6 ans, par Axxos GER et Delightful Dawn GER (Zamindar USA), 71 k, Regis Bertin (*R Julliot*),
 - Deux De Croixnoire, h, 8 ans, 63 k (65 k), Mlle V Crozetiere-Roulet (E Bureller), A Mesnil

8 partants ; 57 eng. ; 3 eng. sup. - Total des entrées : 1 568 € Eng. sup. : Chalm, Deexos D'Arree, Deux De Croixnoire

4 long, 1 long, 5 long, 2 long, 6 long, 1 long.

9 900 € - 4 840 € - 2 860 € - 1 980 € - 1 100 € - 770 € - 550 €

Primes aux éleveurs :

1 485 € Julien Merienne, Thierry Lambrouin, Hugo Merienne, Pierre-Yves Merienne.

726 € Jean-Philippe Schaller, Benoit Klein.

429 € Mme Antoinette Tamagni.

297 € John Fahy, prime non attribuée.

165 € Jean-Luc Guillerm 115 € Mlle Marie-Laure Besnouin.

82 € Yannick Prigent. Temps total: 04'29"45

3.800 m

1

2

3

5

7

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Ecurie Serge Stampniak par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

LE PIN AU HARAS

Dimanche 21 octobre 2018 0315 294

Commissaires des courses : Jean-Patrick VITSE -Philippe de VULPIAN - Jacques de CATHEU - Gérard PATIN

PRIX DU HARAS DE MESNIL VICOMTE 1713 4380 (Steeple-Chase)

3.500 m

2

5

3 700 m

3

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, reçu 7.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumules pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000

- **Royale Joana Has**, f, b, 3 ans, par Martaline GB et Royale Ultimate (Ultimately Lucky IRE), 70 k, Scea Hamel Stud $(K\ Dubourg)$, G Macaire (s)
- 1325 4 Katiousko, h, al, 3 ans, par Balko et Katiouska (Medaaly GB), 67 k, Rene Tabart (JC Gagnon), A Chaille-Chaille
- **Montepertuso**, h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Amalfitana (Pistolet Bleu IRE), 68 k (65 k), Frederic Bianco (*M Lefebvre*), M Rolland (s)
- Fee De La Noverie, f, bm, 3 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Havane Rochelaise (What A Joy), 65 k, Ecurie des Dunes (T Vodrazka), P Quinton (s)
- Ferero Des Gy, h, bf, 3 ans, (AQ), par Stormy River et Alpine De Ciergues (Lavirco GER), 67 k, Mme Marie-Annick Giannitrapani (*T Blainville*), E Thueux

5 partants ; 33 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 443 €

5 long, 18 long, 12 long, loin.

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs :

1 152 € Scea Hamel Stud. 576 € Rene Tabart

336 € Frederic Bianco.

228 € Hubert Riviere.

108 € Mme Marie-Annick Giannitranani.

PRIX TENDANCE OUEST 1714 4381

(Steeple-Chase)

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacle (victoires et places) : 1 k. par 2 000

(On ne saute pas le triple de haies).

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1502 Lopesan GER, h, gr, 4 ans, par Santiago GER et Lasuna GER (Monsun GER), 73 k (70 k), Thomas Jordan (AD Fouchet), G Macaire (s)
- Miracle Du Desert, h, b, 4 ans, par Fuisse et Desert Melody (Green Desert USA), 67 k, Scea Ecurie Bader (B Claudic), Mlle S Delaroche
- **1669** ³ **Deejay Mecene**, h, bf, 4 ans, par Medecis (GB) et Danse Mecene (Dansili GB), 70 k (67 k), \otimes , Scea Ecurie Bader (M Lefebvre), G Lassaussaye
- **1629** ³ **Pontaillac**, h, al, 4 ans, par Deportivo GB et Route Des Indes (Dernier Empereur USA), 67 k (63 k), Francois Nicolle (*N Terrassin*), P Chevillard
- Kathy Super, f, b, 4 ans, par Kingsalsa USA et Brave Cocotte (Saint Preuil), 68 k, Laurent Postic (M Farcinade), L Postic
- 1593 2 Eskiss Du Mathan, f, 4 ans, 71 k (69 k), JM Baradeau (T Lemagnen), A Chaille-Chaille

6 partants ; 26 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 446 €

Eng. sup. : Miracle Du Desert

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs :

1 152 € Thomas Jordan, prime non attribuée.

576 € Scea Ecurie Bader.

336 € Scea Ecurie Bader.

228 € Laurent Duhard. 108 € Herve Le Gall, Mme Marie-France Bertella.

XV BO 2018/22 - obstacle

5

7

arr

Les Commissaires, agissant d'office à l'arrivée ont ouvert une enquête sur les deux incidents pendant la course :

1er incident : dans le premier tournant le cheval MIRACLE DU DESERT se décalle et déporte le cheval ESKISS DU MATHAN dans l'oreille de l'obstacle le mettant hors course

- 2ème incident : deuxieme passage du tournant, le cheval LOPESAN à la corde à l'entrée du virage, se déporte à l'extérieur dans le tournznt. Dans le même temps, le cheval KATHY SUPER dérobe à gauche et apres une volte revient sur la bonne piste pour finir la course à la 5ème place

Les jockeys des chevaux KATHY SUPER et MIRACLE DU DESERT ont porté réclamation sur l'incident No2.

Au vue des films, les Commissaiers ont décidé de maintenir l'arrivée, puisque le cheval LOPESAN s'est retrouvé à l'arriere du peloton et fini la course en têtedans la ligne droite.

PRIX DU CREDIT AGRICOLE NORMANDIE-1715 4382 **GRAND STEEPLE-CHASE DU PIN**

4.700 m

3

5

(Steeple-Chase. - Handicap de catégorie)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 11.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 58 k.

(On ne saute pas le triple de haies).

Référence: +14.

- Chabalko, h, b, 6 ans, par Balko et Chamberkoe (Chamberlin), 72 k (69 k), Marion (s) (E Metivier), J Marion (s)
- Scheibenhard, h, gr, 11 ans, par Okawango USA et Shan State USA (Aljabr USA), 71 k, Jean-Luc Guillochon (*T Beaurain*), 2 JL Guillochon
- Caboy, h, b, 6 ans, (AQ), par Nidor et Cadouya Girl (Cadoudal), 70 k (66 k), Denis Dugast (Mlle C Lequien), E Leray (s)
- Blootender, h, b, 11 ans, par Great Pretender IRE et Bloom (Nononito), 62 k (63 k), Philippe Van Der Linden (R Le Stang), XL Le Stang
- Cime D'Huez, f, b, 6 ans, (AQ), par Le Balafre et L'Or D'Huez (Lute Antique), 70 k, Hubert Vieux-Pernon (T Blainville),
- **1352** 1 **Frosty Lake**, h, 5 ans, 72 k (71 k), ⊗, J Marion (s) (*E Rongere*), J Marion (s)

6 partants ; 28 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 508 €

3/4 long, 2 long, 1 long, 2 long, 4,5 long

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs :

1 656 € Suc. Louis Aulnette, Mme Marie-Agnes Aulnette.

483 € Eric Leray, Mme Yves Grall.

155 € Hubert Vieux-Pernon, Jean-Pierre Canu.

PRIX ABETH MUSSAT 1716 4383

4.600 m

1

3

(Steeple-Chase-Cross-Country. - Cavalières et Gentlemen-riders)

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 20 000 Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes recues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000

Pour Gentlemen-riders et Cavalières, ceux n'ayant pas gagné dix courses recevront 2 k.

(Parcours No8)

- 1614 ⁵ Myster King, h, b, 11 ans, par Kingsalsa USA et Mysterious Guest (Barathea IRE), 68 k, Nicolas Paysan (Mr B Caron),
 - **Videpoche**, h, gr, 9 ans, (CS), par Nidor et Quadina (Baroud D'Honneur), 70 k, David Lumet (*Mr G Viel*), E Leray (s) 2
- Vent D'Allier, h, gr, 9 ans, (AQ), par Assessor IRE et Pourvu Que Ca Dure (April Night), 74 k (72 k), Giuseppe Quintale (Mr PL Stefani), D Satalia
- 1455 ⁴ Miralkevie, f, 5 ans, 67 k (65 k), Chemin & Herpin (s) (Mr R Lemiere), Chemin & Herpin (s) tbé
- **1619** 4 **Sparkie**, h, 8 ans, 67 k (65 k), P Le Bastard (*Mr JD Manceau*), E d' Andigne

5 partants ; 25 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 404 €

Sans motif: Lione Des Cotieres.

12 long, loin.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 €

Primes aux éleveurs :

612 € David Lumet.

357 € Michel Larobe

LIGNIERES EN BERRY

Dimanche 21 octobre 2018 0711 294

Commissaires des courses : Alain LADEK - Christian VUILLET -Daniel MOUCHEBOEUF - Georges LACOMBE

PRIX DES AMOURETTES 1717 4600

4.800 m

(Steeple-Chase-Cross-Country)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés dans les deux premiers d'une course de dotation totale de 21.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.500 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1571 2 Cap Mix, h, al, 6 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Easy III (Perrault GB), 69 k, Ecurie Magnien (F de Giles), E Clayeux (s)
- Branle Bas, h, b, 7 ans, (AQ), par Saint Des Saints et Formosa (Royal Charter), 70 k, Haras de Saint-Voir (A de Chitray), N de Lageneste
- 1680 ⁴ High Policy, h, b, 10 ans, par Policy Maker (IRE) et Hoping High ITY (High Estate IRE), 68 k, Ferdy Murphy (*L Solignac*), F Murphy
- 1535 4 Baba Stone, h, b, 9 ans, par Robin Des Pres et Pierre Rousse
- (Oblat), 69 k (66 k), Emmanuel Sayet (MA Mermel), E Sayet 1535 ³ Defi Des Carres, h, al, 5 ans, par Sumitas GER et Star Des Carres (Beyssac), 71 k (69 k), Daniel Lassaussaye (E Labaisse), A Boisbrunet (s)
- 1461 ⁵ Polikita, f, 8 ans, 74 k (71 k), Scea Haras de Peyre (H Rodriguez Nunez), E Papon
- 157] 4 Baratin De Sivola, h, 7 ans, 71 k, H Despont (CE Cayeux), H Despont
- Qui Ira Loin, h, 6 ans, 69 k, E Clayeux (s) (P Lucas), E Claveux (s)
- Uto, h, 10 ans, (AQ), 71 k (68 k), F Delord (J Geuns), F Lagarde

9 partants ; 26 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 342 €

Eng. sup. : High Policy

1/2 long, 1/2 long 3/4, 7,5 long, 7,5 long, 1/2 long, 5,5 long, 3 long, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs

864 € Charles Magnien.

432 € Suc. François Rimaud.

171 € Emmanuel Sayet.

81 € Alain Lemoignie, Mlle Edwige Soreau.

Temps total: 06'15"90

PRIX DE L'AVENIR DE LIGNIERES 1718 4598

4.300 m

(Steeple-Chase)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classé 1 er ou 2ème d'une course d'une dotation totale de 18.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **En Voiture Simone (IRE)**, f, b, 4 ans, (AQ), par Laverock IRE et Rien De Plus (Video Rock), 65 k (66 k), Haras de Saint-Voir (W Denuault), N de Lageneste
- 1076 ⁴ Anio, h, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Stari (Shinda Mondial GB), 69 k (67 k), Gildas Blain (*E Labaisse*), A Boisbrunet (s)
- 1472 Etincelle D'Ainay, f, al, 4 ans, par Muhtathir GB et Perle D'Ainay (Dark Moondancer GB), 72 k, Stephane Milaveau (F de Giles), E Clayeux (s)
- 1331 ² East Of The Valley, f, np, 4 ans, (AQ), par Indian Danehill IRE et Une Dame D'Avril (Meshaheer USA), 65 k (661/2 k), Ecurie Barnum Iii Sarl (*J Reveley*), E Clayeux (s)
- **Elevee Pour Gagner**, f, bf, 4 ans, (AQ), par Tirwanako et Noisillette (Dadarissime), 65 k, Mise de Tracy (*THO Gillet*), E Clayeux (s)
- 1565 Black'n Roses, h, 4 ans, 71 k, H Despont (P Lucas), H Despont
- Mistral Des Noes, h, 4 ans, 68 k, Chemin & Herpin (s) (S Paillard), Chemin & Herpin (s) 1574
- 1552 ² Alquezar Rocs, h, 4 ans, 67 k (64 k), F Delord (*J Geuns*), F Lagarde

8 partants ; 33 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 387 €

1/2 long 3/4, 14 long, 6,5 long, 15 long, 19 long, 2 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Haras de Saint-Voir, MIle Justine de Lageneste.

432 € Gildas Blain.

252 € Stephane Milaveau, Emmanuel Clayeux.

171 € Earl Detouillon Raphael Frederique. 81 € Mise de Tracy.

XVI BO 2018/22 - obstacle Temps total: 05'38"20

PRIX DU POLE DU CHEVAL ET DE L'ANE 1719 4599

(Steeple-Chase)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 10.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

4 300 m

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **Derniere Minute**, f, al, 5 ans, par Gentlewave (IRE) et Necessaire [Garde Royale (IRE)], 67 k, Haras de Saint-Voir *(A de* Chitray), N de Lageneste
- 1442 ³ Goldlye, f, b, 5 ans, par Full Of Gold et Kellye (Mansonnien), 70 k (66 k), Francis Videaud (*E Berthonnet*), F Nicolle Dona Flora, f, bf, 5 ans, par Al Namix et Dona Carmen (Dom 3
- Pasquini), 66 k, Ecurie Mirande (S Paillard), Mme I Pacault **Daimiel**, f, gr, 5 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Sacade (Robin Des Champs), 65 k (66 k), Ecurie Madame Jacques Cypres (*F de Giles*), E Clayeux (s)
 - Lune Du Jura, f, b, 5 ans, par Le Balafre et Miss Du Turf (Cadoudal), 66 k (63 k), Guy Authier (H Rodriguez Nunez), E Papon 5
- 1577 ⁵ Dragon Lancelot, h, 5 ans, (AQ), 68 k (67 k), M de Montfort (*E Labaisse*), ART Adeline de Boisbrunet
- 1573 4 Gaspar De Pretot, h, 5 ans, 71 k, \otimes , Mme P Chemin arr (W Denuault), Chemin & Herpin (s)
- 1513 ² Caprika Royale, f, 5 ans, 67 k (64 k), P Beraud (M Chailloleau), E Clayeux (s) arr

8 partants ; 34 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 309 €

1/2 long, 5,5 long, 9,5 long, 7,5 long, 30 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Haras de Saint-Voir.

432 € Francis Videaud

252 € Haras de Mirande.

171 € Jacques Cypres. 81 € Guy Authier, Francis Delord.

Temps total: 05'44"60

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire Ecurie Madame Jacques CYPRES par une amende de 30 euros pour couleurs non-conformes

GRAND STEEPLE-CHASE DE LIGNIERES 1720 4704 4.300 m

(Steeple-Chase) 16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, avant à la clôture des

engagements une valeur égale ou inférieure à 58 k., et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 33.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 cette année et par 8.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- $\textbf{1605} \ ^2 \ \textbf{Alglibale}, f, b, 8 \ \text{ans, (AQ), par Le Balafre et Glinka De Penhoat}$ (Lampon), 69 k (66 k), Jacques Alvarez (A Auchere), N Paysan
- **Desir Des Roses**, h, b, 5 ans, (AQ), par Lucarno USA et Serene De Forme (Assessor IRE), 69 k, Francois Fiol (*B Gelhay*),
- **Detente**, f, np, 5 ans, (AQ), par Network GER et Parallele (Video 1521 Rock), 72 k (69 k), Mme Michele Juhen-Cypres (M Chailloleau), E Clayeux (s)
- 1627 ² C'Est L'Heure, h, bf, 6 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Legitime (Kadalko), 72 k (69 k), Haras de Saint-Voir (*C Gaillard*), N de Lageneste
- 1513 ¹ L'Eaureate, f, b, 6 ans, par Buck's Boum et Eau De Chesne (R B Chesne GB), 69 k, Christophe Toussaint (F de Giles), E Clayeux (s)
- 1513 ³ Lacaune, f, 5 ans, 69 k, ⊗, Sarl Carion E.m.m. (A de Chitray), A Boisbrunet (s)
- 1561 3 Black Du Mesnil, h, 7 ans, (AQ), 69 k (66 k), L Buyl (J Geuns), 7 1514 2 Al Clay, h, 6 ans, 67 k, Haras de Sivola (J Reveley),
- E Clayeux (s)
- Boulou Du Reponet, f, 7 ans, (AQ), 65 k (63 k), S Maurer (MA Mermel), S Maurer

9 partants ; 23 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 204 €

8,5 long, 3,5 long, 1/2 long 3/4, 3,5 long, 14 long, 1/2 long 3/4.

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs :

- 1 152 € Jacques Alvarez.
- 576 € Michel-Robert Laborde. 336 € Mme Michele Juhen-Cypres, Laurent Juhen, Bertrand Juhen, Thibaut Juhen.
- 228 € Haras de Saint-Voir
- 108 € Emmanuel Clayeux, Christophe Toussaint.

Temps total: 05'36"50

NIORT

Dimanche 21 octobre 2018 0138 294

Commissaires des courses : Claude MENAND -Michel-Denis MOULIN - Jacky BILLON - Frédéric BASSET

PRIX BANQUE POPULAIRE 1721 4244

3.800 m

3.800 m

2

15 000 € (7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en course à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). Poids: 67 k. surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1365 ² Hot Hot Very Hot, f, b, 6 ans, par Youmzain IRE et Quelle Chaleur (Double Bed), 66 k, Gerard Samama (MO Belley), J Boisnard (s)
- **1637** ⁴ **Ultra Lucky**, h, b, 10 ans, par Arvico et Luckystar Du Frene (Perrault GB), 71 k, Eric Aubree (*A Gasnier*), E Aubree
- 1630 ² Majestic Club USA, h, np, 9 ans, par Theatrical IRE et Smart Kiss USA (Smart Strike CAN), 68 k, ⊗, Ecurie Michel Doineau 3 (H Lucas), C Lecrivain
 - **Dis Moi Tout**, h, al, 5 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Ne M'Oubliez Pas (Cyborg), 67 k, Arnaud Chaille-Chaille *(O d' Andigne)*, A Chaille-Chaille
 - Air De Salsa, f, b, 6 ans, par Air Eminem IRE et Petite Sala GB (Petit Loup USA), 65 k, Ecurie des Anges Earl (C Couillaud),) Merienne
- 1485 4 Celtic Dream, h, 6 ans, (AQ), 71 k (69 k), Mme C Brac de la Perriere (M Camus), A Boisbrunet (s)
 - Capital De Choisel, h, 6 ans, 70 k, Earl JI (D Delalande),
 - Katioushka, f, 7 ans, 65 k (63 k), Mme E Collinson (Mlle L Mura), Mme E Collinson
 - Disco Du Rib, h, 5 ans, 72 k (69 k), FJ Guimard (P Dibatista),

9 partants ; 57 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 865 €

Eng. sup. : Ultra Lucky

8 long, 5 long, 4 long, 3/4 long, 8 long, 30 long, 30 long.

7 200 € - 3 600 € - 2 100 € - 1 425 € - 675 €

Primes aux éleveurs

1 080 € Gerard Samama.

- 315 € Corner Farm, Theatrical Syndicate, prime non attribuée. 213 € Stephane Milaveau, Haras de Saint-Voir.
- 101 € Bertrand Gouin, Luc Mirto.

Temps total: 04'31"49

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Hugo LUCAS en ses explications, lui ont adressé des observations pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant son bras au-dessus de la ligne des épaules (1ère infraction).

PRIX DECATHLON 1722 4243

(Haies)

15 000 € (7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu 6.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- 255 ² Elvis De Balme, h, al, 4 ans, par Solar One et Faramine Pouilly (Cachet Noir USA), 71 k (68 k), Jean-Luc Henry (*P Moreau*), F Nicolle
- 1666 ⁴ Vandana, f, b, 4 ans, par Stormy River et Version Originale [Poliglote (GB)], 71 k, Ecurie Michel Doineau *(C Couillaud)*, PJ Fertillet
- **Lyon Clermont**, h, b, 4 ans, par Anzillero GER et Ania De Clermont (Ungaro GER), 74 k (71 k), Bernard Criqui (*L Franzel*), B Criqui
- 1559 3 Folish Gold, f, b, 4 ans, par Full Of Gold et Darling Folish (Indian River), 69 k (66 k), Ecurie Challenger (A Baudoin-Boin), S Zuliani (s)
 - Etole Du Vallon, f, no, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Glamour Du Vallon (Bojador), 65 k, Julien Jouin (H Lucas), J Jouin
- 1559 5 Eldorado Ten, h, 4 ans, 67 k, Mme S Banchereau (M Danglades), A Chaille-Chaille

Waltzing Matilda, f, 4 ans, 65 k, J Jouin (D Gallon), J Jouin 7 partants ; 35 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 544 €

Eng. sup. : Folish Gold

9,5 long, 16 long, 1/2 long 3/4, 7 long, 6 long, 2 long.

7 200 € - 3 600 € - 2 100 € - 1 425 € - 675 €

XVII BO 2018/22 - obstacle

2

3

4

5

6

Primes aux éleveurs :

1 080 € Jean-Luc Henry, Mlle Maud Henry.

540 € Haras D'Haspel

315 € Hubert Laloi, Georges Trinquet, Raymond Poiron.

213 € Patrick Delhumeau.

101 € Haras du Grand Chesnaie Mme Claude Garnier

Temps total: 04'38"33

PRIX DES PMU ET DES TURFISTES DE NIORT 1723 4242

(Haies. - A réclamer)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, mis à réclamer au minimum pour 8.000 avec avec prix de réclamation supérieurs de 1.000 en 1.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 1.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 8.000. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, recu une allocation de 5.000 porteront 2 k

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

Boston Emery, h, al, 3 ans, par Denham Red et La Berciere (Risk Seeker GB), 70 k (66 k), (10.000), Arnaud Chaille-Chaille (G Siaffa), A Chaille-Chaille

Legend Of Gods, h, b, 3 ans, par Lawman et Sea Goddess IRE (Galileo IRE), 68 k, (8.000), ⊗, Jacques Melou (*C Couillaud*), PJ Fertillet

1652 4 Sophienis, f, b, 3 ans, par Scalo GB et Charbelle [Poliglote (GB)], 66 k, (8.000), Passion Racing Club (A Gasnier), PJ Fertillet

661 Dobra, f, np, 3 ans, par Balko et Beyonce GER (Samum GER), 68 k (66 k), (10.000), Gildas Blain (*M Camus*), A Boisbrunet (s)

1556 4 A Great Year, f, gr, 3 ans, par Shakespearean IRE et Highest Dancer (Verglas IRE), 68 k (65 k), (10.000), Jean-Luc Pelletan (P Moreàu), JL Pelletan

Seccotine, f, 3 ans, 66 k, (8.000), Mme JL Giral (MO Belley), 1622 J Boisnard (s)

Miss Ines, f, 3 ans, 68 k (64 k), (10.000), G de La Selle (A Gautron), D Sourdeau de Beauregard (s)

7 partants ; 29 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 268 €

2 long, 1,5 long, tête, 3 long, nez, 30 long

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 \in Ecurie Nicolas Taudon, Arnaud Chaille-Chaille.

432 € Snowdrop Stud Co. Ltd.

252 € Patrick Chiche, Loic Audon.

171 € Gildas Blain.

81 € Pa-Ouvry, Ecurie des Vives Terres.

Boston Emery, réclamé 10.777,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'13"28

SENONNES-POUANCE

0241 294

Dimanche 21 octobre 2018

Commissaires des courses : Luc JOURNIAC -Louis-Marcel AULNETTE - Patricia MATHE - Laurent THIBAULT

PRIX CLAUDE ROUGET 1724 4336

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4.750 m

1

3

3.400 m

1

2

3

5

7

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 et 6 ans. Poids : 5 ans, 66 k.; 6 ans, 68 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

1457 Diego Des Ongrais, h, b, 5 ans, par Ungaro GER et Sara Des Ongrais (Sarhoob USA), 70 k, Mme Philippe Chemin (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)

1612 1 Cote De Nuits, f, b, 6 ans, (AQ), par Laveron GB et Lune 2 D'Etain (Video Rock), 70 k (69 k), Bernard Beaufils (A Orain), F Lagarde

Surdoue De Ballon, h, gr, 5 ans, par Turgeon USA et Nile Breeze (Phantom Breeze IRE), 70 k, Mme Robert Gasche-Luc (R Julliot), L Carberry (s)

The Fun King, h, b, 5 ans, par Born King JPN et Fuerta IRE (Foxhound USA), 69 k, Serge Foucher (MA Dragon), S Foucher

Royale Spirit, f, 5 ans, 64 k, E Lecoiffier (A Beaunez), 1581 arr E Lecoiffier

1510 3 Dadifete, f, 5 ans, (AQ), 65 k (64 k), Mme AS Bernier (V Bernard), D Bernier

6 partants ; 32 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 464 \in

Condition spéciale : Denalie Bellevue, Kap De Romay.

1/2 long 3/4, 1/2 long 3/4, 20 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Marc Trincot, Mme Odile Trincot.

720 € Jean Marie Prost, Haras de Saint-Voir.

420 € Robert Gasche-Luc.

285 € Mlle Glwadis Lardot, Alexis Lardot, Mlle Delphine Lardot,

Temps total: 06'21"40

Le 8 ROYALE SPIRIT a été monté par ALEXANDRE BEAUNEZ en remplacement de THOMAS GUINEHEUX

PRIX DES SENONNETTES 1725 4337

(Steeple-Chase-Cross-Country. - Autres Que de Pur

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 7.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1507 ³ Butterfly Du Mou, h, b, 7 ans, (AQ), par Daramsar et Kaline Du Mou (Lights Out), 74 k, Mlle Marie-France Suberville (R Julliot), P Journiac

1631 ³ Vedy De La Thinte, f, b, 9 ans, (AQ), par Anzillero GER et Sly De La Thinte [Bamako III (FR)], 68 k (67 k), Cadot (s) (V Bernard), D Cadot (s)

1680 Agades, h, b, 8 ans, (AQ), par Califet et Eire Dancer (Useful), 67 k (66 k), Marion (s) (A Orain), J Marion (s)

Up Sand Down, h, 10 ans, (AQ), 67 k (64 k), FJ Guimard (E Bonnet). FJ Guimard

Cemarento Du Repas, h, 6 ans, (AQ), 67 k, Chemin & Herpin (s) (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)

Calinefette, f, 6 ans, (AQ), 67 k, N Remoue (Y Plumas), N Remoue

6 partants; 18 eng.; 8 part. déf. - Total des entrées: 176 €

Certf. vétérinaire : Batoum Ludois. Call Play.

6,5 long, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 €

Primes aux éleveurs :

864 € E.a.r.l. Domaine du Mou.

432 € Claude Favier. 252 € Yvon Alcan, Matthieu Alcan.

PRIX DU FER A CHEVAL 1726 4335 (Haies)

3.600 m

4.750 m

2

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. n'avant, en course à obstacles, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

331 ² **Le Malin**, h, bf, 4 ans, par Martaline GB et Lumina (Exit To Nowhere USA), 71 k (68 k), Mme Susan Angela Bramall (A Zuliani). F Nicolle

1589 ⁵ Elegance D'Irlande, f, gr, 4 ans, par Al Namix et Noceane (Pistolet Bleu IRE), 67 k (63 k), \otimes , Mile Marie Drion (*A Coupu*),

Elan Du Grillon, h, al, 4 ans, par Maresca Sorrento et Royale Saulaie [Gold Away (IRE)], 68 k, Philippe Peltier (R Julliot), D Berra

Vif Du Vaududon, h, al, 4 ans, par Nicobar GB et Eclipse De Segre GB (Ishiguru USA), 67 k (66 k), Cadot (s) (V Bernard), D Čadot (s)

Baby Doll, f, np, 4 ans, par Doctor Dino et Lady Morgane (IRE) (Medaaly GB), 65 k (66 k), Chatel (s) (Y Kondoki), R Chatel (s) Espoir Du Grillon, h, 4 ans, 68 k, PH Peltier (J Charron),

Sainte Mae, f, 4 ans, 65 k (62 k), C Gicqueau (A Beaunez), C Gicqueau

Talpack, h, 4 ans, 67 k (64 k), GER Lecomte (T Vabois), arr **GER** Lecomte

Alapa, h, 4 ans, 67 k, Mme L Maclennan (Mr T Guineheux), thé

Eveilduboulay, f, 4 ans, (AQ), 65 k, G Le Cam (A Lotout),

10 partants ; 30 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 256 €

5 long, 5 long, 3 long, 1/2 long 3/4, 1,5 long, 30 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs

936 € Mlle Laure Godet.

468 € Mlle Marie Drion.

273 € Yves Flon, Mme Rolande Flon. 185 € Jean-Pierre Beaumont, Bernard Beucher.

87 € Javier Martinez Salmean.

Temps total: 04'25"33

XVIII BO 2018/22 - obstacle

CASTERA-VERDUZAN

0511 295

Lundi 22 octobre 2018

Commissaires des courses : Michel BRUSTY - Christian LACROIX -Marine MAQUAIRE - Claude SENTEX

PRIX CHATEAU-MONLUC 1727 4510

(Steeple-Chase)

3 800 m

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 13.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacless (victoires et places) : 1 k. par 2.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1552 ³ lerbalsa, f, bf, 4 ans, par Kingsalsa USA et Ierbasa De Kerpaul (Cadoubel), 72 k (69 k), Marc Bouyssou (*AD Fouchet*), G Macaire (s)
- 1650 ⁴ Eole De Prairie, h, np, 4 ans, (AQ), par Minley GER et Quirly De Prairie (Baloo Du Camp), 67 k (64 k), Martial Grain (*J Geuns*), 2 M Grain
- **1616** ⁵ **Espoir Charolais**, h, b, 4 ans, (AQ), par Willywell et Koffee Colour (Dom Alco), 67 k (64 k), ⊗, Mme Anne-Marie Bichet *(E Metivier)*, J Marion (s)
- **Chantillo**, f, b, 4 ans, par Martillo GER et Chantico (Kadalko), 65 k (62 k), \otimes , Rachid Fahmane (*F Mouraret de Vita*), J Ortet (s)
- 1617 3 Saint Tropez, h, 4 ans, 70 k (67 k), Mme H Devin (A Zuliani), tbé F Nicolle
- 1629 Weltmeister, h, 4 ans, 69 k, A Chaille-Chaille (G Re), A Chaille-Chaille

6 partants ; 13 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 427 €

Eng. sup. : Ierbalsa, Saint Tropez

12 long, 5,5 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 €

Primes aux éleveurs :

936 € Marc Bouyssou

468 € Earl La Licorne.

273 € Mme Anne-Marie Bichet

185 € Sci La Viguerie, Gerard-Elie Sabathier, Jacques Ortet.

Temps total: 05'00"70

Le no3 WELTMEISTER monté par G. RE est tombé durant le parcours entraînant dans sa chute le no2 SAINT TROPEZ monté par A. Zuliani.

PRIX DE MONT DE MARSAN 1728 4511

(Steeple-Chase, - A réclamer)

3.800 m

2

3

10 000 € (4 800, 2 400, 1 400, 950, 450) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 7.000 ou 9.000. Poids: 68 k. Les chevaux mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

- 1554 ³ My Marlim, h, b, 9 ans, par Martaline GB et My Fabuleuse (Fabulous Dancer USA), 72 k (68 k), (9.000), Mme Gerard Aoudai (*G Siaffa*), A Chaille-Chaille
- 361 2 Happy March, h, b, 9 ans, par Early March GB et Luna De Miel GB (Shareef Dancer USA), 68 k, (7.000), Joel Barrao (D Lesot), J Barrao
- 1554 2 Sherwafan, h, bf, 8 ans, par Della Francesca USA et Sherwana (GB) (Traditionally USA), 68 k, (7.000), \otimes , Mme Loetitia Saint Martin (*J Nattiez*), JP Daireaux
- 1554 1 Dickenek, h, bf, 5 ans, par Dick Turpin IRE et Baladewa GER (Monsun GER), 70 k (67 k), (7.000), Claude Olivier Corral (A Beaudoire), H Lageneste (s)
- **Songaron GER**, h, np, 6 ans, par Nicaron GER et Song Of Night GER (Tiger Hill IRE), 68 k (67 k), (7.000), Mme Jenny Amouraben (A Orain), Mme J Amouraben 5
 - Caneley, h, 6 ans, (AQ), 68 k (65 k), (7.000), M Grain (J Geuns),
 - Diamond Vega, h, 5 ans, (AQ), 70 k (67 k), (9.000), J Ortet (s) (F Mouraret de Vita), J Ortet (s) Daissa Diser, h, 7 ans, (AC), 70 k (69 k), (9.000), Scea Haras
- de Peyre (S Carrere), E Papon

One Way, h, 6 ans, 68 k (65 k), (7.000), JF Cuenca (H Rodriguez Nunez), JF Cuenca

9 partants ; 25 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 294 €

Sans motif: Takelot

9,5 long, 1,5 long, 7,5 long, 3 long, loin.

4 800 € - 2 400 € - 1 400 € - 950 € - 450 €

Primes aux éleveurs :

720 € Haras du Puy.

- 360 € Alain Clavier, Roger-Yves Simon. 210 € Bernard Fernand Leclere, Richard Leclere, Mme Raymonde Leclere.
- 142 € Mme Benoit Gabeur.
- 67 € Thilo Sebastian Seyb, prime non attribuée

Sherwafan, réclamé 7.300,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'54"10

PRIX ECURIE DU BIEN ETRE 1729 4512

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4.300 m

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 4 et 5 ans, les 5 ans n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 67 k.; 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 5.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1565 ² Espoir, h, b, 4 ans, (AQ), par Spider Flight et Lady Va (Useful), 69 k (66 k), Marion (s) (*E Metivier*), J Marion (s)
- 1624 ³ Martasprings, f, al, 4 ans, par Martaline GB et Aurore Celtique (Alamo Bay USA), 67 k, Jean-Marie Le Roux (*R Julliot*), À Lacombe
- 1548 ³ Dame Sacre, f, gr, 5 ans, (AQ), par Laverock IRE et Sacree (Dom Alco), 67 k (64 k), Bruno Fraize (R Aguilera Puente), C Cheminaud
- 1548 ⁴ Aya Gold, f, al, 4 ans, par Deportivo GB et Pepite Dancer (IRE) (Intikhab USA), 65 k (62 k), ⊗, Maurice de Lagenesté (A Estrabol), H Lageneste (s)
- 1608 ⁴ Derby Mag, h, gr, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Rose Indienne (Epervier Bleu GB), 69 k, Mlle Sylviane Mestries (*D Lesot*), Mlle S Mestries
- 1610 4 Dela Croixnoire Aa, f, 5 ans, (AC), 67 k, Mlle V Crozetiere-Roulet (E Bureller), A Mesnil
- Dashwood, h, 5 ans, 69 k (66 k), F Minetti (F Mouraret de Vita), F Minetti

7 partants ; 18 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 216 €

Sans motif: Marina Grise.

1 long, courte encolure, 1,5 long, 18 long, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Gaec Longchamp.

432 € Bernard Le Roux, Jean-Marie Le Roux.

252 € Patrice Vagne.

171 € Mme Anne-Benedicte Cuvillier.

81 € Comte Antoine-Audoin Maggiar, Mlle Antonia Maggiar, Anatole Maggiar, Aristide Maggiar

Temps total: 05'36"60

PRIX D'AGEN 1730 4513

4.300 m

(Steeple-Chase-Cross-Country)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1er d'une course de dotation totale de 17.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeplechases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1612 ⁴ Darling Collonges, f, gr, 5 ans, (AQ), par Astarabad USA et Quadrette Collonges [Fragrant Mix (IRE)], 70 k (67 k), Marion (s) (E Metivier), J Marion (s)
- **1549** 4 **Mendigo**, h, np, 8 ans, par Ungaro GER et Maitresse Mam'bo (Sky Lawyer), 72 k, Jean-Yves Corduan (*D Ulinski*), JY Corduan
- 1609 4 Djahilor, h, al, 9 ans, (AA), par Ilbarritz et Djalousi (Djainor), 78 k (75 k), ⊗, Mme Pascale Pasqualini (L Franzel), Mlle M Chiampo
- **1549** ² **Beauty Maria**, f, b, 10 ans, par Bernebeau et Samba Maria (Hero's Honor USA), 73 k (70 k), ⊗, Eric Papon (*H Rodriguez* Nunez), E Papon
- **1609** ² **Hodija**, f, b, 7 ans, (AC), par Assessor IRE et Hestampe Japonaise (Kadalko), 67 k, ⊗, Patrick Saint-Martin (*D Lesot*), H Lageneste (s)
- 1651 Tradisatine, f, 8 ans, 69 k (66 k), D Lacassagne (J Geuns), Mlle M Chiampo 1611 ⁵ Argese De La Brunie, h, 8 ans, (AA), 68 k (65 k), GUY Authier
- (F Mouraret de Vita), Mlle M Chiampo 1632 2 Summer Creek, h, 9 ans, 71 k (70 k), Y Lemonnier (A Orain),
- Y Lemonnie Great Jack, h, 6 ans, 70 k (67 k), ⊗, JY Corduan (A Estrabol), 1608
- JY Corduan Cacingie, f, 6 ans, (AQ), 65 k, XL Le Stang (R Le Stang), XL Le 1620
- Ceimeirita, f, 6 ans, (AQ), 70 k (67 k), \otimes , P Le Geay (A Beaudoire), P Le Geay

11 partants ; 24 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 210 €

2 long, 3 long, 1/2 long, 5,5 long, 1 long 1/4, 20 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Gaec Delorme Freres.

468 € Eric Sourbe.

273 € Suc. Marcel Delord. 87 € Haras National de Pompadour.

Temps total: 05'32"00

Le jockey Dowy Lesot est tombé durant le parcours il a été pris en charge par l'équipe médicale présente. Le médecin ne l'autorise pas à remonter.

BO 2018/22 - obstacle XIX

COMPIEGNE

0880 296

Mardi 23 octobre 2018

Commissaires des courses : Bernard GOURDAIN -Jean-Pierre COLOMBU - Nicolas MACON - Denis MASSION

PRIX KERLOR 1731 4655

3 450 m

1

2

3

4

5

arr

(Steeple-Chase. - A réclamer)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1257 ⁵ Meeting Life POL, m, b, 3 ans, par Exciting Life IRE et Mikola POL (Dixieland POL), 72 k (69 k), (20.000), Mme Patrick Papot (AD Fouchet), G Macaire (s)
- **Brennus**, f, b, 3 ans, par Zoffany IRE et Dream For Life (Oasis Dream GB), 69 k, (18.000), Ecurie Herve Guerin (*J Charron*), GAB Leenders
- 1540 ⁴ Villa Collet, f, b, 3 ans, par Planteur (IRE) et Whoopsie GB (Unfuwain USA), 67 k, (14.000), Jacques Beres (*R Schmidlin*), FM Cottin (s)
- **Black Owner**, f, bf, 3 ans, par Augusta National (IRE) et Black Risk (Grey Risk), 69 k (66 k), (18.000), Philippe Sauvage (*T Blainville*), P Leblanc 1691
- **Blue Crystal**, h, b, 3 ans, par Blue Bresil et Crystale De France [Northern Crystal (GB)], 72 k (68 k), (20.000), Mlle Carole Boisdron (*B Lemor*), P Leblanc
- 1691 ⁵ Brazil De L'Orme, h, 3 ans, 71 k (68 k), (18.000), C Troger (C Smeulders), L Maceli
- 1540 3 Lilie, f, 3 ans, 70 k (67 k), (20.000), Y Fouin (s) (A Merienne), dist Y Fouin (s)
- Rive One, f, 3 ans, 69 k (66 k), (18.000), M Lasry (M Lefebvre), M Seror (s)
- Lee D'Anjou, f, 3 ans, 70 k (67 k), (20.000), P Lenogue (S Pechaire), P Lenogue

9 partants ; 12 eng. ; 4 eng. sup. - Total des entrées : 1 032 $\mathbin{\in}$

Eng. sup. : Brennus, Black Owner, Blue Crystal, Brazil De L'Orme

3 long, courte encolure, 5 long, 20 long.

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs :

- 1 656 € Sk Widzow, Mme Anna Tyszko, prime non attribuée.
- 828 € Pierre Cornou
- 483 € Thierry de la Heronniere, Sarl Jedburgh Stud. 327 € Philippe Sauvage, Jean-Philippe Sauvage, Mlle Julia Sauvage.

155 € Mlle Carole Boisdron.

Brazil De L'Orme, réclamé 18.502,00 € par son propriétaire.

Rive One, réclamée 19.100,00 € par BRIAN DUNN.

Lilie, réclamée 20.777,00 € par son propriétaire

Temps total: 04'24"28

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête afin d'examiner les causes et les conséquences des erreurs de parcours des jockeys Corentin SMEULDERS (BRAZIL DE L'ORME), arrêté, Adrien MERIENNE (LILIE), arrivé premier et Maxime LEFEBVRE (RIVE ONE) arrivé 3ème. Après examen du film de contrôle et audition des jockeys précités, les Commissaires ont distancé les pouliches LILIE et RIVE ONE respectivement arrivées aux 1ère et 3ème, leur jockey ayant commis une erreur de parcours. Pour ce motif, les Commissaires ont sanctionné les jockeys Corentin SMEULDERS, Adrien MERIENNE et Maxime LEFEBVRE par une interdiction de monter d'une durée de 15 jours.

PRIX DE PORNIC 1732 4652

3.600 m

1

2

3

4

(Haies. - A réclamer)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer au minimum pour 9.000 avec prix de réclamations supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamations supérieurs à 9.000. En outre, les poulains et les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Etoile Moriviere, f, b, 4 ans, par Saddex (GB) et Fleur De Princesse (Passing Sale), 69 k (66 k), (15.000), Eric Moussion (A Merienne), Y Fouin (s)
- Summer Sweet, h, b, 4 ans, par Spirit One et Mer Du Sud [Montjeu (IRE)], 69 k (66 k), (11.000), Le Haras de la Gousserie (*F Girard*), M Seror (s)
- 1533 ³ Un Amour De Risk, h, al, 4 ans, par No Risk At All et Road To Perdition GB (Giant's Causeway USA), 70 k (67 k), (13.000), Mlle Helene Dichamp (*R Mayeur*), Y Fouin (s)

Juneau Basc, h, al, 4 ans, par Zambezi Sun GB et Castagna (Astarabad USA), 69 k, (11.000), Olivier Regley (*M Farcinade*), O Regley

- 919 ⁵ Ranger No Risk, h, b, 4 ans, par No Risk At All et Ranjana (Barathea IRE), 73 k (71 k), (15.000), Gallorini (s) (MIIe N Desoutter), JP Gallorini (s)
- **1559** 4 **Carlota**, f, 4 ans, 68 k, (13.000), A Le Duff (Y Kondoki), A Le Duff
 - **Earthquake**, h, 4 ans, 70 k (67 k), (13.000), P Lenogue (S Pechaire), P Lenogue
- **Ellyva**, f, 4 ans, 67 k (64 k), (11.000), SAM Couvreur (*F Leroy*), SAM Couvreur
- 1222 ¹ Sitor D'Altea, h, 4 ans, 71 k (68 k), (15.000), Ecurie Etoile N.v. (A Coupu), M Mescam

9 partants ; 23 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 388 €

Certf. vétérinaire : Komback.

1 long, 8 long, 9 long, 2,5 long, 3/4 long, 1 long.

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs :

- 1 656 € Patrick Harroin.
- 828 € Le Haras de la Gousserie
- 483 € Olivier Martienne, Mme Nancy Martienne, Benoit Gardrat.
- 327 € Sebastien Dufrancatel.
- 155 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger

Sitor D'Altea, réclamé 16.200,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'25"02

A l'issue de la course, après avoir entendu le jockey Antoine COUPU en ses explications, les Commissaires ont distancé le hongre SITOR D'ALTEA de la deuxième place, son jockey s'étant présenté à la pesée après la course avec un poids inférieur à celui résultant des conditions de la course

Pour ce motif, les Commissaires ont sanctionné le jockey Antoine COUPU d'une interdiction de monter d'une durée de 10 jours.

PRIX LOGGIA 1733 4651

3.400 m

(Haies. - Femelles)

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu 18.000 (victoires et places). Poids: 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- 1592 ¹ Alna Top, f, b, 3 ans, par Al Namix et Top Ling (Ballingarry IRE), 69 k (68 k), Mlle Isabelle Nicot (*P Dubourg*), A Chaille-Chaille
- 1537 ¹ Falbala Des Mottes, f, bf, 3 ans, (AQ), par Feel Like Dancing GB et Sepia Des Mottes (April Night), 69 k (66 k), Earl Ecurie des Mottes (A Zuliani), F Nicolle
- 1415 ⁵ Korkouee, f, b, 3 ans, par Poliglote (GB) et Kotkicha (Mansonnien), 69 k, Mme Suzanne Tessier (*B Lestrade*), G Macaire (s)
- 1188 ¹ Nina De L'Orme, f, b, 3 ans, par Irish Wells et Kavusakan (Sagamix), 68 k (64 k), Dominique Bressou *(B Berenguer)*, D Bressou
- 1575 ¹ French Bird, f, b, 3 ans, (AQ), par Cokoriko et Sacree Mome (Dark Moondancer GB), 69 k, Mlle Fanny Cypres (G Masure), E Clayeux (s)
- 1492 7 Folie D'Oudairies, f, 3 ans, 67 k, Ecurie Cerdeval (A de Chitray), GAB Leenders

6 partants ; 33 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 2 034 €

Sans motif: Exalting.

Certf. vétérinaire : Via Maresca.

tête, 1/2 long 3/4, 1,5 long, 3 long, 20 long.

21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs :

- 3 240 € Mlle Isabelle Nicot, Patrick Nicot, Arnaud Chaille-Chaille.
- 1 620 € Earl Ecurie des Mottes. 945 € Haras des Coudraies.
- 641 € Mme Martine Gaubert-Peter
- 303 € Mlle Fanny Cypres, Pierre Colson.

Temps total: 04'18"50

PRIX LA FREGATE 1734 4653

3.600 m

(Haies. - Femelles)

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025) - dotation France Galop. Pour pouliches de **4 ans**, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations, ni reçu une allocation de 21.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 7.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **Paul's Saga**, f, gr, 4 ans, par Martaline GB et Humoriste (Saint Cyrien), 66 k ($67^{1/2}$ k), Gerald Laroche (*J Plouganou*), D Cottin (s)
- 1482 2 Presidente Line, f, al, 4 ans, par Martaline GB et Presidence [Nikos (GB)], 66 k, Ecurie Cerdeval (A Poirier), A Couetil (s)
- 245 ¹ Etoile Du Luy, f, al, 4 ans, (AQ), par Muhaymin USA et Feline Du Luy (Marathon USA), 67 k, Earl Haras du Luy (*K Nabet*), G Macaire (s)
- 1589 ⁴ Elektra Post, f, gr, 4 ans, (AQ), par American Post GB et Quezac Du Boulay (Useful), 66 k (62 k), Pascal Priollet (A Pageot), L Viel (s)
- **Eccetera**, f, b, 4 ans, (AQ), par Fuisse et Indecise (Cyborg), 66 k, Ecurie Centrale (*D Mescam*), FM Cottin (s)

1482 Miss Mome, f, 4 ans, 66 k, F Cailler (E Chazelle), JUL Phelippon

Kallipso, f, 4 ans, 66 k (63 k), A Junk (s) (F Bayle), A Junk (s) Accelera, f, 4 ans, 66 k (64 k), JP Gallorini (s) (MIle N Desoutter), JP Gallorini (s)

Majanisca, f, 4 ans, 66 k, E Lecoiffier (H Lucas), E Lecoiffier Spirit Of Ecstasy, f, 4 ans, 66 k, G Derat (A Desvaux), G Derat

10 partants ; 16 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 306 € 1 long, 2,5 long, 12 long, 5 long, 5 long, 3 long, 6,5 long, 15 long. 21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs :

3 240 € Philippe Ouvry, Ecurie des Vives Terres. 1 620 € Pierre Goral, Haras du Hoguenet.

945 € Earl Haras du Luy

641 € Pascal Priollet. 303 € Francois-Marie Cottin.

Temps total: 04'21"65

PRIX DE LA HAGUE 1735 4650

3.400 m

3

5

9

7

8

(Haies. - A réclamer)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 3 ans. mis à réclamer au minimum pour 12.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 12.000. En outre, tout poulain ou pouliche ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k

- La Grande Zame, f, bf, 3 ans, par Zambezi Sun GB et Marechale (Anabau USA), 66 k (63 k), (12.000), &, Pierre Cornou (A Coupu), PH Peltier
- Vertical Adele, f, b, 3 ans, par Great Journey JPN et Vertical Tango (Vertical Speed), 67 k (64 k), (14.000), Écurie Alexanian (R Maveur), E Lyon
- 1641 ⁴ Bolt Of Lightning IRE, h, b, 3 ans, par Canford Cliffs IRE et A Good Year IRE [Montjeu (IRE)], 69 k (66 k), (14.000), ⊗, Giampiero Ruscelli (A Merienne), D Satalia
- **Broken Diamond**, f, b, 3 ans, par Diamond Green et Broken And Go (Chichicastenango), 69 k (65 k), (18.000), Butel & Beaunez (s) (Mile M Lagrange), Butel & Beaunez (s) 1528
- Heaven's Night, f, gr, 3 ans, par Vol De Nuit GB et Yaven [Marchand De Sable (USA)], 70 k (69 k), (20.000), David Dahan 1693 Michal (D Ubeda), J Michal
- 1462 3 Saaluste, h, 3 ans, 68 k (66 k), (12.000), Mlle A Berger (Mlle N Desoutter), JP Gallorini (s)
- 1528 ⁵ Burrows Meadow, f, 3 ans, 68 k (64 k), (16.000), A Vangelisti (Mlle M Daubry-Barbier), D Satalia 7 8
- **Zaporogue**, h, 3 ans, 70 k (67 k), (16.000), ⊗, X Kepa (*N.W O'Driscoll*), FM Cottin (s) 1176
- Fiancee Du Large, f, 3 ans, 69 k (65 k), (18.000), P Noue 1557 (F Bayle), Butel & Beaunez (s)
- L'Ottoman, h, 3 ans, 73 k (69 k), (22.000), Mlle F Perree 1599 arr (C Smeulders), JY Artu (s) Nikaki, h, 3 ans, 70 k (69 k), (16.000), Akhal Teke Properties Srl arr (N Gauffenic), A Marciàlis
- 1547 3 Loulio, h, 3 ans, 68 k (66 k), (12.000), G Blain (E Labaisse), arr A Boisbrunet (s)
- Crocopar, h, 3 ans, 68 k, (12.000), C&Y Lerner (s) (A de Chitray), C&Y Lerner (s) arr
- **1528** ⁴ **Via Appia**, f, 3 ans, 68 k (65 k), (12.000), ⊗, H De Waele (*S Pechaire*), P Lenogue thé

14 partants ; 26 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 526 €

Eng. sup. : Bolt Of Lightning IRE

2 long, 2,5 long, 1 long 1/4, courte encolure, 6 long, 3,5 long, 3,5 long, 12

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs :

- 1 656 € MIle Julie Mestrallet, Mme Francine Mestrallet.
- 828 € Claude Michel.
- 483 € Asterra Holdings Ltd, prime non attribuée.
- 327 € Haras de Lonray, Mme Nathalie Fischini.
- 155 € Franck Benillouche.

Saaluste, réclamé 12.666,00 € par SEROR (S).

Bolt Of Lightning IRE, réclamé 14.102,00 € par son propriétaire.

La Grande Zame, réclamée 15.333,00 € par son propriétaire.

Vertical Adele, réclamée 15.800,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'11"91

A l'issue de la course, après avoir entendu le jockey Antoine COUPU en ses explications, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage abusif de la cravache (7 coups/1ère infraction).

PRIX DE NOGENT 1736 4654

3.800 m

(Haies. - A réclamer)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k.

Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1601 2 Fumseck, h, b, 9 ans, par Apsis GB et Soft Cachemire (Arctic Tern USA), 68 k (66 k), (9.000), Georges Mollier (N Gauffenic), D Windrif
- **1605** 4 **Un Roc Du Grandval**, h, b, 10 ans, (AQ), par Network GER et La Grande Vallee (Chef De Clan), 71 k (68 k), (15.000), Mme Estelle Haentjens (A Coupu), Y Fertillet (s)
- 1601 ³ Roi Austral, h, bf, 7 ans, par Fairly Ransom (USA) et Reine Des Loups (Loup Solitaire USA), 70 k (67 k), (13.000), Mlle Birgit Regele (*N.W O'Driscoll*), FM Cottin (s)
- Lamigo, h, gr, 10 ans, par American Post GB et Lamboghina GER (Alkalde GER), 71 k (68 k), (15.000), Jean-Pierre Vanden Heede (A Merienne), JUL Phelippon
- **Cannyon**, h, gr, 6 ans, (AQ), par Al Namix et Nonita De Clerval (Nononito), 68 k (65 k), (9.000), Philippe Lamotte D'Argy (*B Berenguer*), R Marcel

Doujani, h, 5 ans, 70 k (67 k), (13.000), H Langot (*C Smeulders*), H Langot

719 1 Soft Dancer (IRE), h, 9 ans, 71 k (70 k), (11.000), Mme C Dichamp (D Ubeda), ML Mortier (s)

Livingstone Devaig, h, 7 ans, 71 k (68 k), (15.000), P Lenogue (M Lefebvre), P Lenogue **Beau Nom**, h, 6 ans, 70 k, (13.000), Mme A Vignion (*E Chazelle*), JUL Phelippon

1158 4 Liffey, f, 5 ans, 69 k (66 k), (15.000), Mme H Devin (P Moreau),

F Nicolle **1694** ⁴ **Baleze Allen**, h, 7 ans, (AQ), 69 k (67 k), (11.000), PH Peltier (*Mlle N Desoutter*), PH Peltier

1466 2 Babalshams, h, 7 ans, 73 k (70 k), (15.000), Mme I Pacault (C Sagot), Mme I Pacault

12 partants ; 34 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 018 €

Sans motif: Get Ready Freddy GB.

Certf. vétérinaire : Joffretou. 1/2 long 3/4, 1 long, 2,5 long, 20 long, 1/2 long 3/4, encolure, 12 long.

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs :

1 656 € Marc Leonetti.

483 € Mme Valerie Rouillere, Pierre-Hugues Henry, Mlle Jade Henry.

155 € Philippe Lamotte D'Argy.

Fumseck, réclamé 9.666.00 € par son propriétaire.

Soft Dancer (IRE), réclamé 11.011,00 € par son propriétaire.

Doujani, réclamé 14.001,00 € par son propriétaire.

Un Roc Du Grandval, réclamé 17.777,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'40"15

Le jockey Steven PECHAIRE s'étant accidenté dans le Prix de La Hague, les Commissaires ont autorisé son remplacement par le jockey Maxime LEFEBVRE sur le hongre LIVINSTONE DEVAIG.

PRIX HURON 1737 4656

(Steeple-Chase. - Handicap)

3 800 m

58 000 € (26 100, 12 760, 7 540, 5 220, 2 900, 2 030, 1 450) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans.

La référence applicable dans ce handicap sera +12

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Référence : +12

- Eclair Mag, h, b, 4 ans, par Network GER et Katerinette (Video Rock), 68 k, Comte Antoine-Audoin Maggiar (F de Giles), E Clayeux (s)
- 1544 ⁴ Cocolegustachocho, h, al, 4 ans, par Spirit One et Grey Winner (Take Risks), 70 k, Boutin (s) (*L Philipperon*), M Seror (s)
- 1014 ⁴ Polinuit, h, gr, 4 ans, par Poliglote (GB) et Ma Nuit Chez Maud (Saint Estephe), 65 k, Sarl Carion E.m.m. (A de Chitray), À Boisbrunet (s)
- 1381 ³ Carmen Du Berlais, f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Clea Du Berlais (Trempolino USA), 68 k, Mme Magalen Bryant (G Masure), Y Fouin (s)
- 1546 4 Vif Ardent, h, gr, 4 ans, par Network GER et Virgata (Turgeon USA), 69 k, Jacques Liscia (T Beaurain), Butel & Beaunez (s)
- **Great Parade**, h, b, 4 ans, par Great Pretender IRE et Paradana (Dress Parade IRE), 691/2 k, Mme Jean-Pierre Roussel (B Claudic), Y Fouin (s)
- A Lougie, f, b, 4 ans, par Walk In The Park IRE et Stoa IRE (Peintre Celebre USA), 68 k, Jean-Louis Dehez (A Merienne), S Dehez (s)
- 1546 5 Every Bere, h, 4 ans, 68 k, P Ponsot (D Ubeda), C Aubert
- 1558 4 Loustik D'Agrostis, h, 4 ans, 64 k, Mlle D Eustache (F Leroy),
- 1417 2 Storm Del Santo, h, 4 ans, 70 k, J Andt (B Lestrade), G Macaire (s)

10 partants ; 47 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 2 163 €

XXI BO 2018/22 - obstacle

Certf. vétérinaire : Evidence Allen.

3/4 long, 8 long, 1,5 long, 2,5 long, 5 long, 3 long, 1 long, 18 long. 26 100 € - 12 760 € - 7 540 € - 5 220 € - 2 900 € - 2 030 € - 1 450 €

Primes aux éleveurs

3 915 € Comte Antoine-Audoin Maggiar, Mlle Antonia Maggiar, Anatole Maggiar, Aristide Maggiar.

1 914 € Boutin (s)

1 131 € Sarl Carión E.m.m. 783 € Jean-Marc Lucas

435 € Ecurie Haras des Marais.

304 € Mme Mauricette Ribot.

217 € Jean-Louis Dehez, Mme Gisele Dehez.

Temps total: 04'41"84

A l'issue de la course, après avoir entendu le jockey Alain de CHITRAY en ses explications, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage abusif de la cravache (7 coups/1ère infraction). Par ailleurs, les Commissaires ont adressé des observations au jockey Ludovic PHILIPPERON pour avoir fait un usage de sa cravache le coude levé au-dessus de la pointe de l'épaule.

STRASBOURG

0907 297

Mercredi 24 octobre 2018

Commissaires des courses : Marc FREYSZ - François BURG -Jean-Pierre FIX - Damien KREBS

PRIX DE LA PLACE STANISLAS 1738 4697

(Steeple-Chase. - A réclamer)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 8.000, 10.000 ou 12.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. ; pour 12.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 6.000 porteront

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1550 ¹ Schwarzwald, h, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Sancoin USA (Gulch USA), 70 k, (8.000), Ecurie des Mouettes (*B Lestrade*), G Macaire (s)
- 1683 ⁴ Go'n Win, f, b, 4 ans, par No Risk At All et Esteraza (Kingsalsa USA), 68 k (65 k), (10.000), Ecurie Anjou Passion (A Merienne), J Marion (s)
- **Deux Par Deux**, h, b, 4 ans, par Manduro GER et Kassala (Phantom Breeze IRE), 72 k (69 k), (12.000), Jules Sigler (*Q Jacob*), E Clayeux (s)
- 1666 2 Saldorello, h, al, 4 ans, par Saddex (GB) et Helvetic Melody (Kendor), 72 k (69 k), (12.000), Marion (s) (E Metivier), J Marion (s)
- Echo Roc De Kerser, h, al, 4 ans, par Network GER et Roquette De Kerser (Yokohama USA), 72 k (69 k), (12.000), Ecurie des Dunes (*T Cheesman*), P Quinton (s)

5 partants ; 13 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 239 $\mathbin{\in}$

Eng. sup. : Echo Roc De Kerser

8 long, 8 long, 2 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Helmut Volz.

468 € Ambroise Dupont.

273 € Jules Sigler.

185 € M.I. Bloodstock Ltd. 87 € Mme Kerstin Drevet

Go'n Win, réclamée 10.750,00 € par son propriétaire.

Schwarzwald, réclamé 12.449,00 € par M KREBS A DESIGNER SOUS 48H.

Deux Par Deux, réclamé 13.500,00 € par son propriétaire.

Temps total: 05'03"14

PRIX DE LA 1ERE ARMEE 1739 4695

(Steeple-Chase-Cross-Country)

5.200 m

1

4.000 m

1

2

3

4

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 10.000 . Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1461 ² A Vos Marques, f, np, 8 ans, (AQ), par Network GER et Marly Du Misselot (Sheyrann IRE), 70 k, Emmanuel Sayet (*F de Giles*), E Sayet
- 1483 ³ Tabac D'Estruval, h, bf, 11 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Javelle D'Estruval (Cadoudal), 74 k, Andre Sannier (*H Tabet*), 2 A Sannier
- 1649 3 Corrida Des Obeaux, f, bf, 6 ans, (AQ), par Kapgarde et 3 Hispaniola (Useful), 68 k (65 k), Alexandre Hamel (J Zerourou), S Eveno
- 1483 4 Serko D'Ace, h, 12 ans, (AQ), 71 k (68 k), D Limousy (MA Mermel), D Limousy

- 1563 3 Caproc De Kerser, h, 6 ans, 71 k, Ecurie des Dunes (A Gasnier), P Quinton (s)
- Violeta Song, f, 9 ans, (AQ), 67 k (64 k), AND Roussel (G Fabre), AND Roussel

6 partants ; 23 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 266 €

10 long, tête.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € Mme Francoise Thenard-Chan.

441 € Mme Nicolas Devilder, Benjamin Devilder.

Temps total: 07'01"72

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête concernant la fin de parcours du hongre SERKO D'ACE (Michel-Ange MERMEL), arrivé 3ème et son respect du parcours prévu. Après examen du film de contrôle et audition du jockey précité, les Commissaires ont distancé le hongre SERKO D'ACE de la 3ème place, celui-ci n'ayant pas effectué le parcours réglementaire, passant à l'extérieur d'un fanion matérialisant un passage obligatoire, à environ 400 mètres de l'arrivée. Par ailleurs, ils ont sanctionné le jockey Michel-Ange MERMEL d'une interdiction de monter d'une durée de 15 jours pour avoir commis une erreur de parcours.

PRIX EPA GRAND EST (PRIX D'AUTEUIL) 1740 4694

4.000 m

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à **57** k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 12.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Rootster, h, gr. 5 ans, par Saddler Maker (IRE) et Quadina (Baroud D'Honneur), 67 k, David Lumet (B Lestrade), G Macaire (s)
- 1653 ⁷ Dorelko Des Obeaux, h, b, 5 ans, (AQ), par Balko et Kore Des Obeaux (Saint Cyrien), 70 k (67 k), Alexandre Hamel (*G Boinard*), S Eveno
- 1514 4 Saint Empereur, h, b, 5 ans, par Saint Des Saints et First Empress (Dernier Empereur USA), 67 k, Stephane Eveno (B Gelhay), S Eveno
- 1649 ² Fine Angels, f, b, 5 ans, par Fine Grain JPN et Star Jelois [Marchand De Sable (USA)], 69 k, Patrick-Roger Nicolas (H Tabet), E Caroux
- 760 ² Bijoux De Soleure, f, 5 ans, 68 k, Mlle S Schenker (F de Giles), E Clayeux (s)
- 1513 Littlemissdynamite GB, f, 5 ans, 65 k, R Stanley (THO Gillet), E Clayeux (s)
- 1678 3 Dixit Du Granit, h, 5 ans, (AQ), 70 k (67 k), PO Robert tbé (E Metivier), J Marion (s)

Dernier Cri, h, 5 ans, (AQ), 68 k, Haras de Saint-Voir (A de Chitray), N de Lageneste

8 partants ; 22 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 241 €

6 Iona, Ioin, 6 Iona,

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € David Lumet, Mme Catherine Lumet

756 € Mme Nicolas Devilder, Mme Laure Rebuffe.

441 € Mme Sandrine Eveno, Michel Marius Moureaux.

299 € Bertrand Gouin, Antoine Gouin, Alexandre Gouin.

Temps total: 04'53"67

Le jockey Damien ULINSKI étant absent sur l'hippodrome, les Commissaires ont autorisé son remplacement par le jockey Hakim TABET sur la jument FINE ANGELS.

PRIX HENRI DORY 1741 4696

4.000 m

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant, cette année, en course à obstacles, ni recu une allocation de 8.000 ni été classés 2ème d'une course de dotation totale de 21.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Derby De Tendron, h, b, 5 ans, (AQ), par Voix Du Nord et Natika De Tendron (Oumnaz), 67 k, Stephane Eveno (B Gelhay), S Eveno
- Wind Of Change GER, m, b, 5 ans, par Monsun GER et Wells Present GER (Cadeaux Genereux GB), 67 k, Xavier Brelaud (K Herzog), M Pitart
- 1626 6 Irish Valley GER, f, al, 5 ans, par Three Valleys USA et Irish Eagle GER (Eagle Eyed USA), 66 k (63 k), Stall Heymann Gmbh (J Geuns), Mme M Rotering
- Filou De Juilley, h, bf, 5 ans, par Ungaro GER et Lucy De Juilley (Goldneyev USA), 69 k (66 k), Claude Weber (J Zerourou), C Weber
 - Indaya, f, b, 5 ans, par Indian Danehill IRE et Cristory (Dom Alco), 68 k, Hans-Jorg Haltiner (F de Giles), M Pitart

XXII

Rare Boy, h, 5 ans, 67 k (63 k), U Wolf (J Coyer), M Pitart 1514 5 Diamant Gris, h, 5 ans, (AQ), 67 k (65 k), E Brac de la Perriere 7 (M Camus), A Boisbrunet (s) Lysitrix, f, 5 ans, 65 k, W Lehmann (H Tabet), W Lehmann 8 1626 960 4 Didji Du Lac, h, 5 ans, 68 k (65 k), AND Roussel (G Fabre), AND Roussel Zuckerprinz, h, 5 ans, 67 k (64 k), Mme K Kaczmarek (D De 10 Clerca). U Schwinn Wanda Law, f, 5 ans, 65 k (64 k), C Thiriet (G Boinard), 1539 S Eveno The Little Star, f, 5 ans, 65 k, C Schiff (THO Gillet), C Schiff tbé 12 partants ; 26 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 241 € 1,5 long, 1 long, 1/2 long, 2,5 long, 6 long, 4 long, 8 long, 5 long, 6 long. 7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 € Primes aux éleveurs : 1 152 € Gerard Mercier. 576 € Stall Ullmann, prime non attribuée 336 € Hofgut Heymann Kg, prime non attribuée. 228 € Georges Trincot, Mlle Lucie Trincot.

108 € Hans-Jorg Haltiner.

Temps total: 04'45"96

PRIX AGRITEAM (PRIX DES CONTADES) 1742 4693

3.500 m

3

5

6

8

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, cette année, en course de haies, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 18.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

- Bai De Baie, h, b, 3 ans, par Gris De Gris (IRE) et Diamond Of Diana (Kapgarde), 67 k, Mme Benoit Gabeur (B Lestrade), G Macaire (s)
- 1209 ³ Friendly Star, h, b, 3 ans, (AQ), par Saint Des Saints et Victoria's Star [Poliglote (GB)], 68 k, Mme Magalen Bryant (W Denuault), D Cottin (s)
- **Surviver**, h, b, 3 ans, par Montmartre et Chinawood (Chichicastenango), 67 k, \otimes , Pierre Goral (*RL O'Brien*), G Macaire (s)
- Lord Pit, h, bf, 3 ans, par Confuchias IRE et Lady Ohara 1691 (Kentucky Dynamite USA), 67 k (64 k), Hugo Merienne (A Merienne), H Merienne
- Vino Royale, h, b, 3 ans, par Al Namix et Vie Royale (Kapgarde), 67 k, Christopher Stedman (F de Giles), D Cottin (s)
- 1625 5 Tango Whiskey, f, 3 ans, 65 k, Stall Allegra (L Sloup), M Weber Prince Youm, h, 3 ans, 67 k, Mlle A Mahe (B Gelhay), P Quinton (s)
- Villabona, f, 3 ans, 66 k, Ecurie Kura (K Herzog), S Eveno 1639
- Fleurs Des Blaises, f, 3 ans, (AQ), 65 k (62 k), A Roussel J Zerourou), A Rousse
- **1625** 4 **Mick Petra**, f, 3 ans, 68 k (65 k), A Blanpin *(G Fabre)*, A Blanpin

10 partants ; 40 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 708 €

Certf. vétérinaire : Brother Bernard.

5 long, 5 long, 1/2 long, 10 long, loin, 20 long, 2,5 long, courte tête.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs

1 440 € Ecurie des Vives Terres, Pa-Ouvry, Yves Le Reste.

720 € Mme Magalen Bryant.

420 € Pierre Goral.

285 € James Baudouin, Christian Baudouin.

135 € Christopher Stedman.

Temps total: 04'03"47

Le jockey Angélo GASNIER tombé dans le Prix de la 1ère Armée et ne pouvant se remettre en selle, les Commissaires ont autorisé son remplacement par le jockey Benjamin GELHAY sur le hongre PRINCE YOUM.

TOULOUSE

0545 297

Mercredi 24 octobre 2018

Commissaires des courses : Alain GREFEUILLE -Christian GRANEL - Robert INFANTI - Christian BARTHE

PRIX DE LA DEPECHE DU MIDI (PRIX DU PONT **1743** 4514 3.500 m NFIJF)

(Haies)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500.

1523 1 Blue Blue Eyes, h, b, 3 ans, par Sageburg (IRE) et Blue Hollow (IRE) (Beat Hollow GB), 69 k, Albert Delaey (A Zuliani), F Nicolle

1499 ¹ Ma Saone, f, gr, 3 ans, par Martaline GB et La Saone (Daliapour IRE), 68 k, Jeannot Andt (K Dubourg), G Macaire (s)

1043 3 Spirit Of The Bay, f, b, 3 ans, par Spirit One et Persian Bay [Lost World (IRE)], 66 k, Henri Monchaux (G Masure), F Nicolle Dann, h, al, 3 ans, par Muhaymin USA et Dykam (Dylan Thomas IRE), 67 k (65 k), Ecurie Jarlan (MIle N Desoutter), D Guillemin (s)

Recap, h, b, 3 ans, par Reply IRE et Tairchope (Astair), 67 k (63 k), Mme Nathalie Walton (*Q Houdoin*), T Fourcy

1639 2 A Great News, f, 3 ans, 66 k, G Laroche (E Chazelle),

6 partants ; 56 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 1 072 €

Sans motif: Lakeba.

5,5 long, 5,5 long, 5,5 long, 17 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs

1 440 € Philippe Delaey, Philippe Dievart.

720 € Earl Haras de Nonant Le Pin, Jeannot Andt.

420 € Henri Monchaux, Kevin Porzier, Carlyle Porzier, Milton Porzier.

285 € Ecurie Jarlan.

135 € Jean-Marie Lapouiade.

Temps total: 04'12"90

PRIX DE LA PATTE D'OIE 1744 4515

3.500 m

1

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en steeple-chase, recu 15.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1482 3 Nuit De France, f, b, 4 ans, par Dream Well et Nuit De Guerre (April Night), 65 k (66 k), Ecurie Maulepaire (*T Beaurain*), D Sourdeau de Beauregard (s)

1486 2 Calotin, h, b, 4 ans, par Martaline GB et Cardamine [Garde 2 Royale (IRE)], 70 k, Jeannot Andt (J Reveley), G Macaire (s)

1607 2 Briouze, h, b, 4 ans, par Le Havre (IRE) et Sesimbra IRE (Key Of Luck USA), 70 k (67 k), Gerard Augustin-Normand (A Zuliani), F Nicolle

Super Sage, h, b, 4 ans, par Sageburg (IRE) et Super Anna (Anabaa USA), 67 k, Ecurie des Mouettes (E Chazelle), Mme Laurent-Jové

Etoile Lointaine, f, gr, 4 ans, par Turgeon USA et Mine Lointaine (Antarctique IRE), 65 k, Thierry Bertho (K Dubourg), Mlle I Gallorini

Astarrac, f. 4 ans. 65 k. T de Lauriere (B Fouchet). T de 1018

916 4 Comme Maman, f, 4 ans, 65 k (61 k), Ecurie Cap Orne (A Gautron), D Sourdeau de Beauregard (s)

7 partants ; 32 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 739 €

Eng. sup. : Etoile Lointaine

2 long, 1 long 1/4, 8,5 long, loin, loin.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € Ecurie Maulepaire. 756 € Earl Haras de Nonant Le Pin.

441 € Franklin Finance S.a.

299 € Dream With Me Stable Inc. 141 € MIle Marie-Laure Besnouin.

Temps total: 04'16"90

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu en leurs explications les jockeys Angelo ZULIANI (BRIOUZE), arrivé 3ème et Thomas BEAURAIN (NUIT DE FRANCE), arrivé 1er, ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée d'un jour, pour s'être décalé vers l'extérieur avant le saut de la dernière haie et avoir ainsi, par ce mouvement, contrarié la progression de son concurrent; l'incident constaté n'ayant eu toutefois aucune conséquence sur l'ordre d'arrivée de la course.

STEEPLE-CHASE D'AUTOMNE DYNAVENA 1745 4516 4 200 m **CERES NUTRITION**

(Steeple-Chase. - Handicap)

48 000 € (21 600, 10 560, 6 240, 4 320, 2 400, 1 680, 1 200) - dotation France

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, recu une allocation de 12,000.

La référence applicable dans ce handicap sera +14.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Référence: +14.

1532 ⁴ C'Est Le Bouquet, h, b, 6 ans, par Coastal Path GB et Radio Saint Voir (Robin Des Champs), 68 k, Haras de Saint-Voir (*D Gallon*), F Nicolle

XXIII BO 2018/22 - obstacle

1402 2 Walk De Cerisy, h, b, 6 ans, par Walk In The Park IRE et Non Liquet (GB) (Kendor), 72 k (69 k), Olivier Varin (AD Fouchet), G Macaire (s)

1595 ³ Mayroc, h, b, 6 ans, par Rock Of Gibraltar IRE et Moonlight Melody GER (Law Society USA), 64 k, ⊗, Eric Lecoiffier (E Bureller), E Lecoiffier

Speed Win, h, b, 6 ans, par Spanish Moon USA et Valse De Bel Air (Call Me Sam), 62 k, ⊗, Eric Lecoiffier (H Lucas), E Lecoiffier

1594 ² Peace Of Burg, h, b, 5 ans, par Sageburg (IRE) et Peace Fonic (Zafonic USA), 72 k (70 k), Ecurie des Mouettes (Mlle N Desoutter), Mme J Laurent-Joye

976 4 **Calyne Club**, f, b, 6 ans, par Clety et Cabaret Club [Top Ville (IRE)], 71 k, ⊗, Pur Sang D'Alienor (K Dubourg), CH Gourdain (s)

254 6 Vataman, h, b, 7 ans, par Cardoun et Volhynie (Volochine IRE), 7 69 k (68 k), Bruno Fraize (S Carrere), C Cheminaud

1593 3 Darjeeling Pecos, f, 5 ans, (AQ), 67 k (63 k), Mme E de arr Lageneste (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

1553 ² Vaheoz, h, 9 ans, (AQ), 71 k, P de Maleissye Melun (*J Plouganou*), D Sourdeau de Beauregard (s)

9 partants ; 30 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 430 €

Eng. sup. : Calyne Club

14 long, 8,5 long, 4,5 long, 3/4 long, nez, loin.

21 600 € - 10 560 € - 6 240 € - 4 320 € - 2 400 € - 1 680 € - 1 200 €

3 240 € Haras de Saint-Voir, Suc. Maurice Goin.

1 584 € Yann Varin, Sebastien Varin.

936 € Dieter Burkle

648 € Mme Virginie Bru.

360 € Ecurie D.

252 € Sylvain Foucher.

180 € Gaec Campos

Temps total: 05'04"80

AUTEUIL

0006 298

Jeudi 25 octobre 2018

Terrain bon

Commissaires des courses : Gérald HOVELACQUE -Emmanuel CHEVALIER DU FAU - Daniel CHAILLOU -Roger WINKEL

PRIX PRE CATELAN 1746 252

(Haies. - Femelles)

3.500 m

1

2

2

3

4

5

6

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025)

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 7.000.

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k

1480 ⁴ **Naturelle**, f, gr, 3 ans, par Martaline GB et Adamantina (Muhtathir GB), 66 k, Famille Moussac (*A Poirier*), A Couetil (s)

Ma Turgeon, f, b, 3 ans, par Turgeon USA et Mamushka (IRE) (Muhtathir GB), 66 k, Mme Henri Devin (M Regairaz), D Bressou

Exalting, f, b, 3 ans, par Saddex (GB) et Mandina (Saint Des 1396 3 Saints), 67 k, Gilbert Lenzi (D Mescam), AS Pacault (s) 4

Fee Du Chenet, f, b, 3 ans, par Muhtathir GB et Tanais Du 1380 Chenet [Poliglote (GB)], 66 k, Mme Magalen Bryant (J Reveley), M Rolland (s)

Sacree Louise, f, b, 3 ans, par No Risk At All et Sacred Music USA (Brahms USA), 66 k, Mlle Alexandrine Berger (*J Charron*), 5

Quick Beauty, f, 3 ans, 66 k, CH de Chaudenay (G Masure),

1543 5 Regba, f, 3 ans, 66 k, P Goral (L Philipperon), M Seror (s)

Acta Est Fabula, f, 3 ans, 66 k (63 k), Ecurie Louis Fagalde arr (A Coupu), JP Gallorini (s)

8 partants ; 27 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 882 € encolure, 2 long, 7 long, 3 long, 1/2 long 3/4, 18 long. 21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs :

3 240 € Haras du Mezeray S.a.. 1 620 € Mme Henri Devin.

945 € Herve Lair, Jean-Louis Lair, Jacques Detre.

641 € Mlle Marie-Laure Besnouin.

 $303 \in Mlle$ Alexandrine Berger, Cesare Gallorini Berger.

Temps total: 04'26"76

PRIX DE L'INSTITUT DU DROIT EQUIN (PRIX 1747 257 4.400 m MONCOURT)

(Steeple-Chase. - A réclamer)

23 000 € (11 040, 5 520, 3 220, 2 185, 1 035)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer au minimum pour 9.000, avec prix de réclamation supérieurs de 2.000 en 2.000. Poids : 68 k. Surcharges accumulées : 1 k. par 2.000 pour les prix de réclamation supérieurs à 9.000. En outre, tout cheval avant, cette année, en steeplechase, reçu une allocation de 10.000 portera 2 k.; plusieurs allocations de 10.000, 4 k

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Un souvenir sera remis par Monsieur Guy HOURCABIE, Président de l'Institut du Droit Equin, au propriétaire, à l'entraîneur, au jockey, à l'éleveur et au cavalier d'entraînement du cheval gagnant.

Soldier's Queen, h, b, 5 ans, par Soldier Of Fortune IRE et Jani's Queen (King's Best USA), 72 k (71 k), (13.000), \otimes , Denis Grandin (*N Gauffenic*), D Grandin

Rasique, h, b, 8 ans, par Enrique (GB) et Rasia (Pistolet Bleu IRE), 73 k (69 k), (15.000), Clement Machado (Mile M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)

1595 2 Menthe Poivree, f, b, 6 ans, par Buck's Boum et Jolie Menthe (Bateau Rouge IRE), 66 k, (9.000), Ecurie Centrale (R Schmidlin), FM Cottin (s)

1595 ⁵ Jani Perse, h, al, 6 ans, par Bernebeau et Janimone (Lavirco GER), 70 k (67 k), (13.000), Andre Incurvaja (*S Pechaire*), P Lenogue

1595 ⁴ Bacqueville, h, b, 7 ans, (AQ), par Secret Singer et Linjaune (Le Nain Jaune), 68 k (65 k), (9.000), Ecurie Centrale (N.W O'Driscoll), FM Cottin (s)

Obelio Mamaca, h, 9 ans, 68 k (65 k), (9.000), Y Fouin (s) 1601 (R Mayeur), Y Fouin (s)

Ptiturf, h, 5 ans, 69 k (66 k), (11.000), Mme H Charlet 1595 (A Merienne), R Chatel (s)

Bleu De Pail, h, 7 ans, (AQ), 72 k (68 k), (17.000), JR Breton (JB Breton), JR Breton

8 partants ; 20 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 230 \in

Condition spéciale : Land Baron, Benevolat.

2,5 long, 4,5 long, 1,5 long, 3,5 long, 15 long, 9 long.

11 040 € - 5 520 € - 3 220 € - 2 185 € - 1 035 €

Primes aux éleveurs

1 656 € Suc. Michel Henochsberg.

828 € Erick Bec de la Motte.

483 € Francois-Marie Cottin

327 € Hubert Langot, Suc. Michel Langot.

155 € Suc. Paule Ouvry.

Menthe Poivree, réclamée 11.234,00 € par Mme PAUL STEIN.

Rasique, réclamé 16.111,00 € par son propriétaire.

Soldier's Queen, réclamé 16.777,00 € par son propriétaire.

Temps total: 05'55"51

Les Commissaires, ont interdit aux hongres LAND BARON et BENEVOLAT de participer à la course, les mentions de vaccinations portées sur leur document d'identification ne permettant pas d'établir qu'ils ont recu les injections de rappel dans les conditions fixées par l'article 135 du Code des Courses au Galop.

PRIX SANTO PIETRO 1748 250

(Haies. - Handicap divisé)

(L.)

Première épreuve

100 000 € (45 000, 22 000, 13 000, 9 000, 5 000, 3 500, 2 500)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Un souvenir sera offert au Propriétaire du cheval gagnant par FRANCE GALOP.

Référence: + 8.

1424 7 Spirit Sun, h, b, 4 ans, par Zambezi Sun GB et Miss Aubane (Kahyasi IRE), 69 k, Haras de Beauvoir (K Nabet), AS Pacault (s)

Eniocanto, h, b, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et Perle Du Seuil (Sleeping Car), 67 k, Passion Racing Club (A Merienne), Butel & Beaunez (s)

Eragone, h, gr, 4 ans, (AQ), par Martaline GB et Sharonne (Robin Des Champs), 65 k, Simon Munir (*J Charron*), PH Peltier 1597

Solidam, h, bf, 4 ans, par Saint Des Saints et Eladame (Snurge IRE), 67 k, Christopher Stedman (M Regairaz), D Bressou

Redwillow Imperial, h, al, 4 ans, par Barastraight (GB) et Kaldouna (Kaldoun), 66 k, Jean-Marc Baudrelle (S Colas), JM Baudrelle

1597 ⁵ Artemidor, f, b, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Polynikova (Polish Summer GB), 68 k, Judicael de la Soudiere-Niault (G Masure), Mme C de la Soudiere-Niault

1589 ¹ Dreamy, f, b, 4 ans, par Dream Well et Tardoune (Spadoun), 661/2 k, Ecurie Centrale *(D Mescam)*, FM Cottin (s)

1574 4 Matriark, f, 4 ans, 68 k, Mme G Reille-Villedey (F Bayle), Butel & Beaunez (s)

Desaguadero, h, 4 ans, 69 k, D Huyck (T Beaurain), Y Fertillet (s)

1602 ¹ **Polyquick**, h, 4 ans, 66^{1/2} k, C Guedj (*J Reveley*), 10 JP Gallorini (s)

3.600 m

- 1533 4 Skins Rock, h, 4 ans, 65 k, Tenuta Dei Principi (A Gasnier),
- 1597 7 Sucaille, f, 4 ans, 681/2 k, JM Baudrelle (A Poirier), JM Baudrelle
- Merlin Woods, f, 4 ans, 68 k, Ballantines Racing Stud Ltd (D Ubeda), ROB Collet (s)
- 1597 2 American Master, h, 4 ans, 70 k, S Gilibert (L Philipperon), M Rolland (s)
- Shamrock Rover, h, 4 ans, 68 k, Mme V Tett (Mr F Tett), 1597 H Merienne
- Doctor Chalnetta, f, 4 ans, 66 k, Ecurie Jaeckin (E Chazelle), 1519 P Adda (s)

16 partants ; 52 eng. ; 16 part. déf. - Total des entrées : 2 396 €

1/2 long, 1,5 long, 1 long, 3/4 long, 10 long, tête, 1,5 long, 1 long 1/4, 2 long. 45 000 € - 22 000 € - 13 000 € - 9 000 € - 5 000 € - 3 500 € - 2 500 €

Primes aux éleveurs

6 750 € Olivier Tricot

3 300 € Sebastien Berger, Guy Berger.

1 950 € Mme Sylvie Robert, Bruno Vagne. 1 350 € Richard Corveller, Ange Corveller.

750 € Zion Train Imperial Stud.

525 € Mme Caroline de la Soudiere-Niault, Pascal Beyer.

375 € François-Marie Cottin

Temps total: 04'21"61

Le jockey Alain de CHITRAY étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SPIRIT SUN par le jockey Kevin NABET. A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition du jockey Ludovic PHILIPPERON et du gentleman-rider Freddy TETT, les Commissaires ont adressé des observations à ce dernier pour avoir tenté de faire progresser le hongre SHAMROCK ROVER, avant la haie du pavillon, en venant à la gauche du hongre AMERICAN MASTER alors qu'il ne disposait pas d'un espace suffisant.

Par ailleurs après avoir entendu en leurs explications les jockeys Dylan UBEDA et Johnny CHARRON, les Commissaires ont sanctionné ce dernier par une interdiction de monter pour une durée de 2 jours pour avoir, en se déportant vers la corde avant la haie du tournant d'Auteuil, mis en difficulté la pouliche MERLIN WOODS.

PRIX TRIQUERVILLE 1749 255

(Steeple-Chase)

(L.)

85 000 € (40 800, 20 400, 11 900, 8 075, 3 825)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une alloaction de 28.000, ni été classé dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 135.000. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) :1 k. par 14.000 cette année et par 32.000 l'année dernière.

- **1600** ² **Blasimon**, h, bf, 4 ans, par Soave GER et Fonaba (GB) (Dr Fong USA), 68 k, Dominique Le Breton (*G Masure*), F Nicolle
- Royale Pagaille, h, b, 4 ans, par Blue Bresil et Royale Cazoumaille (Villez USA), 67 k, Mme Patrick Papot (D Gallon),
- 1522 ² **Queens Crystal**, f, gr, 4 ans, par Turgeon USA et King's Crystal GB (King's Theatre IRE), 66 k, Mme Henri Devin (*M Regairaz*), D Bressou
- Montgeroult, h, bf, 4 ans, par Kapgarde et My Samsara (Trempolino USA), 66 k, Robert Ollivier (L Philipperon), M Rolland (s)
- Eddy Blues, h, al, 4 ans, (AQ), par Kotky Bleu et Oddy (Video Rock), 68 k, Mme Patrick Papot (S Colas), F Nicolle
- World Amiral, m, 4 ans, 67 k, W Munoz (K Herzog), S Culin 6
- 1600 4 Kapeloi, h, 4 ans, 66 k, Ecurie Sagara (M Delage), F Nicolle arr
- Eurasien, h, 4 ans, (AQ), 69 k, Mme M Bryant (J Plouganou), tbé Y Fouin (s)
- 1522 1 Akha Du Mathan, h, 4 ans, 67 k, JM Baradeau (P Dubourg), thé A Chaille-Chaille
- **1588** $\ ^{\uparrow}$ **Enivrante**, f, 4 ans, (AQ), 67 k, Ecurie Mirande (S Paillard), thé Mme I Pacault
- 1586 3 Etourneau, h, 4 ans, 67 k, Ecurie Zingaro (J Charron), tbé JP Gallorini (s)
- 11 partants ; 25 eng. ; 11 part. déf. Total des entrées : 986 €
- 12 long, 20 long, 3 long, 20 long, 3,5 long.

40 800 € - 20 400 € - 11 900 € - 8 075 € - 3 825 €

Primes aux éleveurs

- 6 120 € Christophe Jouandou.
- 3 060 € Philippe Mace.
- 1 785 € Mme Henri Devin, Henri-Francois Devin.
- 1 211 € Sven Pauwels
- 573 € Jacques Cypres

Temps total: 05'49"93

PRIX LUSIGNAN 1750 251

(Haies)

3.500 m

4.400 m

2

5

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025)

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant, en courses à obstacles, ni couru trois fois, ni reçu deux allocations. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes recues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- 154] Please God, h, bf, 3 ans, par Saint Des Saints et Baladewa GER (Monsun GER), 71 k, Mme Benoit Gabeur (B Lestrade),
- 1423 ¹ Flying Startandco, h, b, 3 ans, (AQ), par Cokoriko et Brownie And Co (Dom Alco), 72 k (69 k), Patrick Vandemoortele (A Zuliani), F Nicolle
- **Figuero**, h, bf, 3 ans, (AQ), par Yeats IRE et Annaland (Saint Des Saints), 67 k, Jacques Detre (K Nabet), F Nicolle
- 1596 3 Fou Delice, h, b, 3 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Gladice (Cadoudal), 68 k, Franck Deliberos (G Masure), F Nicolle

Kapdam, h, gf, 3 ans, par Kapgarde et Rainbowline (Martaline GB), 67 k (65 k), Richard Corveller (*T Lemagnen*), A Chaille-Chaille

Frere Jacques, h, 3 ans, 67 k, Haras de Saint-Voir (*J Charron*), GAB Leenders

Beautiful Secret, h, 3 ans, 67 k, Y Maupoil (W Denuault), A Boisbrunet (s)

Quart De Garde, h, 3 ans, 67 k, CH de Chaudenay 1423 (K Dubourg), Y Fouin (s)

Prinz Tin, h, 3 ans, 67 k (64 k), Ecurie Haras des Marais 388 (R Mayeur), Y Fouin (s)

9 partants ; 35 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 183 €

3 long, 15 long, 12 long, 1 long 1/4, 20 long, 11 long, 6 long, 5 long.

21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

3 240 € Mme Benoit Gabeur.

1 620 € Jacques Cypres, Nicolas Cypres, Mlle Fanny Cypres, Arthur Cypres.

945 € Thierry Cypres. 641 € Franck Deliberos.

303 € Richard Corveller.

Temps total: 04'42"64

Le jockey Alain de CHITRAY étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre BEAUTIFUL SECRET par le jockey Wilfrid DENUAÜLT.

Le jockey Jonathan PLOUGANOU s'étant accidenté dans le Prix Triquerville, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre QUART DE GARDE par le jockey Kilian DUBOURG.

PRIX FERDINAND RIANT 1751 256

4.300 m

3

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang) **52 000** € (24 960 12 480 7 280 4 940 2 340)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 17.000. **Poids :** 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places): 1 k. par 5.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Defi Des Mottes, h, al, 5 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Sara De Flee (Useful), 69 k (66 k), Simon Munir (A Zuliani), F Nicolle
- 1521 ⁴ Dakar, h, bf, 5 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Marie D'Anjou [Garde Royale (IRE)], 68 k, Ecurie Centrale (R Schmidlin), FM Cottin (s)
- **1647** ² **Dominicaine**, f, al, 5 ans, (AQ), par Nombre Premier (GB) et Teresa (Discover D'Auteuil), 69 k, Ecurie Centrale (*D Mescam*), FM Cottin (s)
- 1615 ² Desesperados, h, bf, 5 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Gladice (Cadoudal), 67 k (63 k), Franck Deliberos (E Berthonnet), F Nicolle
- 1275 Dararelle, f, b, 5 ans, (AQ), par Daramsar et Quistrelle (Useful), 69 k (65 k), ⊗, Jean-Philippe Schaller (A Coupu), J Planque (s)
- 1605 3 Douglass, h, 5 ans, (AQ), 69 k, Mme S Crepin-Berard (R Julliot), G Denuault (s)
- 544 1 Du Coin De L'Oeil, f, 5 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Patrick Joubert (K Nabet), D Sourdeau de Beauregard (s)
- 1598 3 Defi D'Allier, h, 5 ans, (AQ), 71 k, N Galerne (A Poirier), B Lefevre
- 1635 ⁴ Deauseille, f, 5 ans, (AQ), 68 k, Ecurie Le Mors Aux Dents (*T Beaurain*), E&G Leenders (s)

9 partants ; 15 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 369 €

20 long, 8 long, loin, loin.

24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 €

Primes aux éleveurs :

3 744 € Earl Ecurie des Mottes, Guenael Renier.

1 872 € Francois-Marie Cottin. 1 092 € Francois-Marie Cottin.

741 € Franck Deliberos

351 € Jean-Philippe Schaller.

Temps total: 05'53"40 Le jockey Jonathan PLOUGANOU s'étant accidenté dans le Prix Triquerville, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument DU COIN DE

L'OEIL par le jockey Kevin NABET. Le jockey Stéphane PAILLARD s'étant accidenté dans le Prix Triquerville, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la jument DEAUSEILLE par le jockey Thomas BEAURAIN.

XXV BO 2018/22 - obstacle

PRIX HUNORISK 1752 254

(Haies)

3 600 m

1

5

8

arr

arr

arr

arr

45 000 € (21 600, 10 800, 6 300, 4 275, 2 025)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, en courses à obstacle, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, reçu 16.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

- **Solonder**, h, b, 7 ans, par Solon GER et Schlenderana (Monsun GER), 68 k, Gold And Blue Ltd (*J Reveley*), Mile l Gallorini
- **1589** ³ **Julie Du Puy Noir**, f, b, 5 ans, par Saint Des Saints et Virosa (Villez USA), 67 k, Couetil Elevage (*A Poirier*), A Couetil (s) 2 **Allegro Des Isles**, h, bf, 8 ans, (AQ), par Network GER et Nylia Des Isles (Passing Sale), 67 k, Fabrice Foucher 3 (T Beaurain), F Foucher

Acerbo GER, h, al, 5 ans, par Peintre Celebre USA et Acerba GER (Monsun GER), 67 k, Haras D'Ecouves (E Chazelle), D Windrif

 $\begin{array}{llll} \textbf{Pagino GER}, \text{m, b, 5 ans, par Sholokhov IRE et Peace Flower IRE} & \text{(Dashing Blade GB), 67 k, Manfred Wurtenberger} \\ & \text{(B Gelhay), C Fey (s)} \end{array}$

1475 ² Dame Wal, f, 5 ans, 69 k (66 k), Mme AM Gareau (*C Smeulders*), Mme AM Gareau Rollinginthedeep, h, 7 ans, 67 k, G Salussolia (T Cousseau), 7

Balinas D'Airy, h, 7 ans, (AQ), 68 k (65 k), GC Rudolf (F Bayle), GC Rudolf

1553 3 Amerix, h, 9 ans, 70 k, C Sorignet (M Delage), C Sorignet Don Iron, h, 6 ans, 68 k (65 k), F Duvivier (A Coupu), S Foucher Mawenzi, h, 5 ans, 67 k (64 k), M Boutin (s) (R Mayeur), H Billot (s)

1573 Doralou Des Bordes, h, 5 ans, 67 k, R Dubois (K Dubourg), C Dubourg

Lingot, h, 5 ans, 67 k (64 k), PE Guerin (B Moreaux), PE Guerin arr Sitting Bull, h, 5 ans, 67 k (681/2 k), D Lefrant (D Delalande), arr D Lefrant

Catch Dream, h, 6 ans, 67 k, M Nicolau (D Mescam), arr M Nicolau

550 4 Babaquil, h, 7 ans, (AQ), 67 k (64 k), S Verda (E Metivier), arr

Trillion Stars, h, 7 ans, 67 k, Derek Bloodstock (R Schmidlin), FM Cottin (s)

17 partants ; 43 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 1 197 €

Certf. vétérinaire : Coramix.

Chev. élim. : Master Dan GB. Kasarca.

5,5 long, 3 long, 3,5 long, 2,5 long, 12 long, 4,5 long, 13 long.

21 600 € - 10 800 € - 6 300 € - 4 275 € - 2 025 €

Primes aux éleveurs :

3 240 € Suc. Jean-Louis Lucas.

1 620 € Frederic Bayle, Suc. Daniel Valade, Julien Valade.

945 € Suc. Helene Hubert-Chiche.

641 € Gestut Am Schlossgarten, prime non attribuée.

303 € Gestut Etzean, prime non attribuée.

Temps total: 04'24"12

Après avoir entendu en ses explications le jockey Davy DELALANDE, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour s'être présenté à la pesée avant la course à un poids dépassant de plus d' 1.5kg le poids déclaré.

PRIX CAP 1753 253

3.600 m

1

2

3

(Haies. - Handicap divisé) Deuxième épreuve

56 000 € (25 200, 12 320, 7 280, 5 040, 2 800, 1 960, 1 400)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, ayant couru depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de 7.500, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 70 k.

Cette épreuve ne sera disputée que si huit chevaux au moins ont été retenus comme partants après cette division.

Référence: +14.

- Sasha De L'Elfe, h, np, 4 ans, par Sunday Break JPN et Rue Tournefort [Marchand De Sable (USA)], 69 k, Dominique Bressou (M Regairaz), D Bressou
- 1602 ³ Candos, h, b, 4 ans, par Rajsaman et Scapegrace (IRE) (Cape Cross IRE), 69 k, Gerard Augustin-Normand (*R Schmidlin*), FM Cottin (s)
- **1602** ² **The Reckoning**, h, b, 4 ans, par Enrique (GB) et Upside Down Cake (GB) (Encosta De Lago AUS), 67¹/² k (64¹/² k), ⊗, Tenuta Dei Principi (*C Smeulders*), L Maceli

- **1661** Moody Mary, f, b, 4 ans, par Saint Des Saints et Mood (Laveron GB), 68 k, Sydney Vidal (*E Chazelle*), ROB Collet (s)
- 1597 ³ Nile Paris, h, b, 4 ans, par Apsis GB et Nini De Paris (Lord Of Men GB), 70 k (68 k), Mile Alexandrine Berger (Mile N Desoutter), JP Gallorini (s)
- Easter Boy, h, gr, 4 ans, (AQ), par Martaline GB et Nymphe De Sivola (Philanthrop), 69 k (66 k), Ecurie Jaeckin (F Bayle), P Adda (s)
- **1602** ⁶ **Lascar Gris**, h, gr, 4 ans, par Gris De Gris (IRE) et Vicki (Persian Combat USA), 65 k, Mme Catherine Dubuquoi (*L Philipperon*), ROB Collet (s)
- 1597 ⁴ Wanka Tanka, h, 4 ans, 69 k (67 k), Ecurie des Charmes (*T Lemagnen*), A Chaille-Chaille
- 1602 4 Eclair Du Maffray, h, 4 ans, 67 k (64 k), \otimes , H De Waele (M Lefebvre), P Lenogue
- Rocktaline, f, 4 ans, 69 k (66 k), CE de Roince (A Auchere), N Pays
- Roi D'Oudalle, h, 4 ans, 68 k (65 k), JP Leseigneur (A Merienne), J Marion (s)
- 1378 5 Edylan, m, 4 ans, 70 k, Couetil Elevage (A Poirier), A Couetil (s)
- 1533 Almiburg, h, 4 ans, 69 k (68 k), JM Baudrelle (N Gauffenic), .IM Baudrelle
- 1464 3 Mansionsa, f, 4 ans, 69 k (66 k), J Bisson (A Coupu), **GAB Leenders**
- 1623 2 Maola, f, 4 ans, 68 k, D Miquel (*J Lebrun*), G El Baz arr
- Arcadia Sizing IRE, h, 4 ans, 69 k (66 k), Suc. A Potts (R Mayeur), J Bertran de Balanda (s)

16 partants ; 15 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 560 €

Eng. sup. : Rocktaline

12 long, 1 long 1/4, 5 long, 1/2 long, encolure, 3,5 long, 3/4 long, 3 long, loin.

25 200 € - 12 320 € - 7 280 € - 5 040 € - 2 800 € - 1 960 € - 1 400 €

Primes aux éleveurs :

3 780 € Mme Agnes Lhomme.

1 848 € Franklin Finance S.a..

1 092 € Michel Denisot, Jehan Bertran de Balanda, Herve de Watrigant.

756 € Haras du Hoguenet, Pierre Goral. 420 € Jean-Paul Gallorini, Cesare Gallorini Berger.

294 € Ecurie Jaeckin

210 € MIle Sabine Lucchesi

Temps total: 04'24"60

Agissant d'office, les Commissaires ont ouvert une enquête sur les causes de la chute du hongre ARCADIA SIZING (Raphael MAYEUR) dans le dernier

Après examen du film de contrôle et audition du jockey précité, les Commissaires ont maintenu le résultat de la course considérant que le hongre s'était accidenté sans qu'aucune faute ne puisse être retenue à l'encontre de l'un de ses concurrents.

Après examen du film de contrôle et audition du jockey Morgan REGAIRAZ, les commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 1 jour pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ à plusieurs

En outre les Commissaires ont sanctionné le jockey Corentin SMEULDERS par une amende de 100 Euros pour avoir fait preuve d'indiscipline au départ.

NANTES

Samedi 27 octobre 2018 0137 300

Commissaires des courses : Bernard DERSOIR - Michel HUET -Muriel PRIOUZEAU - Marie-Pierre GUERIN

PRIX PMU CITY NANTES (PRIX DE **1754** 4245 RICHEBOURG)

3.900 m

arr

(Haies)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 9,500. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière

- 1656 5 Fasimix, h, al, 8 ans, par Carlotamix et Fanissa GER (Exit To Nowhere USA), 69 k, &, Boisnard (s) (MO Belley), J Boisnard (s)
 - Cantate Mag, f, bf, 6 ans, par Kapgarde et Jane Des Tilleuls (Turgeon USA), 66 k, Comte Antoine-Audoin Maggiar (A Poirier), A Couetil (s)
- 1585 ⁴ Master Dan GB, h, b, 7 ans, par Mastercraftsman IRE et Danella IRE (Platini GER), 68 k, Jean-Louis Dehez (*J Charron*), S Dehez (s)
 - Saint Anjou, h, b, 6 ans, par Saint Des Saints et Line Garry (Ballingarry IRE), 67 k (63 k), Alain Vandenhove (A Pageot), L Viel (s)
- 264 ⁴ Prince De Bellouet, h, np, 6 ans, par Balko et Sainte De Bellouet (Kalmoss), 70 k (69 k), Alain-Albert Neveu (*V Bernard*), B Lefevre
- Blues Wave GER, h, 8 ans, 70 k, Mme MI Clerc-Lemarie (C Couillaud). PJ Fertillet
- 1694 6 Calune, f, 6 ans, (AQ), 66 k (63 k), X Kepa (A Merienne), Mlle
- 1476 2 Emiline, f, 6 ans, 71 k (67 k), A Ameline (M Viel), L Viel (s)

798 Vicomte D'Anjou, h, 7 ans, 68 k, A Subileau (A Lotout), ar

Ustimos GER, h, 5 ans, 68 k (64 k), Mlle L Pineau (Mlle thé M Dezoteux), S Foucher

10 partants ; 29 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 862 €

Eng. sup. : Master Dan GB

12 long, 4,5 long, 2 long, 2 long, 4 long, 30 long, 6 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Joel Boisnard, Gerard Margogne.

720 € Comte Antoine-Audoin Maggiar, Mlle Antonia Maggiar, Anatole Maggiar, Aristide Maggiar.

420 € Ed'S Stud Ltd, prime non attribuée.

285 € Gildas Vaillant.

135 € Alain-Albert Neveu, Paul Maussion.

Temps total: 04'33"85

1755 4246 GRAND STEEPLE-CHASE DE LOIRE-ATLANTIQUE (Steeple-Chase) 4.300 m

46 000 € (22 080, 11 040, 6 440, 4 370, 2 070) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 19.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 6.000 cette année et par 12.000 l'année dernière.

1679 ¹ **Calnutz**, h, gr, 6 ans, (AQ), par Balko et Nutz (Turgeon USA), 71 k, Mme Magalen Bryant (*J Charron*), PH Peltier

Espoir De Bellouet, h, b, 9 ans, par Califet et Sainte De Bellouet (Kalmoss), 69 k, Alain-Albert Neveu (A Lotout), B Lefevre

Regaxos, h, no, 5 ans, par Axxos GER et Regulatrice (Epistolaire IRE), 70 k, Ecurie Etoile N.v. (A Coupu), J Planque (s)

1578 ⁵ Chez Pedro IRE, h, gr, 6 ans, par Westerner (GB) et Rose Of Inchiquin IRE (Roselier), 71 k, Mme Patrick Papot (B Berenguer), D Bressou

1605 Navarone SPA, h, b, 7 ans, par Palamoss IRE et Rose Victory (Victory Note USA), 72 k, Sebastien Chemin (A Orain), W Menuet (s)

1679 4 Parron, h, 7 ans, 70 k, D Huyck (C Couillaud), PJ Fertillet

1594 ¹ **Saint Thierry**, h, 5 ans, 71 k, ⊗, Mme P Papot (A Zuliani), F Nicolla

1508 2 Gaelick Kap, f, 5 ans, 72 k, D Huyck (S Paillard), N Paysan

1685 Sacha Green, h, 5 ans, 71 k, C Chevreux (A Merienne), W Menuet (s)

1535 Chanelle D'Arc, f, 6 ans, (AQ), 70 k, J Leseney (M Delage), F Nicolle

10 partants ; 29 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 1 527 € Sans motif : Yellow Field.

8,5 long, 8 long, 6 long, 7 long, 10 long, 10 long, 9,5 long. 22 080 € - 11 040 € - 6 440 € - 4 370 € - 2 070 €

Primes aux éleveurs :

3 312 € Mme Dorothee Saliou, Mme Jocelyne Ventrou.

1 656 € Alain-Albert Neveu, Paul Maussion.

966 € Daniel Pironneau, Mme Daniel Pironneau. 655 € Sean Harnedy, prime non attribuée.

310 € Lac Internacional, prime non attribuée.

Temps total: 05'02"26

Le hongre YELLOW FIELD a été déclaré non partant par son entraîneur, le terrain proposé ne convenait pas à ses aptitudes.

AGEN-LE PASSAGE

0580 301 Dimanche 28 octobre 2018

Commissaires des courses : Jean-Pierre RAMOS -Sophie LANGLOIS - Juan-Carlos HEDER - Gérard DARQUAND

1756 4517 PRIX CATULUS

(Haies. - Anglo-arabes)

3.600 m

1

2

15 000 € (7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de **3 ans**, anglo-arabes, inscrits au Stud-Book anglo-arabes, nés et élevés en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant, en course à obstacles, jamais gagné ni reçu

au stud-Book anglo-arabes, nes et eleves en France, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, n'ayant, en course à obstacles, jamais gagné ni reçu 5.000 (places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (places) : 1 k. par 2.000. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k.1/2, 25 %, 3 k., 37.5 %. 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1633 ² Frascati Lagarde Aa, h, al, 3 ans, (AA), par Frisson Du Pecos et Onyx De Roches (Dearling), 63 k (61 k), Ecurie Couderc (Mlle N Desoutter), D Guillemin (s)

Hevea De Pompadour Aa, f, al, 3 ans, (AA), par Vespone IRE et Histoire Olympique (Dan Music), 63 k, Alain d' Argentre (*J Nattiez*), JP Daireaux

1633 Gareth De Larachi Aa, h, al, 3 ans, (AC), par Vespone IRE et Idole De Vergne (Satin Wood IRE), 67 k (64 k), Fabien Lagarde (L Franzel), F Lagarde

1633 Muscat Roses Aa, f, b, 3 ans, (AC), par No Risk At All et Muscade (Marly River), 67 k (64 k), Frederic Sanchez (A Ruiz Gonzalez), F Sanchez

1633 Gentleman Trois Aa, m, bf, 3 ans, (AC), par Gentlewave (IRE) et Tavirca Trois (Lavirco GER), 67 k (64 k), Mlle Valerie Dasque (*J Agostini*), Mlle V Dasque

Fidji De La Brunie Aa, f, 3 ans, (AA), 63 k (61 k), J Crouzillac (A Beaudoire), H Lageneste (s)

Moon Ray Aa, f, 3 ans, (AC), 65 k (62 k), G Bouchonnet (H Rodriguez Nunez), G Bouchonnet

1633 4 Fan De Maspie Aa, f, 3 ans, (AC), 65 k, JM Daures (D Ulinski), thé JM Daures

8 partants ; 9 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 181 €

Eng. sup. : Gentleman Trois Aa

2,5 long, 1/2 long, 5 long, 5,5 long, 4 long, 20 long.

7 200 € - 3 600 € - 2 100 € - 1 425 € - 675 €

Primes aux éleveurs :

1 080 € Sc Ecurie Couderc.

540 € Haras National de Pompadour.

315 € Scea de L'Arachi.

213 € Francis Montauban.

101 € Mme Stephanie Juteau, Jean-Henri Juteau.

Temps total: 04'43"59

2

3

5

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Le jockey Mr Damien ULINSKI, victime d'une chute durant la course, a été pris en charge par le service médical et autorisé à remonter dans la 7ème épreuve après examen.

1757 4518 PRIX ANDRE BOIGNERES (Haies)

3.600 m

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en course à obstacles, reçu 5.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k

1555 ² Zorra Des Obeaux, f, b, 4 ans, par Spanish Moon USA et Zinnia Des Obeaux (Panoramic GB), 67 k (64 k), Mustang Sarl (A Estrabol), L Cadot

1617 ⁵ **Fidele Alexia**, f, np, 4 ans, par Alex The Winner USA et Fidele Ramic (Panoramic GB), 66 k (63 k), ⊗, Rachid Fahmane (A Beaudoire), J Ortet (s)

577 Elixir De Vodka, h, gr, 4 ans, par Lord Du Sud et Melanzane (GB) (Arazi USA), 67 k, Mme Mette Campbell Andenaes (B Fouchet), B de Montzey

1181 Vadeyeva, f, b, 4 ans, par Muhaymin USA et Vade In Pace (Nononito), 65 k (63 k), Guillaume Heurtault (*L Franzel*), G Heurtault

Khaleesi Mix, f, bf, 4 ans, par Slickly et Shocking Pink (Diktat GB), 65 k (63 k), Pedro Ventena Alves (A Ruiz Gonzalez), H Lageneste (s)

1153 Etonnante, f, 4 ans, 65 k (62 k), JF Cuenca (H Rodriguez Nunez), JF Cuenca

255 Luz Ardiden, h, 4 ans, 71 k (69 k), P Fagalde (Mlle ur N Desoutter), P Fagalde

7 partants ; 16 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 153 € 12 long. 16 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Mme Nicolas Devilder, Jerome Devilder

468 € Sci La Viguerie, Gerard-Elie Sabathier, Jacques Ortet.

273 € Mme Karine Perreau.

185 € Didier Clos.

87 € Sarl Jedburgh Stud, Mme Isabelle Corbani, Mme Valerie Travers, Johann Travers.

Temps total: 04'43"20

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Les Commissaires ont validé le remplacement de Mr Franck MOURARET DE VITA par Mr Anthony BEAUDOIRE sans changement de poids.

Le jockey Mr Lilian FRANZEL a été autorisé à monter avec un dépassement de poids d'un kg.

1758 4519 PRIX COLONEL LE MAN

4.200 m

(Steeple-Chase-Cross-Country. - Anglo-arabes)

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 et 6 ans, anglo-arabes, comptant au moins 12,5 % de sang arabe, inscrits au Stud-Book Anglo-arabe, nés et élevés en France, n'ayant pas, en steeple-chase, depuis le 1 janvier de l'année dernière inclus, reçu 20.000 (victoires et places). Poids : 5 ans, 67 k. ; 6 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues

en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 4.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus. Les chevaux comptant au moins 18,5 % de sang arabe recevront 1 k.1/2, 25 %, 3 k.,37,5 %, 6 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Nascarbonate Aa, h, gr, 5 ans, (AA), par Fairplay Du Pecos et Pomme De Bonate (Le Fastabibi), 65 k (62 k), Scea Haras de Peyre (H Rodriguez Nunez), E Papon
- 1608 ² Diablo Aa, h, b, 5 ans, (AC), par Ragtime Pontadour et La Sagra (Noblequest), 67 k, Mlle Marion Benoit (*D Ulinski*), F Lagarde Lagarde
- 1608 3 Chamrock Pontadour, h, bf, 6 ans, (AA), par Zamouncho et Nora Vergoignan (Panoramic GB), 67 k (64 k), Marc Gleyroux (A Estrabol), M Gleyroux
- **1608** ⁵ **Djaplu**, h, al, 6 ans, (AA), par Olzarte De Collongues et Djalousi (Djainor), 68 k (65 k), ⊗, Mme Pascale Pasqualini *(L Franzel)*, Mlle M Chiampo
- 1612 5 Caesar De La Brunie, h, al, 6 ans, (AA), par Carghese Des Landes et Ceres De La Brunie (Dan Music), 63 k (62 k), Daniel Lacassagne (*J Agostini*), Mlle M Chiampo

Chrysesaulce, m, 6 ans, (AA), 63 k, D Guillot (K Ropars),

6 partants ; 7 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 201 €

Eng. sup. : Chrysesaulce 2 long, 3,5 long, 1,5 long, loin.

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs

1 152 € Scea Haras de Peyre, Pierre Papon, Mlle Helene Papon.

576 € Mme Marianne Vigneau. 336 € François Maillot.

228 € Suc. Marcel Delord

108 € Jacques Crouzillac, Mlle Marie Crouzillac, Mlle Laura Crouzillac.

Temps total: 06'06"50

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

Une amende de 30 euros a été infligée à l'entraîneur Mlle Marie CHIAMPO pour le motif suivant : couleurs non-conformes.

ARGENTAN

Dimanche 28 octobre 2018 0303 301

Commissaires des courses : Anne-Laurence FLEURY -Philippe de VULPIAN - Emmanuel LECLERC

PRIX LEON ZITRONE 1759 4385

(Haies)

3.600 m

1

2

3

4

5

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 5.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Kingnamix, h, bf, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Podiatriste (Kingsalsa USA), 67 k, Christophe Palluet (H Lucas), N Paysan
- Hanzie Des Hazards, f, b, 4 ans, par Anzillero GER et Hasquine (Saint Preuil), 70 k (68 k), Teddy Windrif (N Gauffenic), 2
 - Saint Louhann, h, 4 ans, 70 k (69 k), B Le Regent (A Orain), B Le Regent

3 partants ; 45 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 926 €

Condition spéciale : Gold And Stars, Khadiji Royale.

Certf. vétérinaire : Eden Garden. 7 long

8 160 € - 4 080 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Anthony Lajon, Christophe Palluet.

612 € Mme Nicole Dambrine-Capelli, Joel Butin.

Temps total: 04'27"20

Suite à un incident technique ayant empêché l'ouverture des élastiques au moment décidé par le juge du départ, les jockeys Antoine COUPU (GOLD AND STARS) et Teddy COUSSEAU (KHADIJI ROYALE) sont tombés. Les Commissaires ont déclaré non partant le hongre GOLD AND STARS ET KHADIJI ROYALE, ces derniers ayant effectués plus de 4 tours de piste avant d'être repris. Les horaires de la réunion de course ont été décalés d'une demie-heure.

PRIX FRANCE GALOP 1760 4388

(Haies)

4.200 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58 k. et n'ayant pas, cette année, été classés 1er ou 2ème d'une course de haies d'une dotation totale de 15.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- **Calixel**, h, b, 6 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Maldives (Ragmar), 67 k, Anthony Lajon (*H Lucas*), A Lajon
- 1123 ⁵ Telenomie, h, b, 11 ans, (AQ), par Bernebeau et Nasseseuse (Assessor IRE), 67 k, Ecurie Mirande (*S Paillard*), Mme I Pacault
- 1561 ³ Etoile Dassila, f, al, 6 ans, par Linda's Lad (GB) et Alifat (Lavirco GER), 71 k (68 k), Ecurie des Dunes (*J Hallet*), P Quinton (s)
- Alpagueur, h, al, 10 ans, par Bonbon Rose et Muleta (Air De Cour USA), 67 k (64 k), Andre Le Duff (*R Mayeur*), A Le Duff **Tiger De Baune**, h, b, 6 ans, par Tiger Groom GB et Venus De Baune (Le Coureur), 67 k, Scea Ecurie Domaine de Baune (A Lotout), B Lefevre
- 527 Donskoye, h, 5 ans, (AQ), 68 k, Mme P Chemin (J Lebrun), Chemin & Herpin (s)
- Twirling, h, 6 ans, 68 k, S Hamon (B Claudic), S Hamon
- 1272 ² Drakkar Naval, h, 5 ans, (AQ), 67 k (641/2 k), GIL Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon
- Bonheur De Grain, h, 7 ans, (AQ), 67 k, N Lefebvre (C Lefebvre), N Lefebvre

9 partants ; 44 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 516 \in

courte tête, 1 long 1/4, tête, 3 long, 1 long, 1/2 long, 3 long, 5 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs

1 224 € Mme Isabelle de Saint Anthost, Herve D' Armaille.

357 € Dany Louis.

114 € Scea Ecurie Domaine de Baune, Bernard Hallope.

Temps total: 05'20"80

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu, le jockey Hugo LUCAS en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (1ère infraction 8 coups). A l'issue de la course, les Commissaires après avoir entendu le jockey Hugo LUCAS en ses explications, lui ont adressé des observations, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache en levant le coude au-dessus de la ligne des épaules

PRIX MAURICE BERNARDET 1761 4384

3.600 m

arr

(Haies)

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant pas, en course de haies, reçu 5.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 1.000. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 792 ⁴ Fukuto, h, b, 3 ans, (AQ), par Cokoriko et Hargaux De Saisy (Bad Conduct USA), 68 k, Ecurie Magnien (*C Lefebvre*), GAB Leenders
- **Sceaux Des Landes**, h, b, 3 ans, par Maresca Sorrento et Grandchampenoise (Evening World), 68 k, Joel Edouard Poirier (*G Masure*), F Nicolle
- Charmino, h, ab, 3 ans, par Doctor Dino et Charmetie Phantom (Charming Groom), 67 k, Xavier Huet (J Charron), PH Peltier
- 1575 5 Maklem IRE, f, al, 3 ans, par Makfi GB et Miss Dela IRE (King's Best USA), 66 k (65 k), Artus Adeline de Boisbrunet (*D Ubeda*), ART Adeline de Boisbrunet

Fanon Du Breuil, f, b, 3 ans, par Enrique (GB) et Mazagane (Blackdoun), 65 k (64 k), Scea des Collines (A Orain), E Riou

Fourmis, h, 3 ans, 67 k, D Lassaussaye (F de Giles), G Lassaussaye

Fortunate Son, h, 3 ans, 67 k (641/2 k), Mlle F Mingat (A Brunetti), GIL Chaignon

- Fiesta, f, 3 ans, 65 k, D Breen (T Cousseau), D Windrif
 - Cagole, f, 3 ans, 65 k (63 k), Sarl Ecurie Azur Riviera arr (N Terrassin), P Chevillard
- Fakir De Baune, h, 3 ans, (AQ), 67 k, Scea Ecurie Domaine de Baune (A Lotout), B Lefevre

Winner Du Desert, h, 3 ans, 67 k (66 k), D Lassaussaye (B Meme), G Lassaussaye

Plate Bande, f, 3 ans, 65 k, Haras D'Ecouves (M Delage), D Windrif

12 partants ; 73 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 1 043 €

1/2 long, 3/4 long, 10 long, 5 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Jean-Francois Magnien.

612 € Dominique Bourgeais, Mme Martine Bourgeais.

357 € S.c.e.a. La Plante.

242 € Stonepark Farms Ltd, prime non attribuée.

114 € Eric Helye, Mlle Berengere Yver Temps total: 04'12"40

1762 4387 **PRIX ELIE DE BRIGNAC**

3.600 m

(Haies)

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

XXVIII

Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu une allocation de 6.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (vistoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **1562** ² **Daisy Des Ongrais**, f, gr, 5 ans, par Crillon et Opale Des Ongrais (Dadarissime), 69 k, Mme Philippe Chemin (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)
- 1630 ⁵ Shapur, h, gr, 5 ans, par Kendargent et Sousmarine (IRE) [Montjeu (IRE)], 72 k (69 k), Michel-Andre Billard (N.W O'Driscoll), J Thibault (s)
- **Tevennec**, h, al, 5 ans, par Panis USA et River Flyer (River Majesty USA), 71 k (70 k), Suc. Goulven Berthouloux (*N Gauffenic*), M Aubry
 - Silver Dream, h, gr, 5 ans, par Silver Frost (IRE) et Gallopade (Kendor), 67 k (64 k), Viel (s) (E Bonnet), L Viel (s)

 Robyna, f, al, 5 ans, par Vatori et Sekara (Grey Risk), 68 k, Mlle 5
- **Robyna**, f, al, 5 ans, par Vatori et Sekara (Grey Risk), 68 k, Mlle Sonia Delaroche (*B Claudic*), Mlle S Delaroche
- 1662 2 Irish Douk, h, 5 ans, 67 k (64 k), JV Chaignon (J Hallet), GIL Chaignon
 1520 5 Remember The Man (IRE), h, 5 ans, 68 k, Fair Salinia Ltd
- (F de Giles), D Cottin (s)

 1606 4 Monsieur Cannibale, h, 5 ans, 68 k, N Lefebvre
- (C Lefebvre), N Lefebvre

 Danse Avec La Lune, f, 5 ans, (AQ), 67 k, Ecurie Cyf arr
 - (*J Charron*), D Berra **Le Gandin**, h, 5 ans, 67 k, B Le Regent (*L Solignac*), B Le arr

 Regent
 - Dancer Smart, h, 5 ans, 67 k (63 k), P Lesoif (N Terrassin), orr P Chevillard
- 178 Lions Hill GER, h, 5 ans, 67 k (63 k), L Thomas or (C Smeulders), JY Artu (s)

12 partants ; 30 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 300 €

Certf. vétérinaire : Electro Bell.

8 long, 1/2 long, 4 long, encolure, 1 long, 1/2 long, loin,

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Marc Trincot, Mme Odile Trincot.

612 € Ecurie Peregrine Sas.

357 € Suc. Goulven Berthouloux, Mlle Celine Berthouloux, Mme Fabienne Perennes, Pierre-Yves Berthouloux.

242 € Daniel Cherdo.

114 € Mme Peggy Le Roux, Emmanuel Le Roux.

Temps total: 04'11"30

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre SHAPUR par le jockey Noel William O'DRISCOLL. Suite à une erreur de transcription sur le programme de la réunion, les Commissaires ont autorisé le hongre SHAPUR à être muni des oeillères australiennes, son entraîneur les ayant déclarés dans les délais.

1763 4386 PRIX ANDRE THERON (Haies. - Autres Que de Pur Sang. - Femelles) 3.600 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 8.000 (victoires et places). Poids: 4 ans, 67 k.; 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Eva Conti, f, al, 4 ans, (AQ), par Coastal Path GB et Toscana Conti (Dom Alco), 67 k, Ecurie Patrick Joubert (*C Lefebvre*), A Lacombe

Excusez Du Peu, f, no, 4 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Jariga (Chamberlin), 67 k, Scea des Collines (*H Lucas*), E Riou

B5 Empathie, f, bf, 4 ans, (AQ), par Bernebeau et Ofurie (Robin Des Champs), 67 k, Ecurie Mirande (D Mescam), AS Pacault (s)
Eau Gazeuse, f, bf, 4 ans, (AQ), par Puit D'Or IRE et Atoutevitess (Network GER), 67 k, Philippe Chan (J Charron),

A Lacombe

Etoile De Pretot, f, bf, 4 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Nesaboudka (Lights Out), 67 k, Mme Philippe Chemin (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)

Dune De Coeur, f, 5 ans, (AQ), 69 k (65 k), G Decocq the (N Terrassin), P Chevillard

Elka Star, f, 4 ans, (AQ), 67 k (64 k), Sarl Ecurie Andre thé Pommerai (*J Hallet*), J Planque (s)

1726 Eveilduboulay, f, 4 ans, (AQ), 67 k, G Le Cam (A Lotout), the B Lefevre

8 partants ; 14 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 98 \in

20 long, 8 long, 8 long, 15 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

- 1 224 € Patrick Joubert.
- 612 € Denis Fontaine, Thomas Fontaine, Clement Fontaine, Mme Melanie Fontaine.
- 357 € Haras de Mirande.
- 242 € Mme Francoise Thenard-Chan.
- 114 € Philippe Chemin, Mme Philippe Chemin, Mlle Elodie Chemin, Mlle Justine Chemin.

Temps total: 04'16"50

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche ELKA STAR par le jockey Jules HALLET.

1764 4390 CLAUDE GUERLAIN

2

8

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

4.250 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 et 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus, en steeple-chase, ni reçu 10.000 (victoires et places), ni reçu une allocation de 7.000. Poids: 4 ans, 67 k.; 5 ans, 69 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1678 Destin Sacre, h, np, 5 ans, (AQ), par Voix Du Nord et Legende Sacree (Hawker's News IRE), 70 k, Mme Philippe Chemin (S Paillard), Chemin & Herpin (s)
 - D'Gentle Reflexion, h, b, 5 ans, (AQ), par Gentlewave (IRE) et Reflexion (Discover D'Auteuil), 69 k, Christopher John Edwards (F de Giles), D Cottin (s)
- **1610** Dilene Bruere, f, gr, 5 ans, (AQ), par Kap Rock et Qu'helene Bruere (Astarabad USA), 70 k, Mme Francoise Touzac (M Delage), F Nicolle
- 1573 ³ Djean Rock, h, 5 ans, (AQ), 73 k, Mme P Chemin (*J Lebrun*), the Chemin & Herpin (s)
- 1678 Elektra Du Brivet, f, 4 ans, (AQ), 69 k (66 k), L Berard the (N.W O'Driscoll), J Boisnard (s)

5 partants ; 24 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 317 €

8 long, 15 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Mme Claudine Winkel.

612 € Francois-Marie Cottin.

357 € Damien Bellanger, Mme Annick Durandet.

Temps total: 05'13"10

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche ELEKTRA DU BRIVET par le jockey Noel William O'DRISCOLL.

1765 4389 PRIX JEAN ET RENE COUETIL

4.250 m

(Steeple-Chase. - A réclamer)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. **Poids :** 68 k. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k. ; pour 10.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1709 Zarisk, h, bf, 4 ans, par No Risk At All et Zanatiya (Sinndar IRE), 74 k (71 k), (10.000), Ecurie Centrale (N.W O'Driscoll), FM Cottin (s)
- 1666 ³ Yellow Mellow, f, b, 4 ans, par Tin Horse (IRE) et Yellow Ground USA (Langfuhr CAN), 68 k, (6.000), Marion (s) (S Paillard), J Marion (s)
- 1368 Khight Rock Bey, h, gr, 4 ans, par High Rock (IRE) et Cahuete (Verglas IRE), 70 k, (8.000), Mme Philippe Chemin (Mr R Lemiere), Chemin & Herpin (s)
- 1669 ² L'Assaut Six, f, b, 4 ans, par Kentucky Dynamite USA et Indian Princess IRE (Mujadil USA), 68 k (64 k), (8.000), Sarl Ecurie Azur Riviera (*N Terrassin*), P Chevillard
- 1711 Omaha Spirit, h, b, 4 ans, par Enrique (GB) et Locyborg Royale (Cyborg), 70 k (67 k), (8.000), Bertrand Vincent (C Smeulders), J Merienne

5 partants ; 14 eng. - Total des entrées : 356 €

8 long, 5 long, tête, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Scpa Fertilia.

432 € Mme Valerie Saint-Palais, Haras de Plasence.

252 € Mile Catherine Bonneau, Pascal Noue.

171 € Patrick Boudengen.

81 € Bertrand Vincent.

Zarisk, réclamé 12.000,00 € par son propriétaire.

Temps total: 05'13"60

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre OMAHA SPIRIT par le jockey Corentin SMEULDERS.

A l'issue de la course, les Commissaires, après avoir entendu le jockey Nicolas TERRASSIN en ses explications, l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de1 jour, pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (2ème infraction - 8 coups).

1766 4391 PRIX D'ENGHIEN

4.250 m

(Steeple-Chase)

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 58~k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chases, reçu une allocation de 6.000. **Poids:** 67~k.

Surcharges accumulées pour les sommes recues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k

1534 ⁵ **Duchesse De Launay**, f, al, 6 ans, par Ballingarry IRE et Princesse Du Soir (Achille), 70 k, ⊗, Jean-Christophe Auvrai 1 (C Lefebvre), A Lacombe 2

1668 ² **Double Voie**, h, gr, 6 ans, par Coastal Path GB et Peggy Pierji (Cadoudal), 71 k, Scea des Collines (*L Solignac*), E Riou

161] ³ Baptist'palace, h, al, 7 ans, (AQ), par Malinas GER et Bialystok [Saint Henri (IRE)], 74 k (71 k), MIle Alice Le Bastard (E Bonnet), ART Adeline de Boisbrunet

1561 2 Super Nonant, h, b, 9 ans, par Ballingarry IRE et Sagienne (Galetto), 73 k (70 k), Mlle Caroline Auvray (R Mayeur), Mlle C Auvray

Royal Coralia, h, b, 9 ans, par Kapgarde et Royale Lombok (Villez USA), 67 k (65 k), Pascal Journiac (N.W O'Driscoll), 5 P Journiac

1663 2 Vatohio, f, 6 ans, 67 k, Scea Ecurie Bader (B Claudic), Mlle

6 partants; 37 eng.; 6 part. déf. - Total des entrées: 595 €

4 long, 7 long, 2,5 long, 8 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Jean-Christophe Auvrai.

612 € Pierre Julienne.

357 € Jean-Louis Berger.

242 € Earl Haras de Nonant Le Pin, Georges Real.

114 € Mme Gilbert Gallot.

Temps total: 05'04"60

Le jockey Antoine COUPU s'étant accidenté, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre ROYAL CORALIA par le jockey Noel William

Le jockey Corentin SMEULDERS étant souffrant, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur le hongre BAPTIST' PALACE par le jockey Enzo BONNET

MACHECOUL

Dimanche 28 octobre 2018

Commissaires des courses : Bernard DERSOIR -Claude BURGAUD - Véronique de VILLEPIN - Muriel PRIOUZEAU

PRIX INDIGO 1767 4247

3 600 m

1

3

4

5

7

3

4

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Terrine Du Chef, f, b, 4 ans, par Satri IRE et Toutonne (Turgeon USA), 66 k (63 k), David Bernier (E Metivier), D Bernier

Kroissant Bleu, h, b, 4 ans, par Blue Bresil et Trinidao (Trempolino USA), 71 k, Pascal Barthelemy (E Bureller), 2

1491 ³ **Epsidini**, h, b, 4 ans, par Apsis GB et Kaberdini (Chamberlin), 73 k, Stephane Seignoux (*P Blot*), Mme V Seignoux

1650 ¹ **Kaltri**, h, b, 4 ans, par Satri IRE et Kalavaya (Califet), 72 k (68 k), ⊗, Olivier Poirier (*T Vabois*), E Leray (s)

1536 ³ Vue Cavaliere, f, b, 4 ans, par Spirit One et Grande Cavale (Ballingarry IRE), 73 k (70 k), Ctsse Bertrand de Tarragon (V Morin), ARM Lefeuvre

Enfield, h, 4 ans, (AQ), 67 k, G Lacombe (W Lajon), **GAB Leenders**

1623 5 Vega De Carcouet, f, 4 ans, 65 k (62 k), JP Cottineau (T Dupouy-Bataille), F Foucher

7 partants ; 32 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 358 € 3/4 long, 2 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Jean Hardy, Marc de Montfort.

468 € Pascal Barthelemy. 273 € Mme Irene Perche.

185 € Mme Anne Britt Poirier, Olivier Poirier.

87 € Ecurie Maulepaire, Pierric Rouxel.

Temps total: 04'10"25

PRIX ISIDORE THIBAULT 1768 4248

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

4.150 m

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de dotation totale de 14.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockevs n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

1615 ¹ Dixit Des Issards, f, b, 5 ans, (AQ), par Kaldounevees et Queserasera (Le Malemortois), 71 k, Bnne J.p. de Laitre (*G Re*),

Dixit Du Granit, h, b, 5 ans, (AQ), par Great Pretender IRE et Reine Du Granit (Video Rock), 73 k (70 k), Pierre-Olivier Robert (E Metivier), J Marion (s)

Djazz De Loued, h, np, 5 ans, (AQ), par Protektor GER et Malyciane (Hellios USA), 70 k, David Bernier (E Bureller), D Bernier

1615 3 Danzar, h, bf, 5 ans, (AQ), par Noroit GER et Romane Du Mou [Fragrant Mix (IRE)], 69 k (66 k), Jean-Louis Bertin (T Dupouy-Bataille), JL Bertin

1672 ³ Denniston, h, b, 5 ans, (AQ), par Solon GER et Perrine Ferriere (Passing Sale), 68 k, Ecurie Challenger (P Blot), G Dumont

5 partants; 15 eng.; 5 part. déf. - Total des entrées: 141 €

7,5 long, 6 long, 18 long, loin.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Elevage Laitre Scea. 468 € Pierre-Olivier Robert.

273 € Franck Fougere, Mme Irene Fougere, David Bernier, Mme Anne-Sophie Bernier.

185 € Alban Beauzon, Michel Blond.

87 € Dominique de Labarthe.

Temps total: 05'14"45

PRIX LOUIS AULNETTE 1769 4249

4.150 m

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'avant pas, depuis le 1er mars dernier inclus, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places). **Poids**: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) :1 k. par 2.000 cette année et par 3.500 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Badoudal, h, bf, 11 ans, par Caballo Raptor CAN et Pierrebrune (Cadoudal), 70 k, Jacques Seror (*G Re*), A Chaille-Chaille

1613 ² Beauty Du Breuil, f, b, 7 ans, (AQ), par Protektor GER et Halallier (Grand Tresor), 68 k, Cadot (s) (W Lajon), D Cadot (s) Cuzco De Pinguily, h, al, 6 ans, par Turgeon USA et Rainbow Muhtatir (Muhtathir GB), 67 k, ⊗, Planque (s) (*E Bureller*), J Planque (s)

1567 4 Kalvi, h, b, 7 ans, par Day Flight GB et Kadalka (Kadalko), 68 k (65 k), Michel Rallu (E Metivier), M Rallu

1674 ⁴ **Einulty**, f, b, 7 ans, par Ultimately Lucky IRE et Einwurf GER (Tauchsport GER), 70 k, ⊗, Stephane Seignoux *(P Blot)*, Mme V Seignoux

5 partants ; 34 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 613 €

Sans motif: Chant Sacre.

3,5 long, 1 long, 7 long, 30 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

468 € Cyril Coste, Didier Le Noen.

273 € Mme Marie-Line Robert.

185 € Michel Rallu.

87 € Mme Eugene Masson, Earl Ecurie Globe Trotteurs.

Temps total: 05'16"90

MAURE-DE-BRETAGNE

Dimanche 28 octobre 2018 0133 301

Commissaires des courses : Michel CARRIER -Philippe SOUCHAUD - Gilles MARY - Marie-Chantal de JACQUELIN

PRIX D'ENGHIEN 1770 4251

3 800 m

(Steeple-Chase. - A réclamer) 10 000 € (4 800, 2 400, 1 400, 950, 450) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 6.000, 8.000 ou 10.000. Poids: 68 k. Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k.; pour 10.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1669 ¹ Eclair Des Brieres, h, b, 4 ans, par Sandwaki USA et Gagne Du Peze (Spartacus IRE), 72 k (69 k), (8.000), Daniel Lepage (B Berenguer), S Foucher

1738 ⁴ Saldorello, h, al, 4 ans, par Saddex (GB) et Helvetic Melody (Kendor), 72 k (68 k), (8.000), Marion (s) (M Guilleux),

Cepourpapa, h, b, 4 ans, par Puit D'Or IRE et Paciflore Deo (With The Flow USA), 70 k (67 k), (8.000), Stephane Seignoux (*D Thomas*), Mme V Seignoux

XXX

1709 4 Bal Amie, h, b, 4 ans, par Ballingarry IRE et Amie Roli (Roli Abi), 74 k (70 k), (10.000), ⊗, Ecurie Olivier Piraud (G Siaffa), A Chaille-Chaille

1666 ⁵ Mahelsca, f, b, 4 ans, par Maresca Sorrento et Passing Du Verger (Passing Sale), 66 k (631/2 k), (6.000), Xavier-Louis Le Stang (A Baudoin-Boin), XL Le Stang

5 partants ; 16 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 126 €

6 long, 4 long, 3/4 long, 8,5 long.

4 800 € - 2 400 € - 1 400 € - 950 € - 450 €

Primes aux éleveurs :

720 € Eric Sailly, Mme Severine Lemaire.

360 € M.I. Bloodstock Ltd.

210 € Mme Angelique Bucher. 142 € Arnaud Chaille-Chaille.

67 € Patrick Le Gougouec.

Eclair Des Brieres, réclamé 9.466,00 € par son propriétaire.

Bal Amie, réclamé 11.506,00 € par TOBIAS JONES.

Temps total: 05'00"61

PRIX OUEST FRANCE 1771 4252

4.200 m

1

2

3

(Steeple-Chase. - Femelles)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop. Pour pouliches et juments de 4 et 5 ans, n'ayant pas reçu 8.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids : 4 ans, $66\ k$. ; 5 ans, $68\ k$. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Eskiss Du Mathan, f, al, 4 ans, par Network GER et Swahilie Du Mathan (Turgeon USA), 74 k (70 k), Jean-Marie Baradeau (*G Siaffa*), A Chaille-Chaille

Dream Folie, f, ab, 5 ans, (AQ), par Valanour IRE et Harmony (Lute Antique), 68 k (65 k), Jerome Follain (M Guilleux), J Follain Eva D'Aron, f, b, 4 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Seriz D'Aron (Ragmar), 66 k (64 k), Quinton (s) (T Vodrazka),

1673 Etoile Gemmoise, f, b, 4 ans, (AQ), par Monitor Closely IRE et Qui Est Qui (Saint Des Saints), 67 k (64 k), Mlle Lina Seurin (A Baudoin-Boin), T Jouin

1564 ² Princesse De Loire, f, b, 5 ans, par Ballingarry IRE et Perle De Loire (Ungaro GER), 70 k (67 k), Claude Derouet 5 (B Berenguer), J Marion (s)

1667 3 Queensca, f, 4 ans, 67 k (64 k), G Dumont (D Thomas), G Dumont

6 partants ; 25 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 218 €

Cas force maj.: Vandana.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Jean-Marie Baradeau.

468 € Christian Cannesson.

273 € E.a.r.I. Trinquet, Olivier Trinquet, Marc Trinquet.

185 € Suc. Bernard Macault, Mme Marie-Josephe Macault.

87 € Gildas Vaillant.

Temps total: 05'30"33

Le jockey Christophe COUILLAUD (cheval numéro 2: VANDANA) ayant chuté au saut d'un obstacle, les Commissaires ont neutralisé la course, Christophe COUILLAUD étant resté au sol à un endroit où les concurrents devaient repasser. Ceux-ci ayant franchi plus de quatre obstacles, les Commissaires ont réuni l'ensemble des entraîneurs ou leurs représentants qui ont décidé unanimement de recourir l'épreuve. La course a été recourue aussitôt.

PRIX DE CAMPEL 1772 4250

3 800 m

(Steeple-Chase)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) :1 k. par 1.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k

Fidalgo Des Places, h, al, 3 ans, par Muhtathir GB et Queen Des Places (Sabrehill USA), 67 k, Simon Munir (D Gallon), F Nicolle

Facette De Kerza, f, b, 3 ans, par Lauro GER et Rangi (Dear 1622 Doctor), 65 k, Earl de Kerza (A Desvaux), J Zuliani

1480 5 Saint Grace, f, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Ladies Vision (Turgeon USA), 69 k (65 k), Mme Henri Devin (B Berenguer), D Bressou

1557 ⁵ Felin De Sivola, h, b, 3 ans, par Noroit GER et Suite De Sivola (Assessor IRE), 67 k (64 k), Gilles Trapenard (*T Vodrazka*), P Quinton (s)

1547 | Simbolic, f, b, 3 ans, par Creachadoir IRE et Symbolic ARG (Mutakddim USA), 70 k (67 k), Stephane Seignoux (D Thomas), Mme V Seignoux

Fricassee, f, 3 ans, 65 k (64 k), R Chatel (s) (A Baudoin-Boin), 1622

Faro Des Malberaux, h, 3 ans, 67 k, \otimes , R Chatel (s) (M Guilleux), R Chatel (s)

7 partants : 30 eng. : 7 part. déf. - Total des entrées : 333 €

5 long, nez, 13 long, 4,5 long, 3/4 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs

864 € Mme Marie-Pierre Lejeune.

432 € Mme Bernadette Prigent, Claude Prigent.

252 € Mme Henri Devin.

171 € Gilles Trapenard. 81 € Mme Eugene Masson.

Temps total: 04'44"38

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire S.CHATEL par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

GRAND PRIX DE MAURE DE BRETAGNE 1773 4253 (Steeple-Chase)

4.200 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) :1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière

1663 ⁵ Lady Cristal, f, b, 7 ans, par Valanour IRE et Impress Lady (Pelder IRE), 70 k, Xavier Le Stang (*A Desvaux*), X Le Stang Indianeyev, h, b, 9 ans, par Domedriver (IRE) et Dragonada USA (Nureyev USA), 72 k (69 k), ⊗, Ecurie de la Verte Vallee

(B Berenguer), S Foucher Kingbohem, h, bf, 7 ans, par Kingsalsa USA et Bohemian Christin GER (Lomitas GB), 71 k (68 k), Stephane Seignoux

(M Guilleux), Mme V Seignoux 1671 Champagne Du Bourg, h, bf, 6 ans, par Sageburg (IRE) et Mansonia Du Bourg (Mansonnien), 71 k, Emmanuel Puniere (W Denuault), G Lassaussaye

1668 3 Oxlow, h, b, 8 ans, par Epalo GER et Istrie (Estephe Du Moulin), 69 k (66 k), Mme Constance Baron-Losfeld (D Thomas), Mme C Baron-Losfeld

1219 5 Cloclodor, f, 6 ans, (AQ), 65 k, Mlle L Seurin (A Baudoin-Boin), T Jouin

6 partants ; 35 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 657 €

Eng. sup. : Indianevev

Sans jockey: Alcinger.

1 long 1/4, encolure, 7 long, 17 long.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs :

1 224 € Franck Loyer, Mme Amelie Loyer, Mickael Baller.

612 € Klawervlei Stud.

357 € Mme Eugene Masson. 242 € Mlle Frederique Brion, Jerome Brion.

114 € Ferdinand-Jacques Guimard, Ferdinand-Fabrice Guimard, Mme Constance Baron-Losfeld, Christophe Guimard.

Temps total: 05'15"67

Le cheval no1 ALCINGER a été déclaré non partant par son entraîneur P. FERTILLET, ce dernier n'ayant pas trouvé de remplaçant à C. COUILLAUD qui s'est accidenté au cours de la réunion.

MESLAY-DU-MAINE

Dimanche 28 octobre 2018 0226 301

Commissaires des courses : Christian GAUTIER - Thierry BLAVET -Jean-Yves BOUVET - Gérard BENARD

PRIX MID DANCER 1774 4338

4.200 m

(Steeple-Chase)

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, recu une allocation de 7.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.000 cette année et par 4.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1662 ¹ **Nauman**, h, bf, 5 ans, par Slickly et Slam (Machiavellian USA), 70 k (67^{1/2} k), Jerome Gendry (*E Berthonnet*), J Gendry Zlatan Des Dunes, h, bf, 5 ans, par Saint Des Saints et Crystal Spark [Northern Crystal (GB)], 67 k (671/2 k), Ecurie des Dunes (A Gasnier), P Quinton (s)

1686 ² Difffy River Ann, h, bf, 5 ans, par Kapgarde et Monia Du Charmil (Saint Cyrien), 73 k (72½ k), Philippe Peltier (E Rongere), PH Peltier

1489 ⁴ Droit De Reponse, h, np, 5 ans, (AQ), par Network GER et Gleep Will (Cadoudal), 71 k (681/2 k), Haras de Saint-Voir (*C Gaillard*), N de Lageneste

1580 4 Miss Del'rais, f, al, 5 ans, par Anabaa Blue (GB) et Miss Night (IRE) (Night Shift USA), 70 k (701/2 k), Mlle Lisa Charital (T Beaurain), Mlle L Charital

1686 4 Alkaprun, h, 5 ans, 67 k (671/2 k), Y Leroyer (Y Plumas), T Poche

6 partants ; 27 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 307 € 6 long, 6 long, 15 long, 20 long.

BO 2018/22 - obstacle XXXI

5

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs

1 152 € Ghislain Freuchet, Ecurie D.p.l.m..

576 € Ecurie des Dunes.

336 € Jean-Pierre Tabary, Manuel Mateu Pastor

228 € Michel-Jacques Rivaillon, Haras de Saint-Voir.

108 € Ecurie de la Rehoraie.

Temps total: 05'08"92

PRIX AL CAPONE 1775 4339

4.200 m

(Steeple-Chase)

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant, depuis le 1er aout dernier inclus, en steeple-chase, ni couru trois fois, ni gagné. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

 $\pmb{\text{Cleny}}, \, h, \, b, \, 6$ ans, par Clety et Syvanie (Sicyos USA), 73 k (731/2 k), Michel Ribot (Y Plumas), T Poche

Cracante, f, al, 6 ans, (AQ), par Denham Red et Syntagme [Adnaan (IRE)], 65 k (631/2 k), Paul Terpereau (*E Berthonnet*), E&G Leenders (s) 2

1613 ³ Ciranix, h, gr, 6 ans, (AQ), par Saddler Maker (IRE) et Okea (April Night), 68 k (681/2 k), Sebastien Jouin (*T Beaurain*), J Jouin 3 **Cisterien**, h, b, 6 ans, par Antarctique IRE et Cybelle (Saint Cyrien), 67 k (661/2 k), Jean-Claude Norbert Bignon (*B Meme*), G Lassaussaye 4

Balsamique, h, b, 7 ans, (AQ), par Daramsar et Goguette II (Bayolidaan), 69 k (681/2 k), Marion (s) (*E Rongere*), J Marion (s) 5 Via Risk, h, 7 ans, 69 k (691/2 k), JP Gasnier (A Gasnier), JP Gasnie

Votre Honor, h, 6 ans, 68 k (681/2 k), Mme C Coiffier (Mr T Guineheux), R Chatel (s)

7 partants ; 32 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 396 €

2 long, 2,5 long, 4 long, 1 long, loin, 5 long.

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 € - 720 €

Primes aux éleveurs :

1 152 € Michel Ribot.

576 € Haras de la Rousseliere Scea, Etienne Leenders.

336 € Sebastien Jouin, Mlle Charlyne Patry.

228 € Daniel Lassaussaye. 108 € Suc. Yves D' Armaille

Temps total: 05'04"15

PRIX MICHEL BELLANGER 1776 4340

(Steeple-Chase. - Femelles)

4.200 m

1

6

16 000 € (7 680, 3 840, 2 240, 1 520, 720) - dotation France Galop

Pour juments de 5 ans et au-dessus, n'ayant, cette année, en steeple-chase, ni reçu une allocation de 8.000 ni été classées dans les trois premiers d'une course de dotation totale de 28.000. **Poids**: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 3.000 cette année et 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k

Belmix De Joy, f, b, 7 ans, (AQ), par Al Namix et Ophelie De Joy (Esteem Ball), 72 k (72 $^{1/2}$ k), Ecurie du Haras D'Erable (A Gasnier), P Quinton (s)

496 ² Panis Moon, f, b, 6 ans, par Spanish Moon USA et Xistu [Lost World (IRE)], 69 k (681/2 k), Roland Roisnard (*E Rongere*), 2 J Marion (s)

Barbie Turix, f, bf, 7 ans, (AQ), par Al Namix et First Union (Shafoun), 67 k (641/2 k), Didier Faivre (A Brunetti), 3 GIL Chaignon

1605 ⁵ **Couteuse**, f, b, 6 ans, (AQ), par Balko et Madisone Fool (Useful), 67 k (67^{1/2} k), Fabrice Foucher (*T Beaurain*), F Foucher

Baronne D'Anjou, f, 5 ans, 72 k (721/2 k), JP Vanden Heede (B Meme), J Marion (s)

5 partants ; 23 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 278 €

4 long, 15 long, 10 long.

7 680 € - 3 840 € - 2 240 € - 1 520 €

Primes aux éleveurs :

1 152 € Michel Cahu, Suc. Michel Cahu.

576 € Gildas Vaillant.

336 € Gilles Chaignon

228 € Michel Blancho, Jacques Provost.

Temps total: 05'07"24

ORLEANS

Dimanche 28 octobre 2018 0411 301

Commissaires des courses : Gilbert LENZI - Alain LADEK -Emilie LENZI - Christian VUILLET

PRIX DU COMMANDANT D'ILLIERS 1777 4410

3.600 m

2

(Steeple-Chase. - A réclamer)

10 000 € (4 800, 2 400, 1 400, 950, 450) - dotation France Galop.

Pour touspoulains et pouliches de **3 ans**, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 9.000 porteront 2 k., 11.000, 4 k. En outre, les chevaux, ayant, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Allee Sat, h, b, 3 ans, par Satri IRE et Blonde Cleville (Vertical Speed), 70 k (67 k), (9.000), Regis Bertin *(M Lefebvre*), R Bertin

1670 1 View Gold, h, al, 3 ans, par Vision D'Etat et Thou In Gold (Gold And Steel), 72 k (69 k), (11.000), Jacques Detre (B Moreaux), PH Peltier

1670 3 **Arnoking**, h, b, 3 ans, par Army King et Arnaque (Hundredfold USA), 68 k (65 k), (7.000), Mme Pascale Chevillard (*J Geuns*), P Chevillard

1670 ⁴ **Fin Bourgogne**, h, b, 3 ans, (AQ), par Khalkevi IRE et Vieilles Vignes (Sacro Saint), 68 k (65 k), (7.000), Bernard Sitruk (*Q Houdoin*), P Chevillard

1652 ² **Parismarseille GB**, h, b, 3 ans, par Lawman et Enterprising GB (Dansili GB), 70 k, (9.000), Mme Prosper Cormier-Martin (*D Delalande*), PJ Fertillet

1670 5 Le Briand, h, 3 ans, 68 k, (7.000), ⊗, Ecurie de la Verte Vallee (MA Dragon), S Foucher

1677 ⁴ **Sinnetique**, f, 3 ans, 70 k (66 k), (11.000), T Poche (*Y Courmont*), T Poche

7 partants ; 14 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 202 $\mathbin{\in}$

Eng. sup. : Sinnetique

courte encolure, 1,5 long, 4 long, 2 long, 6 long.

4 800 € - 2 400 € - 1 400 € - 950 € - 450 €

Primes aux éleveurs

720 € Thierry Prod'Homme, Mickael Thierry Prod'Homme.

360 € Thierry Cypres. 210 € Mme Pascale Chevillard, Jean-Pierre Godard.

142 € Jean Marie Prost.

67 € Sydney Vidal, prime non attribuée.

Fin Bourgogne, réclamé 7.010,00 € par CHRISTOPHE JACQUOT.

Allee Sat, réclamé 10.001,00 € par son propriétaire.

PRIX DES MAGASINS U 1778 4411

3 600 m

(Steeple-Chase)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 6.000 (victoires et places). Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1617 ² Polimars, h, b, 4 ans, par Poliglote (GB) et Marsanay (Astarabad USA), 71 k (69 k), Michel Chapuron (*E Labaisse*), A Boisbrunet (s)

1650 ³ **Estelle**, f, b, 4 ans, par Saddex (GB) et Tes Belle [Shaanmer (IRE)], 69 k, Ecurie Madame Jacques Cypres (*THO Gillet*), E Clayeux (s)

1650 ² Etoile Des Vernes, f, b, 4 ans, (AQ), par Kotky Bleu et Popins (Video Rock), 68 k (66 k), Mme Susan Angela Bramall (*M Camus*), A Boisbrunet (s)

1536 ⁴ Poule Cherie, f, al, 4 ans, par Kap Rock et Orlana (Robin Des Champs), 70 k (67 k), Dominique Clayeux (*M Chailloleau*), E Clayeux (s)

Elevee Pour Gagner, f, bf, 4 ans, (AQ), par Tirwanako et Noisillette (Dadarissime), 65 k (64 k), Mise de Tracy (MA Mermel), E Clayeux (s)

5 partants ; 24 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 322 €

Sans motif: Dancer Du Lemo.

1/2 long, 1,5 long, 4 long, 6 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Sarl Carion E.m.m.

432 € Jacques Cypres, Laurent Couetil.

252 € Popins. 171 € Dominique Clayeux.

81 € Mise de Tracy

3.600 m

PRIX RENE GERMOND U 1779 4412 (Steeple-Chase)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chase, été classés 1er ou 2ème d'une course de

XXXII

dotation totale de 14.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **Dynamite Forez**, f, b, 5 ans, (AQ), par Lucarno USA et Pourkoipa Du Forez (Robin Des Champs), 69 k (67 k), Aymar de 1 Seroux (M Camus), A Boisbrunet (s)
- 1672 Django De Grugy, h, gr, 5 ans, (AQ), par Diableneyev USA et Queen De Grugy (April Night), 69 k, Mlle Lisa Charital (D Delalande), Mlle L Charital
- Voyage Enchante, h, np, 5 ans, par Peer Gynt JPN et Partie Majeure [Anabaa Blue (GB)], 72 k (68 k), Eric Bergougnoux (Y Courmont). T Poche
- Littlemissdynamite GB, f, b, 5 ans, par Kapgarde et Fit To Drive GB (Kayf Tara GB), 66 k, Roger Stanley (THO Gillet), 4 E Clayeux (s)

Lasticarno, h, b, 5 ans, par Lucarno USA et L'Astina (Astarabad USA), 67 k (65 k), Franck Deliberos (E Labaisse), A Boisbrunet (s)

5 partants ; 21 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 390 €

Sans motif: Surin POL.

1/2 long, 6 long, 4 long, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs

864 € Mme Marie-Caroline Coyne, Paul Coyne.

432 € Ecurie La Grugerie, Mlle Anais Adam, Valentin Adam, Victor Adam.

252 € Gfa Pre du Roi. 171 € William M. Smith, prime non attribuée.

81 € Philippe Desmard, Franck Deliberos.

Temps total: 04'14"00

PRIX JEAN DE CHARSONVILLE 1780 4413

(Steeple-Chase)

4.200 m

3

3

5

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, ayant à la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 55 k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu 8.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) :1 k. par 1.000 cette année et par 3.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- Al Clay, h, b, 6 ans, par American Post GB et IIe De See (Saint Des Saints), 71 k (68 k), Haras de Sivola (M Chailloleau), E Clayeux (s)
- 1668 5 Djin De La Roque, h, b, 5 ans, par Cut Quartz et Belle Saga Šagamix), 71 k (68 k), Jerome Zuliani *(M Lefebvre)*, J Zuliani
- **Derive**, h, b, 5 ans, par Diamond Green et Altane (Emperor Jones USA), 72 k, ⊗, Serge Foucher (MA Dragon), S Foucher
- 1651 ⁴ Amoruccio, h, b, 8 ans, (AQ), par Le Fou (IRE) et Mandchou (Mansonnien), 68 k (66 k), George Vergette (M Camus), A Boisbrunet (s)
- Katioushka, f, gr, 7 ans, par Mastercraftsman IRE et Minor Point GB (Selkirk USA), 65 k (63 k), Mme Ellen Collinson (Mlle L Mura), Mme E Collinson
- 1671 3 Rubis Du Rheu, h, 9 ans, 69 k (65 k), \otimes , M Palussiere (Mlle M Chanut). M Palussiere

6 partants ; 23 eng. ; 2 eng. sup. - Total des entrées : 471 €

Eng. sup. : Al Clay, Katioushka

4 long, 6 long, courte tête, 4 long, 1/2 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Jacky Rauch

432 € Mme Robert Mongin.

252 € Haras du Bosquet, Mme Didier Guillemin.

171 € Earl de Faydeau.

81 € Ecurie Jarlan.

SAINT-BRIEUC

Dimanche 28 octobre 2018

Commissaires des courses : Philippe GARIN - Bernard JOLY -Joelle Le TAILLENDIER - Jean-Michel MANGART

PRIX DU TREGOR 1781 4256

(Haies. - A réclamer)

3.800 m

11 000 € (5 280, 2 640, 1 540, 1 045, 495) - dotation France Galop. Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, mis à réclamer pour 7.000, 9.000 ou 11.000. **Poids : 68 k.** Les poulains et pouliches mis à réclamer pour 9.000porteront 2 k; pour 11.000, 4 k. En outre, les poulains et pouliches ayant, cette année, en course de haies, reçu une allocation de 5.000 porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1683 ² Blazing Mystery, h, al, 4 ans, par Naaqoos (GB) et Mahyara (Lomitas GB), 70 k (67 k), (9.000), ⊗, Ecurie de la Verte Vallee (A Gautron), S Foucher

- 1683 Eurvad Pembo, f, af, 4 ans, par Honolulu IRE et Miss Des Aigles (Alamo Bay USA), 66 k (62 k), (7.000), Mlle Celine Berthouloux (*A Davodi*), PJ Fertillet
- **1623** ⁴ **Sirwa Du Bocage**, f, bf, 4 ans, par Linda's Lad (GB) et Got Aba (Kabool GB), 68 k (67 k), (9.000), ⊗, Denuault (s) (V Bernard), G Denuault (s)
- Flexible, f, au, 4 ans, par Kyllachy GB et Conciliatory GB (Medicean GB), 66 k, (7.000), Ecurie Michel Doineau (A Desvaux), PJ Fertillet
 - Carioca Du Wal, f, bf, 4 ans, par Blue Bresil et Waldouma (Ajdayt USA), 68 k, (9.000), Passion Racing Club (C Couillaud), PJ Fertillet
- 1222 Editorial, h, 4 ans, 72 k (68 k), (11.000), JR Breton (JB Breton),
 - JR Breton Mick Rio, h, 4 ans, 70 k, (9.000), V Le Roy (O Jouin), PJ Fertillet
- Hawick, f, 4 ans, 70 k (67 k), (11.000), S Ruel (B Dubourg), 1683 C Dubourg
- 1154 5 Little Green, f, 4 ans, 66 k (62 k), (7.000), O Briand (Mlle M Dezoteux), O Briand

Speed Des Bournais, h, 4 ans, 70 k, (9.000), M Delaunay (J Duchene), P Quinton (s)

10 partants ; 24 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 157 €

9 long, 17 long, 6 long, 16 long.

5 280 € - 2 640 € - 1 540 € - 1 045 € - 495 €

Primes aux éleveurs :

792 € Thierry Grandsir.

396 € Vincent Le Corre. 231 € Mme Genevieve Lung.

156 € Framont Limited.

74 € Earl de la Belle Aumone.

Blazing Mystery, réclamé 9.601,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'46"79

PRIX DE L'ILE DE BATZ 1782 4257

3.800 m

(Haies. - A réclamer)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, mis à réclamer pour 7.000, 8.000 ou 9.000. Poids: 68 k. Les chevaux mis à réclamer pour 8.000 porteront 2 k., 9.000, 4 k. En outre, les chevaux, avant, cette année, en courses de haies, recu une allocation de 5.000 porteront 2 k

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

Torrijos, h, b, 7 ans, par Crillon et Hatahulpa (Akhdari USA), 68 k, (7.000), Ecurie des Vives Terres (J Duchene), B Grosfils

Pearl Daram, h, b, 8 ans, par Daramsar et Pearl River (Epervier Bleu GB), 68 k (65 k), (7.000), Nicolas Paysan (A Auchere), N Paysan

- 1684 ⁵ Craic, h, b, 7 ans, par Creachadoir IRE et Rockette (Ange Gabriel), 70 k, (7.000), Dirk Huyck (*C Couillaud*), PJ Fertillet
- 1684 1 Parker Ridge, h, al, 8 ans, par Green Tune USA et Peinture Bleue USA (Alydar USA), 70 k, (7.000), Ecurie Ouest Racing (O Jouin), Y Fertillet (s)
- 1393 2 Nikabuss, f, b, 6 ans, par Iron Mask USA et Panika (Epistolaire IRE), 70 k (67 k), (9.000), Christophe Dubourg (B Dubourg), C Dubourg
- 1684 3 Good Prince GER, h, 9 ans, 70 k (66 k), (8.000), A Bocquet (Mile M Dezoteux), S Foucher
- 1721 5 Air De Salsa, f, 6 ans, 66 k, (7.000), Ecurie des Anges Earl (MO Belley), J Merienne
- 1232 Kerys, f, 9 ans, 66 k (63 k), (7.000), J Merienne (Q Gaignard),
- 1684 ⁴ Dollar King GER, h, 9 ans, 68 k, (7.000), Y Charier (W Denuault), Y Fertillet (s)
- Krack D'Ici, h, 6 ans, 68 k, (7.000), ⊗, MIIe F Busson (A Desvaux), A Le Clerc (s)

10 partants ; 31 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 247 €

2,5 long, 5,5 long, 2 long, courte encolure, 2,5 long, 2,5 long, 3/4 long. 5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Benoit Grosfils, Mme Christine Pontus, Michel Meigne, Suc. Antoinette Ouvry.

432 € Raymond Bietola.

252 € Mme Henri Devin.

171 € Davton Investments Ltd.

81 € Jean-Paul Busson, Jemuel Vittori, Mme Christine de Maynard, Louis-Rene Kambrun-Herve.

Pearl Daram, réclamé 7.420,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'46"36

PRIX DE L'ILE DE SEIN 1783 4255 (Haies. - Mâles et Hongres)

3.600 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas, reçu 2.500 en courses de haies (victoires et places). Poids : 68 k. Les poulains n'ayant iamais couru recevront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1682 4 Montgeoffroy, h, al, 3 ans, par Doctor Dino et Bonne Gargotte [Poliglote (GB)], 68 k, Reto Zueger (MO Belley), J Boisnard (s)

Christamely, h, b, 3 ans, par Anabaa Blue (GB) et Stranraer 2 [Enrique (GB)], 68 k, Michel-Andre Billard (A Renard), G Macaire (s) Paris To Green, h, bf, 3 ans, par Blue Bresil et Parita (Mansonnien), 68 k, Simon Munir (W Denuault), PH Peltier 1479 3 Milord De Teillee, h, al, 3 ans, par Anabaa Blue (GB) et Princesse De Teille (Turgeon USA), 66 k, Pascal Journiac (O Jouin). P Journiac Full Precieux, h, bf, 3 ans, par Lauro GER et Kerfournoise (Funny Baby), 68 k, Mme Mireille Desvaux (A Desvaux), Mme 5 **Le Novello (IRE)**, h, 3 ans, 66 k (65 k), Ecurie du Trieux (A Auchere), N Paysan 6 Kalonne Vade, h, 3 ans, 68 k (65 k), N Chevalier arr (K Carpentier), N Chevalier Trespalacios, h, 3 ans, 68 k, M Delaunay (J Duchene), P Quinton (s) Soli Blue, h, 3 ans, 68 k (65 k), JL Mace (S Piton), N Chevalier arr Frimeur Des Sablon, h, 3 ans, 66 k, PJ Fertillet (C Couillaud), arr Flag Du Boulay, h, 3 ans, (AQ), 68 k (67 k), D Jegou (V Bernard), B Lefevre 11 partants ; 49 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 960 € Eng. sup. : Paris To Green Sans motif: Whisky Mouille. 15 long, 7 long, 4,5 long, 30 long, 2 long. 8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 € Primes aux éleveurs : 1 224 € Ecurie Maulepaire. 612 € Michel-Andre Billard. 357 € Alain Aupetit 242 € Brosseau Et Fils. 114 € Mme Mireille Desvaux. Temps total: 04'29"69 **PRIX DE BELLE-ILE** 1784 4254 3.600 m (Haies. - Femelles) 17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop. Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas reçu 2.500 en courses de haies (victoires et places). Poids: 68 k. Les pouliches n'ayant jamais couru Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k. **Nooreva**, f, b, 3 ans, par Meshaheer USA et Salsaneyev [Stepneyev (IRE)], 66 k (63 k), Vincent Le Roy (*A Pageot*), PJ Fertillet 1 Miss Kalista, f, b, 3 ans, par Youmzain IRE et Miss Poppee [Milford Track (IRE)], 66 k, Eddy Eyrignoux (C Couillaud), 2 PJ Fertillet 1622 ⁴ Lou Magnifica, f, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Lou Emerald (Turgeon USA), 68 k, Denuault (s) (*J Duchene*), G Denuault (s) 3 Filoche Bouloise, f, np, 3 ans, (AQ), par Cokoriko et La Bouloise (Sleeping Car), 66 k (64 k), Vincent Le Roy 4 (Q Gaignard), PJ Fertillet **Divine Prestige**, f, bf, 3 ans, par Kapgarde et Prestige Girl (Prestigieux), 68 k, Soaig Guerin (*O Jouin*), A Lacombe 5 953 3 Ladys Light, f, 3 ans, 68 k, D Lemarie (MO Belley), 6 J Boisnard (s) 829 3 Sage Way, f, 3 ans, 68 k, JL Guillochon (W Denuault), 7 JL Guillochon Fee Des Bois, f, 3 ans, 68 k (65 k), ⊗, Mme J Brillet 8 (A Auchere), W Menuet (s) Racing Spirit, f, 3 ans, 66 k (63 k), A Kahn (s) (A Davodi), arr A Kahn (s) Vraiment Belle, f, 3 ans, 66 k (62 k), Mme O Lerat (Mlle M Dezoteux), XL Le Stang Moodly, f, 3 ans, 68 k, P Goral (B Lestrade), G Macaire (s) dér Furie Precieuse, f, 3 ans, (AQ), 68 k, Mme M Desvaux (A Desvaux), Mme M Desvaux tbé 12 partants ; 51 eng. ; 12 part. déf. - Total des entrées : 720 € 3 long, 8 long, 7 long, 4 long, 8 long, 7 long, 1/2 long 3/4. 8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 € Primes aux éleveurs :

1 224 € Earl Sylvain Le Goff, Sylvain Le Goff, Mme Francoise Bazin.

224€ Earl Sylvain E. Guy, Sylvain E. Gori, Sylvain E. Gori, Silvain E. Gori, Silvain E. Gori, Silvain E. Gori, Silvain E. Gori, Sylvain E. Go

114 € Christophe Sorignet, Mlle Caroline Favier.

Temps total: 04'37"26

Le jockey Jean-Baptiste BRETON n'étant médicalement pas apte à monter, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche FILOCHE BOULAISE par le jockey Quentin GAIGNARD.

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire LE ROY VINCENT par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

SAUMUR

Dimanche 28 octobre 2018 0238 301

Commissaires des courses : Patrick GALLOUX -Stéphanie DABURON - Laure BOURINEAU - Isabelle PANTAIS

PRIX JACQUES D'INDY 1785 4341

4.000 m

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas reçu une allocation de 6.500, en steeple-chases. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) :1 k. par 3.000. (On ne passe pas la ligne des fences)

Les Jockeys n'avant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

Esprit De Quartier, h, bf, 4 ans, (AQ), par Network GER et Pertinente (Robin Des Champs), 72 k (68 k), Vcte Marcy de Soultrait *(A Lelievre)*, A Boisbrunet (s)

1673 ³ Euphorie, f, b, 4 ans, (AQ), par Laverock IRE et Klef Du Bonheur (Lights Out), 69 k, Emmanuel Brac de la Perriere (Mr F Tett), A Boisbrunet (s)

1673 ² Elektron Libre, h, gr, 4 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Nuance De Cotte (Ragmar), 70 k, Philippe Jerome (*R Julliot*), PH Peltier

1624 ⁵ First To Win, h, b, 4 ans, par Ballingarry IRE et Mercelinoa (Sleeping Car), 70 k, ⊗, Haras du Grand Chesnaie (*Y Kondoki*), Mme V Seignoux

Eho Bebe, h, b, 4 ans, par Della Francesca USA et Solene Des Landes (Polish Summer GB), 67 k, Jerome Gendry (Mr E Fouquet), J Gendry

1555 ⁴ All Rounder, h, 4 ans, 70 k (67 k), ⊗, Mme M Bryant (AD Fouchet), G Macaire (s)

6 partants ; 19 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 162 €

9,5 long, 2 long, 4 long, 30 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Vcte Eric de Soultrait. 468 € Earl La Perriere.

273 € Mme Francois Beaudot, Georges Richardot.

185 € Haras du Grand Chesnaie, Didier Leviel.

87 € Bernard Bezier

PRIX GENERAL BERNARD GIRAUD 1786 4342

4.000 m

(Steeple-Chase)

13 000 € (6 240, 3 120, 1 820, 1 235, 585) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière. (On ne passe pas la ligne des fences)

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

1663 ³ Daltarock, h, b, 9 ans, par Della Francesca USA et Daltacina (Daltabad IRE), 74 k (70 k), Jerome Gendry (Mlle C Lequien), J Gendry

1715 5 Cime D'Huez, f, b, 6 ans, (AQ), par Le Balafre et L'Or D'Huez (Lute Antique), 71 k (68 k), Hubert Vieux-Pernon (T Blainville), P Leblanc

1614 First Pym, h, bf, 14 ans, par With The Flow USA et Miss Avireenne (Baby Turk IRE), 73 k, Stephane Seignoux (Y Kondoki), Mme V Seignoux

1674 ³ **Daguet D'Oudairies**, h, b, 5 ans, (AQ), par Irish Wells et Quinine (Network GER), 75 k (72 k), Mlle Alice Le Bastard (*A Lelievre*), ART Adeline de Boisbrunet

1619 5 Sir Gemmois, h, al, 7 ans, par Nickname et Venise Doree (Starborough GB), 67 k, Thierry Poche (Mr C Riou), T Poche

Carbet Du Soleil, h, 6 ans, (AQ), 67 k, L Diulein (Mr LP Dory), L Diulein

6 partants ; 19 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 174 €

tête, 14 long, 18 long, 4 long.

6 240 € - 3 120 € - 1 820 € - 1 235 € - 585 €

Primes aux éleveurs :

936 € Cyril Morineau, Charles-Eric Logeais

468 € Hubert Vieux-Pernon, Jean-Pierre Canu.

185 € Comte Michel de Gigou.

87 € Robert-Romain Foucault, Matthieu Hamon.

PRIX LIEUTENANT COLONEL BERNARD MARLIN 1787 4344 4 300 m (Steeple-Chase-Cross-Country. - Cavalières et

Gentlemen-riders)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en steeple-chases, reçu une allocation de 6.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500 cette année et par 4.500 l'année dernière

(On ne passe pas la ligne des fences)

XXXIV

Pour Gentlemen-riders et Cavalière, ceux n'avant pas gagné dix courses recevront 2 k.

- 1631 Billantete, f, ac, 7 ans, (AQ), par Denham Red et Kaboul (Epervier Bleu GB), 67 k, Marc de Montfort (Mr F Tett), M de Montfort
- 1631 2 Tuticolle, h, af, 11 ans, (AQ), par East Of Heaven IRE et Galaxie 2 De Larue (Quitte Et Passe), 69 k (67 k), ⊗, Sylvain Dory (Mr LP Dory), S Dory
- **Sparkie**, h, b, 8 ans, par King's Best USA et Makam IRE (Green Desert USA), 67 k, Patrice Le Bastard (*Mr B Caron*), E d' Andigne
- 1620 3 Classing, f, np, 6 ans, (AQ), par Passing Sale et Lalie (Oumnaz), 65 k, Jerome Gendry (Mr E Fouquet), J Gendry
- 1632 4 Freetime, h, al, 12 ans, par Freedom Cry GB et Kunigawa [Marchand De Sable (USA)], 68 k (66 k), \otimes , Jean-Maurice Jouteau (Mr C Riou), JM Jouteau
- 1649 4 Rosegarry, h, 6 ans, 70 k, E Leray (s) (Mr G Viel), E Leray (s) thé
- **Brumeuse**, f, 7 ans, (AQ), 66 k, S Landon (*Mr G Cottreau*), P Journiac

7 partants ; 21 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 174 €

2,5 long, 1,5 long, 2 long, 4 long

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Haras de la Rousseliere Scea, Marc de Montfort.

252 € S.c.e.a. Haras de Manneville.

171 € Jerome Gendry

Agissant sur réclamation du gentleman Léo Paul DORY arrivé 2nd, contestant le non franchissement de l'obstacle n15 (contre-haut) par le Chaval BILLANTETE arrivé 1 er.

Les Commissaires ont ouvert une enquête. Après examen du film de contrôle. les commissaires ont maintenu le résultat, considérant que le parcours avait été correctement effectué.

PRIX PATRICE LAIR 1788 4343

5.100 m (Steeple-Chase-Cross-Country)

44 000 € (21 120, 10 560, 6 160, 4 180, 1 980) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées et limitées à 7 k. pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 8.000 cette année et par 18.000 l'année dernière.

(On passe la ligne des Fences)

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

- 1494 Armada, f, b, 8 ans, (AQ), par Early March GB et Morava (Perrault GB), 68 k, Serge Landon (R Julliot), P Journiac
- 1675 Ulysse De Loucas, h, b, 10 ans, (AQ), par Antarctique IRE et Ocamina (Useful), 70 k, Dominique Delorme (Y Kondoki), 2 D Delorme
- 1458 ² Uniment, h, bf, 10 ans, (AQ), par Goldneyev USA et Nasseseuse (Assessor IRE), 71 k, Leray (s) (A Orain), E Leray (s) 3
- 1675 4 Utah De La Coquais, h, b, 10 ans, (AQ), par Nidor et Noblevie (Noblequest), 71 k (69 k), Joel Chaineau (Mlle C Lequien), È Lerav (s)
- 1675 ³ Charmyra, f, gr, 6 ans, par Protektor GER et Myragentry (Myrakalu), 67 k, Mme Anne-Sophie Bernier (*Mr C Riou*), D Bernier
- 1675 2 Bakero Du Mesnil, h, 8 ans, 67 k, Mme MC Chambron (Mr F Tett), Mlle S Duchesnay

6 partants ; 15 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 360 €

3 long, 3 long, 1,5 long, 5 long, 15 long.

21 120 € - 10 560 € - 6 160 € - 4 180 € - 1 980 €

Primes aux éleveurs :

3 168 € Nicolas Landon, Mme Nicolas Landon, Guillaume Landon. 297 € David Bernier, Mme Anne-Sophie Bernier.

LES SABLES-D'OLONNE

Lundi 29 octobre 2018 0127302

> Commissaires des courses : Claude BURGAUD -Muriel PRIOUZEAU - Antoine COLINS

PRIX DU CONSEIL GENERAL DE LA VENDEE 1789 4258 3.450 m

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 3 ans, n'ayant, en courses de haies, ni recu une allocation de 9.500 ni été classés 2ème ou 3ème d'une course de dotation totale de 32.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en course de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **1622** ¹ **Bebe D'Or**, h, b, 3 ans, par Poliglote (GB) et Benefique (Mansonnien), 69 k, Hubert Mauillon *(O d' Andigne)*, A Chaille-Chaille
- 1480 3 Fair Play Sivola, f, b, 3 ans, par Noroit GER et Miss Justice (Polish Summer GB), 67 k, Haras de Sivola (G Masure), F Nicolle

- 1592 2 Diva Des Obeaux, f, b, 3 ans, par Spanish Moon USA et Dendhera (Green Tune USA), 69 k, Mme Nicolas Devilder (O Jouin), N Devilder
- Monsieur King, h, b, 3 ans, par Enrique (GB) et Irish Gale IRE (Zagreb USA), 67 k (64 k), Mme Patrick Papot (A Coupu), P Raussin
- 1043 ⁴ Full Aux Rois, h, bf, 3 ans, (AQ), par Diamond Boy et Jouable [Garde Royale (IRE)], 68 k, Mme Susan Angela Bramall (M Delage), F Nicolle
- 1541 5 Annaus, h. 3 ans. 67 k. L Baudron (s) (W Denuault), D Cottin (s)
- Formule Un, f, 3 ans, 65 k, Haras de Saint-Voir (J Charron), A Lacombe

7 partants ; 32 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 590 €

1,5 long, 5 long, 1,5 long, 6 long, 12 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Patrick Boiteau.

720 € Gilles Trapenard, Thomas Trapenard.

420 € Nicolas Devilder, Mme Nicolas Devilder.

285 € Haras du Hoguenet.

135 € Xavier Leredde, Daniel Desforges.

Temps total: 04'08"00

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX JOBIC SEVERE 1790 4259

3.450 m

(Haies. - Autres Que de Pur Sang)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en courses à obstacles, reçu 9.000 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en

courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.500. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 783 ³ Eau Berge Des Iles, f, b, 4 ans, (AQ), par Barastraight (GB) et Malownia (Smadoun), 66 k (671/2 k), Haras des Sablonnets (J Plouganou), D Sourdeau de Beauregard (s)
- 1604 2 Elysium Des Bois, h, b, 4 ans, (AQ), par Axxos GER et Inra Des Bois (Chamberlin), 70 k (66 k), Claude Hautbois (A Coupu), J Planque (s)
- 1473 Effix De Brion, h, gf, 4 ans, (AQ), par Fragrant Mix (IRE) et Reunion A Brion (Dark Moondancer GB), 67 k, Vcte Jean d' Indy (A Desvaux), GIL Chaignon
- 1473 Folk Du Pecos Aa, h, b, 4 ans, (AA), par Benevolo De Paban et Frivole Du Pecos (Safir), 67 k, Thierry de Lauriere (B Fouchet), T de Lauriere
- Espion De Saflo, h, b, 4 ans, (AQ), par Princeton et Neacoddes (Kadalko), 67 k, Jerome Delaunay (R Julliot), J Delaunay
 - Eagle Steal, h, 4 ans, (AQ), 67 k (66 k), N Remoue (V Bernard), N Remoue
- **1604** 4 **Ero De Mee**, h, 4 ans, (AQ), 68 k, \otimes , Sarl Ecurie Andre Pommerai (*MO Belley*), J Planque (s)

7 partants ; 22 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 674 \in Sans motif: Enza.

3,5 long, 2 long, 2,5 long, 5 long, 19 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

5

1 440 € Haras des Sablonnets.

720 € Yves Boucher.

420 € Gilles Chaignon.

285 € Haras du Pecos.

135 € Scea Ecurie Domaine de Baune, Mathieu Coutin, Mlle Sarah Fournier.

Temps total: 04'15"35

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

PRIX STEPHANE LEIGNEL 1791 4260 (Haies)

4.200 m

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de **5 ans**, n'ayant pas, cette année, en courses à obstacles, reçu une allocation de 8.000. **Poids**: **67 k**. Surcharges accumulées pour les sommes reçues, en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 3.500 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

- **Cybor Del'rais**, h, b, 5 ans, par Monitor Closely IRE et Cyborria (Cyborg), 69 k (66 k), Mme Martine Cochonneau (A Auchere), N Paysan
- **Spiderman (FR)**, h, np, 5 ans, par Manduro GER et Lonesome Me (Zafonic USA), 70 k, Ecurie de la Verte Vallee (MA Dragon), S Foucher 1679

XXXV BO 2018/22 - obstacle

1606 2 Doux Dingue, h, b, 5 ans, (AQ), par Denham Red et Harielle II (Un Numide), 72 k (69 k), Paul Terpereau (B Dubourg), E&G Leenders (s)

1634 ² Doriblue De Berce, h, bf, 5 ans, par Anabaa Blue (GB) et The Last Ballerine (Neverneyev USA), 68 k, Mme Heidie Cadot (O Jouin). L Cadot

Buen Star, h, b, 5 ans, par Great Journey JPN et Starmaria (Starborough GB), 72 k (69 k), Mme Christelle Metayer (A Coupu), Y Fertillet (s)

1228 2 Angel Darkness, f, 5 ans, 68 k (65 k), O Triboire (L Franzel),

Don Du Jour, h, 5 ans, 67 k, D Berra (J Charron), D Berra Dolby Mome, h, 5 ans, (AQ), 68 k, B Letourneux (MO Belley), arr B Letourneux

8 partants ; 27 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 492 € courte tête, 1,5 long, 2,5 long, 7 long, 14 long, 17 long. 9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

1 440 € Ecurie de la Rehoraie.

720 € Didier Blot, Christian de Asis Trem, prime non attribuée.

420 € Haras de la Rousseliere Scea. 285 € Earl Les Grandes Alouettes. 135 € Mme Antoine Polard.

Temps total: 05'05"80

La température extérieure relevée par la société organisatrice le jour de la course étant inférieure à 5 degrés Celsius, les Commissaires ont accordé la tare supplémentaire de 0.5 kg conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 150 du Code des Courses au Galop.

FONTAINEBLEAU

0408 303

Mardi 30 octobre 2018

Commissaires des courses : Nicole BRAEM - Georges MORELL -Gilbert LENZI - Emilie LENZI

PRIX WWW.COURSESCHEVAUX.FR 1792 4420

(Steeple-Chase-Cross-Country)

4.600 m

3

4

3

5

6

7

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, reçu 18.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

 $\begin{tabular}{ll} \textbf{Cename Red}, h, bf, 6 ans, (AQ), par Denham Red et Old Lane (Lesotho USA), 71 k, <math>\otimes$, Christophe Dubourg (K Dubourg), 1688 C Dubourg

1688 ⁴ Vietcher, h, b, 9 ans, (AQ), par Robin Des Pres et Ozanna De Louisiere (Akhdari USA), 68 k, Jean-Pierre Paillette (*L Solignac*), 2 JP Paillette

1680 ¹ Vhisky Singer, h, b, 9 ans, (AQ), par Secret Singer et Calvi IV (Quart De Vin), 72 k (69 k), Mlle Julia Potier (A Baudoin-Boin), S Zuliani (s)

Kelforest, h, al, 6 ans, par Forestier et Kelseurat Du Casse (Seurat IRE), 70 k, Jean-Claude Leleu (*C Lefebvre*), GAB Leenders

1612 ³ Alankery Lauriere, h, b, 6 ans, par Alanadi et Independence (Equerry USA), 69 k, Mme Heidie Cadot (*P Blot*), L Cadot 5 Ray Of Light, h, 13 ans, (SF), 71 k, J Bigot (A Gasnier), J Bigot

1680 ³ **Star Of Sunday**, h, 8 ans, 69 k, Chemin & Herpin (s) (*J Lebrun*), Chemin & Herpin (s)

7 partants ; 20 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 441 €

Sans motif: Jejekarad. Certf. vétérinaire : Craftwelle.

1,5 long, 1 long 1/4, 6 long, 4 long, 2 long. 10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € Christophe Dubourg, Frederic Paillat Launay.

756 € Jean-Pierre Paillette.

441 € Michel Blondeau.

299 € Patrick Rago, Jean Lorvellec, Alexandre Rago, Fernando Pereira. 141 € Scea G. Elevage Temps total: 05'55''00

PRIX DE LA VILLE D'AVON 1793 4416

(Haies. - A réclamer. - Femelles)

3.550 m

17 000 € (8 160, 4 080, 2 380, 1 615, 765) - dotation France Galop Pour pouliches de 4 ans, mises à réclamer pour 10.000, 12.000 ou 14.000.

Poids: 67 k. Les pouliches mises à réclamer pour 12.000 porteront 2 k., pour 14.000, 4 k. En outre, les pouliches ayant, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 8.000 porteront 2 k.; plusieurs allocations de 8.000,

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1607 ⁵ Nadia Has, f, b, 4 ans, par Fuisse et Nasou (Kaldounevees), 71 k (68 k), (14.000), Christophe Dubourg (*B Dubourg*), C Dubourg

Carlota, f, b, 4 ans, par Enrique (GB) et Yolaine (Astarabad USA), 69 k (66 k), (12.000), Andre Le Duff (R Mayeur), A Le Duff Crystal Money, f, al, 4 ans, par Fuisse et Mont Doree (Mansonnien), 71 k (69 k), (14.000), Francis Leclercq (S Medina), A Mesnil

1722 ⁵ Etole Du Vallon, f, no, 4 ans, par Anabaa Blue (GB) et Glamour Du Vallon (Bojador), 67 k, (10.000), Julien Jouin

Kidane Traou Land, f, b, 4 ans, par Intrepid Jack GB et China Silk (Fantastic Light USA), 71 k (70 k), (14.000), Christophe Plisson (D Ubeda), C Plisson

5 partants ; 10 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 278 €

Eng. sup. : Carlota

3 long, 15 long, 5 long, loin.

8 160 € - 4 080 € - 2 380 € - 1 615 € - 765 €

Primes aux éleveurs

1 224 € Scea Hamel Stud.

612 € Albert Hosselet, Mlle Sandra Hosselet, Hubert Hosselet.

357 € Artu (s), Mlle Marie Artu, Damien Artu. 242 € Haras du Grand Chesnaie, Mme Claude Garnier.

114 € Jean-Claude Ollivier.

Crystal Money, réclamée 15.000,00 € par son propriétaire.

Nadia Has, réclamée 16.111,00 € par son propriétaire.

Temps total: 04'14"90

Les Commissaires, après avoir entendu le jockey Stevens MEDINA(CRYSTAL MONEY) en ses explications, l'ont sanctionné par une amende de 200 euros pour s'être présenté à la pesée après la course à un poids dépassant de plus d'1 kg le poids enregistré avant la course.

PRIX COLONEL ROBERT LABOUCHE 1794 4419

3.850 m

3.550 m

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de 5 ans, ayant a la clôture des engagements une valeur égale ou inférieure à 57 k. et n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, reçu une allocation de 9.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 5.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Horus De Pompadour Aa, h, b, 5 ans, (AC), par Le Balafre et Hestampe Japonaise (Kadalko), 72 k (69 k), Peter Aregger (*A Merienne*), Mlle B Renk

1493 ⁴ Beau Nora GER, h, b, 5 ans, par It's Gino GER et Bear Nora GER (Highest Honor), 69 k, Andre Bocquet (MA Dragon), S Foucher

Back To Bresil, f, b, 5 ans, par Muhtathir GB et Miss Recif (IRE) (Exit To Nowhere USA), 65 k, \otimes , Ecurie Centrale (*R Schmidlin*), FM Cottin (s)

Gaspar De Pretot, h, al, 5 ans, par Ballingarry IRE et Tekakwhita (Siam USA), 70 k, ⊗, Mme Philippe Chemin (J Lebrun), Chemin & Herpin (s)

Polar Dream, h, b, 5 ans, par Redback GB et Estrella Polar GER (Acatenango GER), 69 k, Michel Ismalun (*G Re*), J Bertran de Balanda (s)

5 partants ; 21 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 678 €

Eng. sup. : Horus De Pompadour Aa

Sans motif: Dernier Cri.

3,5 long, 20 long, 1 long 1/4, 20 long.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

1 512 € Haras National de Pompadour.

756 € Stall 5 Stars, prime non attribuée.

441 € Jean-Louis Pariente

299 € Pascal Legars, Mathieu Legars, Jean-Francois Coiffier.

141 € Bertran de Balanda (s).

Temps total: 04'44"00

PRIX HOTEL DE L'AIGLE NOIR (PRIX PIERRE 1795 4415 **DEBROISE)**

(Haies. - Mâles et Hongres)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour poulains entiers et hongres de 3 ans, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses de haies. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

1603 ⁵ Maxim, h, b, 3 ans, par Maxios (GB) et Olive Danon IRE (Dylan Thomas IRE), 67 k, Guenther Schmidt (C Lefebvre), **GAB Leenders**

Lucky One, h, np, 3 ans, par Authorized IRE et Lady Anouchka (IRE) (Vettori IRE), 66 k (63 k), Ecurie Willy Sebag (*AD Fouchet*), G Macaire (s)

1692 3 Maxenchop, h, b, 3 ans, par Muhaymin USA et Griffyn (Indian Rocket GB), 68 k (65 k), Dominique Gicquel (A Zuliani), F Nicolle

- 485 Flavio St Goustan, h, al, 3 ans, par Satri IRE et Les Saintes Glaces (Baryshnikov AUS), 66 k, Albino Bassi (A Moriceau), D Bressou
 1628 ² King Of Run, h, al, 3 ans, par Born King JPN et Running Running (Zero Problemo IRE), 67 k (64 k), Serge Foucher (A Merienne), S Foucher
 1541 Potemkine, h, 3 ans, 66 k, Genetique Obstacle (B Lestrade), G Macaire (s)
 1704 Whistle Lin A Storm h, 3 ans, 66 k (62 k) Ecurie Centrale
 7
- 1704 Whistle Up A Storm, h, 3 ans, 66 k (62 k), Ecurie Centrale (Mlle M Daubry-Barbier), FM Cottin (s)
- 1692 Kapios, h, 3 ans, 67 k, Mme A Moreau (A Lotout), B Lefevre the
- 1692 Losingmyreligion, h, 3 ans, 66 k, B Boitez (T Cousseau), the
- 978 Mandarin Basc, h, 3 ans, 66 k (65 k), S Dufrancatel the (A Auchere), N Paysan

10 partants ; 31 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 454 €

1 long, 2,5 long, 2,5 long, 2,5 long, 15 long, 2 long.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 440 € Guenther Schmidt.
- 720 € Earl Bois Hue.
- 420 € Alain Chopard.
- 285 € Albino Bassi.
- 285 € AIDINO BASSI. 135 € Ecurie de la Verte Vallee.
- Temps total: 04'19"20

1796 4414 PRIX RICHARD D'AYGUEVIVES

(Haies. - Femelles)

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour pouliches de 3 ans, n'ayant pas reçu une allocation de 6.000 en courses de haies. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) 1 k. par 2.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1575 ² **Hinou Des Hazards**, f, np, 3 ans, par Legolas JPN et Hasquine (Saint Preuil), 68 k (66 k), Jacky Capelli (*N Gauffenic*), D Windrif
 - **Fortuitous**, f, b, 3 ans, (AQ), par Martaline GB et Reflexion (Discover D'Auteuil), 66 k (64 k), Simon Munir (MIIe N Desoutter), G Macaire (s)
- **Star Dance**, f, b, 3 ans, par Enrique (GB) et Comedie Divine (Lesotho USA), 66 k (65 k), Collet (s) (*D Ubeda*), ROB Collet (s)
- 1693 ³ Fistoul, f, b, 3 ans, par No Risk At All et First Elorn (Funny Baby), 68 k, Jean-Luc Guillerm (*J Lebrun*), B Lefevre

 Qeenie's Cash, f, b, 3 ans, par Authorized IRE et Bonjour Jandrer (Pennekamp USA), 66 k, Chauvigny Global Equine Sasu (*C Lefebvre*), GAB Leenders
- 1628 Livia Royale, f, 3 ans, 69 k, L Josse (S Paillard), E&G Leenders (s)
- 1019 Krola, f, 3 ans, 69 k (66 k), G Blain (AD Fouchet), G Macaire (s)
- 1643 Coogee Bay, f, 3 ans, 66 k, L Baudron (s) (E Chazelle), dist
- 1681 ² Amour Du Mathan, f, 3 ans, 68 k, JM Baradeau *(G Re)*, the A Chaille-Chaille

9 partants ; 34 eng. ; 1 eng. sup. - Total des entrées : 786 €

Eng. sup. : Qeenie's Cash

 $1,5 \log, 1 \log, 3/4 \log, 2 \log, 2 \log, 3 \log, 9 \log.$

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 1 440 \in Mme Nicole Dambrine-Capelli, Mme Sandra Capelli, Mme Aurore Capelli.
- 720 € Francois-Marie Cottin.
- 420 € Terrains D'Avilly St Leonard.
- 285 € Jean-Luc Guillerm.
- 135 € MIle Claire Desmontils

Temps total: 04'14"60

Le jockey Armel LOTOUT s'étant accidenté à l'occasion du Prix Pierre DEBROISE, les Commissaires ont autorisé son remplacement par le jockey Jean-Stéphane LEBRUN, sur la pouliche FISTOUL.

1797 4417 PRIX ENTREPRISE S.N. DUBUISSON (Haies. - Femelles) 3.800 m

20 000 € (9 600, 4 800, 2 800, 1 900, 900) - dotation France Galop.

Pour juments de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, en courses de haies, reçu une allocation de 10.000. **Poids: 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 3.000 cette année et par 6.000 l'année dernière.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1532 ² Union Des Pictons, f, b, 10 ans, par Malinas GER et Naema (Saint Cyrien), 72 k (69 k), Christophe Dubourg (*B Dubourg*), C Dubourg
- 1694 Bacara Des Bois, f, b, 5 ans, par Ballingarry IRE et Equatoriale (Saint Estephe), 68 k, Thomas Bedon (E Chazelle), Mlle S Jaffrelot
- 1584 Innovate, f, al, 6 ans, par Full Of Gold et Ryde [Sillery (USA)], 69 k (67 k), George Vergette (M Camus), A Boisbrunet (s)

- 1562 ¹ Chloe Triomphe, f, al, 6 ans, par Cima De Triomphe IRE et Koree (Epervier Bleu GB), 70 k (68 k), Rolland (s) (D Ubeda), M Rolland (s)
 - Cabriole Mag, f, gr, 6 ans, (AQ), par Gris De Gris (IRE) et Naiade Mag (Kadalko), 73 k (69 k), Comte Antoine-Audoin Maggiar (Mlle M Eon), A Couetil (s)
- 1712 Antiseptique, f, 8 ans, 70 k (67 k), T Lambrouin (A Merienne),
- 638 5 Deesse De Touzaine, f, 5 ans, (AQ), 67 k, H Gelhay (B Gelhay), H Gelhay
- **Fidji D'Arcis**, f, 6 ans, 70 k, ⊗, Ecurie Michel Doineau (S Paillard), C Lecrivain
- 1694 Colombe Du Sage, f, 5 ans, 67 k, F Emo (*J Lebrun*), P Bigot and It's Jennifer, f, 6 ans, 66 k, T Johnson (*F de Giles*), L Carberry (s)

10 partants ; 24 eng. ; 10 part. déf. - Total des entrées : 248 €

encolure, 3 long, 3/4 long, 20 long, 12 long, loin.

9 600 € - 4 800 € - 2 800 € - 1 900 € - 900 €

Primes aux éleveurs :

- 720 € Mme Joelle Brillet.
- 420 € Earl de Faydeau.
- 285 € Haras du Chenet, Mme Anne-Marie Gareau.
- 135 € Comte Antoine-Audoin Maggiar, Mlle Antonia Maggiar, Anatole Maggiar, Aristide Maggiar.

Temps total: 04'21"90

3.550 m

2

3

1798 4418 PRIX PRINCESSE D'ANJOU

3.600 m

2

3

(Steeple-Chase)

21 000 € (10 080, 5 040, 2 940, 1 995, 945) - dotation France Galop.

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans,n'ayant pas reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steele-chases (victoires et places) : 1 k. par 2.500.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **1638** ² **Elixir Du Gouet**, h, al, 4 ans, par Vision D'Etat et My Asadore (Kadounor), 68 k, Jacques Detre (*W Denuault*), T Fourcy
- 1687 Ballinsco, h, al, 4 ans, par Ballingarry IRE et Pascolie (Mansonnien), 70 k, Arnaud Chaille-Chaille (M Danglades), A Chaille-Chaille
- 1574 ³ **Zia Marta**, f, gr, 4 ans, par Martaline GB et Queen Zia (Kapgarde), 66 k, Christian Salet *(A Moriceau)*, D Bressou
- **1624 Elafonissi**, f, gr, 4 ans, par Apsis GB et Steadfast (Kaldounevees), 65 k (65½ k), ⊗, Douglas Mcmillan (*F de Giles*), E&G Leenders (s)
- **1689** ² **Magicman**, h, bf, 4 ans, par Manduro GER et Now Again GER (Lomitas GB), 70 k, ⊗, Joachim Erhardt (*D Mescam*), M Rulec
- 1566 ² Full Of Star, f, 4 ans, 66 k, J Royer (L Solignac), C Restout
- **1661** Every Where, f, 4 ans, (AQ), 65 k, Ecurie Mirande (S Paillard), Mme I Pacault
- 1368 Papywhite, h, 4 ans, 67 k (64 k), AL Haddad (A Merienne), or S Dehez (s)

8 partants ; 36 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 638 €

7 long, 9 long, 12 long, 3 long, 18 long, 1/2 long 3/4.

10 080 € - 5 040 € - 2 940 € - 1 995 € - 945 €

Primes aux éleveurs :

- 1 512 € Thierry Lemoine, Jacques Detre, Haras de Saint-Voir.
- 756 € Laurent Nadot, Arnaud Chaille-Chaille.
- 441 € Christian Salet
- 299 € James Donnary, Mme Marie Pierre Alerini Donnary, Pascal Noue, Mlle Stephanie Perrier
- 141 € Elevage Haras de Bourgeauville, Mme Alexandra Bresges-Jung.

Temps total: 04'15"10

COMPIEGNE

Réunion organisée par FRANCE GALOP PROVINCE

Jeudi 1er novembre 2018

Commissaires des courses : Gérard LAVOINE - Nicole BRAEM -Bernard GOURDAIN - Patrick SOURD

1799 4658 PRIX DE BOURGES

(Haies)

3.400 m

 $\textbf{52 000} \in (24\,960,\,12\,480,\,7\,280,\,4\,940,\,2\,340)$

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en courses de haies, reçu une allocation de 24.000. **Poids : 66 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 8.000.

- 1583 ² Fidele Au Poste, h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Posh Lady IRE (Peintre Celebre USA), 70 k, Haras de Saint-Voir (*J Plouganou*), AS Pacault (s)
- 1583 Cool Me Down, h, gr, 3 ans, par Martaline GB et Pina (Kapgarde), 70 k (68 k), Raymond-Anderson Green (MIIe N Desoutter), G Macaire (s)

BO 2018/22 - obstacle XXXVII

1

1599 2 Fandango, h, b, 3 ans, (AQ), par Poliglote (GB) et Paranoia 3 (Esprit Du Nord USA), 69 k, Ecurie Pierre Pilarski (B Lestrade), G Macaire (s) 1596 ¹ Farinet, h, gr, 3 ans, (AQ), par Lord Du Sud et Mendy Tennise (Kadalko), 68 k, Mme Magalen Bryant *(J Charron)*, Y Fouin (s) 4 **Straycat**, h, b, 3 ans, par Martaline GB et Madoudal (Cadoudal), 69 k, Philippe Allaire (*D Gallon*), F Nicolle 5 1468 2 Zizaneur, h, 3 ans, 69 k, MIle MP Laborde (J Claudic), S Foucher 6 partants ; 22 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 936 € 12 long, 4 long, 20 long, 6 long. 24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 € Primes aux éleveurs : 3 744 € Haras de Saint-Voir. 1 872 € Raymond-Anderson Green 1 092 € Francois-Marie Cottin, Suc. Paul Green. 741 € Jean-Marie Callier. 351 € Hugues Rousseau. Temps total: 04'10"82

1800 4662 PRIX AL CAPONE II - BERNARD SECLY (Steeple-Chase)

3.350 m

1

2

3

4

5

52 000 € (24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous poulains et pouliches de **3 ans**, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu 26.500 (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 6.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1333 ¹ Athena Du Berlais, f, al, 3 ans, par Martaline GB et Wendy Du Berlais (Loup Solitaire USA), 65 k, Gilles Barbarin (*A Renard*), G Macaire (s)
- 1677 ¹ Farasoul, h, al, 3 ans, par Soul City IRE et Farasha (Layman USA), 68 k (65 k), Jean-Pierre Vanden Heede (*J Claudic*), S Foucher
- 153] ² Miss Peppa, f, b, 3 ans, par Shakespearean IRE et Miss Lordy (Sassanian USA), 67 k, Haras du Hoguenet (*J Reveley*), G Macaire (s)
- 1654 Best Stroke, h, b, 3 ans, par Masterstroke USA et Shawnee's Best (King's Best USA), 69 k, Daniel Josset (C Lefebvre), GAB Leenders
- [169] ¹ Beau Saonois, h, b, 3 ans, par Saonois et Belle Gabrielle (Kaldounevees), 69 k, Mme Henri Devin (M Regairaz), D Bressou

5 partants ; 23 eng. ; 5 part. déf. - Total des entrées : 1 144 € 8 long, 2,5 long, 7 long, 18 long.

24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 €

Primes aux éleveurs :

3 744 € Jean-Marc Lucas.

1 872 € Mme Alexandra Monnier, Olivier Monnier.

1 092 € Haras du Hoguenet.

741 € Earl Haras du Taillis, Bernhard Wenger.

351 € Mme Henri Devin.

Temps total : 04'09"72

1801 4659 PRIX DE SAINT-RAPHAEL

(Haies)

3.400 m

48 000 € (23 040, 11 520, 6 720, 4 560, 2 160)

Pour tous poulains ou pouliches de $\bf 3$ ans, n'ayant jamais couru. Poids : $\bf 68~k$. Les poulains et les pouliches n'ayant pas couru cinq fois au Galop recevront $\bf 2~k$.

Les décharges prévues par l'article 104 du Code des Courses au Galop, ne sont pas applicables dans ce prix.

Funky Town, f, np, 3 ans, (AQ), par Racinger et Same Life (Khalkevi IRE), 64 k, Christian Trecco (N Gauffenic), D Windrif 1 Rostello, h, al, 3 ans, par Fuisse et Rose D'Ete (Saint Cyrien), 2 66 k, Mme Henrietta Charlet (O d' Andigne), A Chaille-Chaille Road Mix Tavel, f, b, 3 ans, par Al Namix et Blue Road (Grape 3 Tree Road GB), 64 k, Jean-Luc Pignet (*B Berenguer*), Hue & Lamotte D'Argy (s) Choeur De Saint, h, b, 3 ans, par Saint Des Saints et Shahwarda (Sendawar IRE), 66 k, Ecurie Pierre Pilarski 4 (B Lestrade), G Macaire (s) Nadjib, h, b, 3 ans, par Sageburg (IRE) et Summer Lemons USA (Lemon Drop Kid USA), 66 k, Haras du Grand Courgeon (G Masure), Y Fouin (s) 5 Tres Français GB, h, 3 ans, 66 k, D Maxwell (C Lefebvre), 6 Kodalie, f, 3 ans, 64 k, P Lenogue (S Pechaire), P Lenogue 7 Flintland, h, 3 ans, (AQ), 66 k, V Carme (J Charron), PH Peltier 8 Saint Corneille, h, 3 ans, 66 k (64 k), Genetique Obstacle (Mlle N Desoutter), G Macaire (s) 9 Francais De Coeur, h, 3 ans, (AQ), 66 k (671/2 k), Haras de 10 Saint-Voir (J Plouganou), D Cottin (s) First Spirit, h, 3 ans, 66 k, Haras de Beauvoir (D Mescam), AS Pacault (s) Bilbo D'Assault, h, 3 ans, 66 k, P&F Monfort (s) (L Solignac),

Livarot Has, h, 3 ans, 66 k, Scea Hamel Stud (*K Dubourg*), G Macaire (s)

13 partants ; 25 eng. ; 14 part. déf. - Total des entrées : 619 €

Certf. vétérinaire : Speed Dino.

encolure, 1 long 1/4, nez, courte encolure, 4 long, encolure, 3/4 long, 1/2 long, 4,5 long.

23 040 € - 11 520 € - 6 720 € - 4 560 € - 2 160 €

Primes aux éleveurs

3 456 € Earl du Haras D'Auteuil, Teddy Windrif, Joffray Windrif.

1 728 € Patrick Boiteau.

1 008 € Jean-Luc Pignet, Mme Chantal Pignet.

684 € Herve Viallon.

324 € Haras du Grand Courgeon.

Temps total: 04'22"64

A l'issue de la course, après examen du film de contrôle et audition des jockeys Bertrand LESTRADE, Benjamin BERENGUER et Olivier d'ANDIGNE, les Commissaires ont adressé des observations au jockey Benjamin BERENGUER, pour avoir dirigé la pouliche ROAD MIX TAVEL vers la corde à la sortie du dernier tournant, ansi qu'au jockey Olivier d'Andigné pour avoir fait progresser le hongre ROSTELLO dans le dernier tournant en venant à l'intérieur du hongre CHOEUR DE SAINT sachant qu'il disposerait d'un espace restreint à la sortie, contrariant la progression du hongre CHOEUR DE SAINT

En outre les Commissaires ont sanctionné le jockey Olivier d'ANDIGNE par une amende de 75 euros pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (8 coups, 1ère infraction).

Les Commissaires ont, après enquête, sanctionné le propriétaire VICTOR CARME par une amende de 30 euros pour couleurs non conformes.

1802 4661 PRIX DE BESANCON (Haies) (L.) 3.800 m

80 000 € (38 400, 19 200, 11 200, 7 600, 3 600)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus. Poids : 66 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 6 k. pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places) : 1 k. par 25.000 cette année et par 55.000 l'année dernière.

- 1584 ⁵ Corazones, h, b, 6 ans, (AQ), par Nidor et Celine Mon Coeur GER (Sanglamore USA), 67 k, Gerald Laroche (R Schmidlin), FM Cottin (s)
- 1657 ⁶ The Stomp, h, b, 8 ans, par Layman USA et Version Originale [Poliglote (GB)], 69 k, Rouget (s) (D Gallon), F Nicolle
- 97 ⁵ Serienschock GER, h, np, 10 ans, par Sholokhov IRE et Saldenehre GER (Highest Honor), 67 k, Terry Neill (*K Nabet*), Mme A Rosa
- 1657 ⁵ Rock The Race, h, b, 7 ans, par Whipper USA et Choc Ice (IRE) (Kahyasi IRE), 67 k, Gerard Deprez (*L Philipperon*), ROB Collet (s)
- 1646 Lord Prestige, h, np, 11 ans, par Kapgarde et Prestige Girl (Prestigieux), 66 k, Christophe Sorignet (*M Regairaz*), M Rolland (s)
- 1585 ³ Shenko Magic, h, 6 ans, 66 k, JY Seroux (W Denuault), G Taupin (s)

6 partants ; 20 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 488 €

2 long, 1/2 long, 1 long 1/4, 3,5 long, 3/4 long.

38 400 € - 19 200 € - 11 200 € - 7 600 € - 3 600 €

Primes aux éleveurs :

5 760 \in A.m. Paysan, Diego Paysan, Eric Leray.

2 880 € Haras D'Haspel.

1 140 € Joseph Hayoz.

Temps total: 04'50"24

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey Wilfrid DENUAULT, les Commissaires l'ont sanctionné par une amende de 150 euros pour avoir fait un usage manifestement de sa cravache (7 coups, 1ère infraction, Listed).

1803 4657 PRIX ARMAND DE COULLANGE(PRIX CEREALISTE)

(Haies. - Handicap)

95 000 € (42 750, 20 900, 12 350, 8 550, 4 750, 3 325, 2 375)

Pour tous chevaux de **5 ans**, ayant couru depuis le 1er Janvier de l'année dernière inclus et ayant, lors de l'une de leurs six dernières courses en obstacles, soit été classés dans les sept premiers d'une course ayant servi de support à des paris enregistrés sur le plan national, soit ayant reçu une allocation de **7.500**, soit été classés dans les trois premiers d'un prix (à réclamer excepté) couru sur un hippodrome de 1ère catégorie.

La référence applicable dans ce handicap sera de + 8.

La référence de cette épreuve sera éventuellement remontée à la déclaration des partants probables, afin que le poids le plus élevé soit fixé à 72 k.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par France Galop.

Référence : + 8.

1379 ³ Futbolisto, h, gr, 5 ans, par Blue Bresil et Faraude (Take Risks), 65 k, Jacques Seror (*J Ricou*), M Seror (s)

1661 ⁷ Djamena, f, b, 5 ans, (AQ), par Noroit GER et Sculture [Shaanmer (IRE)], 62 k, Xavier Kepa (*D Mescam*), FM Cottin (s)

P&F Monfort (s)

3 600 m

3.800 m

Le Mans, h, al, 5 ans, par Le Fou (IRE) et The Race (Mansonnien), 69 k, Christian Trecco (*N Gauffenic*), D Windrif

1637 5 Dindin, h, b, 5 ans, (AQ), par Balko et Taguy Star (Visionary), 67 k (671/2 k), Jacques Detre (J Plouganou), A Lacombe

Beaute Promise, f, b, 5 ans, par Great Pretender IRE et Coeur De Valse (Anabaa Me), 69 k, ⊗, Mme Gerard Aoudai (P Dubourg), A Chaille-Chaille

1529 Pragelor, h, np, 5 ans, par Al Namix et Pragelata GER (Platini GER), 66 k, Mme Margrit Egli (B Berenguer), Hue & Lamotte D'Argy (s)

Yellow Field, h, b, 5 ans, par Yellowstone IRE et Chica Field (Sanglamore USA), 65 k, Mme Lynne Maclennan (K Nabet), À Lacombe

Guyonne, f, 5 ans, 66 k, Ecurie Centrale (R Schmidlin), FM Cottin (s)

1626 Droit Divin, h, 5 ans, 72 k, Haras de Saint-Voir (J Charron), 9

Defi D'Oudairies, h, 5 ans, (AQ), 70 k, F Amar (L Philipperon), arr AS Pacault (s)

Drole D'idee, f, 5 ans, 70 k, ⊗, Haras de Saint-Voir arr (C Lefebvre), GAB Leenders

1653 2 Long Breeze, h, 5 ans, 63 k (64 k), Mme B Re-Scandella arr E Chazelle), C Scandella

1529 2 Garasil, h, 5 ans, 69 k, Mme C Coiffier (G Masure), F Nicolle 13 partants ; 35 eng. ; 13 part. déf. - Total des entrées : 2 327 $\ensuremath{\in}$

6 long, 5 long, 6 long, 3 long, 2,5 long, 1/2 long, 3 long, 1 long 1/4. 42 750 € - 20 900 € - 12 350 € - 8 550 € - 4 750 € - 3 325 € - 2 375 €

Primes aux éleveurs :

6 412 € Jacques Seror.

3 135 € Suc. Yves D' Armaille

1 852 € Earl du Haras D'Auteuil, Teddy Windrif.

1 282 € Thomas Vigneron, Mathieu Lochin, Loic Lochin.

712 € Mme Gerard Aoudai.

498 € Antoine Lamotte D'Argy, Mme Margrit Egli. 356 € Mlle Nathalie Paysan, Mlle Carine Romarie, Jeremie Bossert.

Temps total: 04'19"41

A l'issue de la course, les Commissaires ont demandé des explications au jockey Kevin NABET sur la performance du hongre YELLOW FIELD.

Le jockey a déclaré que le hongre n'avait pas les ressources suffisantes pour participer activement à l'arrivée, et que donc il avait jugé préférable d'assurer le saut de la dernière haie

GRAND STEEPLE-CHASE DE COMPIEGNE 1804 4664 4.900 m (Steeple-Chase. - Groupe II)

220 000 € (99 000, 48 400, 28 600, 19 800, 11 000, 7 700, 5 500)

Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus. Poids : 5 ans, 64 k. ; 6 ans et au-dessus, 66 k. Surcharges accumulées jusqu'à concurrence de 4 k. pour les 5 ans et de 6 k. pour les 6 ans et au-dessus, pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 52.000 cette année et par 125.000 l'année dernière.

Un souvenir sera offert au propriétaire du cheval gagnant par FRANCE

1584 ² **A Mi Manera**, f, np, 5 ans, par Great Pretender IRE et Lady Fix (Turgeon USA), 62 k, Rouget (s) *(G Masure)*, F Nicolle

Roi Mage, h, b, 6 ans, par Poliglote (GB) et Royale Majesty [Nikos (GB)], 68 k, Ecurie Sagara (D Gallon), F Nicolle

1584 ⁴ Paulougas, h, bf, 6 ans, par Turgeon USA et Bois Cherie (The Shadow), 68 k, Mme Patrick Papot (*J Plouganou*), D Bressou

1642 ² Buiseness Sivola, h, b, 7 ans, par Archange D'Or (IRE) et Louve Orientale GB (Red Ransom USA), 66 k, Simon Munir (M Regairaz), D Bressou

Amirande, h, b, 8 ans, (AQ), par Astarabad USA et Furie De Carmont (Carmont), 66 k, Mme Patrick Papot (D Mescam), Mme 5 1660 I Pacault

My Maj, h, al, 9 ans, par Majorien (GB) et Janemarie (Cricket Ball USA), 66 k, Manuel Arias (Mlle N Desoutter), Y Fouin (s) 1705 6

Kelthomas, h, b, 9 ans, par Keltos et Maria De La Vega (Epervier Bleu GB), 66 k, Jean-Marc Baudrelle (S Colas), JM Baudrelle

1348 ² Le Costaud, h, 7 ans, 69 k, T Amos (J Reveley), G Macaire (s) 8 partants ; 17 eng. ; 8 part. déf. - Total des entrées : 2 112 €

2 long, 8 long, 7 long, 15 long, 1/2 long 3/4, 15 long

99 000 € - 48 400 € - 28 600 € - 19 800 € - 11 000 € - 7 700 € - 5 500 €

Primes aux éleveurs :

14 850 € Olivier Tricot, Max Hennau.

7 260 € Mme Isabelle Garcon, Jean-Pierre Garcon. 4 290 € Jean-Jacques Lenouvel, Mme Helene Papot, Mme Jean-Jacques Lenouvel de

2 970 € Gilles Trapenard, Ecurie Manuel Garcia S.c., Thomas Trapenard.

1 650 € Haras de Mirande

1 155 € Ecurie du Karabe-Maj Earl.

825 € Haras de la Vega Temps total: 06'27"62

A l'issue de la course, après avoir entendu en ses explications le jockey David GALLON, les Commissaires l'ont sanctionné par une interdiction de monter pour une durée de 4 jours pour avoir fait un usage manifestement abusif de sa cravache (7 coups, 3ème infraction, groupe 2).

PRIX BUCHEUR 1805 4660

5

(Haies)

53 000 € (25 440, 12 720, 7 420, 5 035, 2 385)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans. Poids : 66 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 13.000.

1530 ¹ Highway To Hell, h, af, 4 ans, par No Risk At All et Rodika (Kapgarde), 68 k, Mme Lynne Maclennan *(A Merienne)*, R Chatel (s)

Royale Maria Has, f, al, 4 ans, par No Risk At All et Royale 2 Ultimate (Ultimately Lucky IRE), 68 k, Scea Hamel Stud (K Nabet), G Macaire (s)

1695 ¹ Candalex, h, bf, 4 ans, par Alex The Winner USA et Candinie USA (Bernardini USA), 70 k, Ecurie Pierre Pilarski (*B Lestrade*), G Macaire (s)

1533 ¹ Ermontois, m, b, 4 ans, par Air Chief Marshal IRE et Merka (Jimble), 70 k, Alain Vandenhove (*J Charron*), L Viel (s)

Saint Baron, h, bf, 4 ans, par Confuchias IRE et Early La Hutte (Daliapour IRE), 68 k, Gilbert Lenzi (D Mescam), AS Pacault (s) 5

1587 2 Hot Motive (GB), h, 4 ans, 70 k, JC Rouget (s) (G Masure), F Nicolle

6 partants ; 32 eng. ; 6 part. déf. - Total des entrées : 1 627 \in

20 long, 20 long, encolure, 30 long

25 440 € - 12 720 € - 7 420 € - 5 035 € - 2 385 €

Primes aux éleveurs

3 816 € Mme Laure Giethlen Cadiergues, Didier Giethlen.

1 908 € Scea Hamel Stud

1 113 € Dream With Me Stable Inc.

755 € Mlle Melanie Gonzales de Canales, Ludovic Laigre.

357 € Jean-Yves Baron.

Temps total: 04'52"21

PRIX CERILLY 1806 4663 (Steeple-Chase)

3.900 m

3

52 000 € (24 960, 12 480, 7 280, 4 940, 2 340)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas reçu, en steeplechase, une allocation de 12.000. **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chase (victoires et places) : 1 k. par 3.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné guarante courses recevront 3 k.

Staunton Street, h, gr, 4 ans, par Martaline GB et Nagaoka GER [Goofalik (USA)], 72 k (69 k), Thierry Lohest (A Zuliani),

1574 ¹ Elegante Du Chenet, f, gr, 4 ans, par Turgeon USA et Orthence (Epervier Bleu GB), 68 k (66 k), Mme Magalen Bryant (D Ubeda), M Rolland (s)

1687 ⁴ Kenzo De Champdoux, h, b, 4 ans, par Saddler Maker (IRE) et Timberland (Hawker's News IRE), 72 k (69 k), \otimes , Philippe Peltier (J Claudic), PH Peltier

1486 Late News GB, h, bf, 4 ans, par Lawman et In The Light GB (Inchinor GB), 70 k (67 k), Pierre-Yves Merienne (A Merienne), H Merienne

1647 5 **Turbolina**, f, b, 4 ans, par Turgeon USA et Spring Gold [Poliglote (GB)], 65 k, Mme Vanessa Coirre (O d' Andigne), Mme A Rosa

La Percutante, f, 4 ans, 68 k, Mme M Bryant (J Charron), 1647 Y Fouin (s)

696 1 Semur, f, 4 ans, 69 k, Ecurie Maulepaire (B Gelhay), P Decouz (s)

En Acceleree, f, 4 ans, 69 k, Haras de Saint-Voir (T Beaurain), 1574 N de Lageneste

Saint Gaspard, h, 4 ans, 67 k (66 k), Mme D Aigueperse 1687 (B Meme), Mme M Le Gall

9 partants ; 42 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 1 648 € $1/2 \log 3/4$, 5 long, courte encolure, 2 long, $3/4 \log$, 20 long. 24 960 € - 12 480 € - 7 280 € - 4 940 € - 2 340 €

Primes aux éleveurs :

3 744 € Thierry Lohest. 1 872 € Mile Marie-Laure Besnouin.

1 092 € Mme Marie-Helene Cassier

741 € London Thoroughbred Services, prime non attribuée.

351 € Gaetan Gilles.

Temps total: 05'16"41

Le jockey Gaetan MASURE s'étant accidenté dans le Prix Bucheur, les Commissaires ont autorisé son remplacement sur la pouliche LA PERCUTANTE par le jockey Johnny CHARRON.

XXXIX BO 2018/22 - obstacle

4

DURTAL

Jeudi 1er novembre 2018 0213 305

Commissaires des courses : Frédéric GUILLON -Jean-Paul BERRUE - Catherine HERISSON - jerome HERISSON

PRIX GRIP 1807 4345

4 250 m

4

5

6

(Steeple-Chase-Cross-Country)

15 000 € (7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop. Pour tous chevaux de $\bf 4$ et $\bf 5$ ans, n'ayant pas, cette année, reçu 9.000 en steeple-chases (victoires et places). Poids: $\bf 4$ ans, $\bf 67$ k.; $\bf 5$ ans, $\bf 69$ k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 1.500 cette année et par 3.000 l'année dernière. Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1486 ⁵ Easysland, h, bf, 4 ans, (AQ), par Gentlewave (IRE) et Island Du Frene (Useful), 72 k (69 k), Christopher John Edwards (Q Samaria), D Cottin (s)
- Royale Spirit, f, b, 5 ans, par Spirit One et Little Royale 2 [Poliglote (GB)], 67 k, Eric Lecoiffier (E Bureller), E Lecoiffier
- La Moulinere, f, al, 5 ans, par Ballingarry IRE et Ahombros (Mansonnien), 71 k (70 k), Menuet (s) (A Orain), W Menuet (s) 3
- Lady Closely, f, b, 4 ans, par Monitor Closely IRE et Easter Bunny (Turgeon USA), 65 k, Eric Lecoiffier (H Lucas), 1683 E Lecoiffier
- Dadifete, f, bf, 5 ans, (AQ), par Califet et Non Dadi (Hellios USA), 69 k, Mme Anne-Sophie Bernier (D Delalande), D Bernier
- 1676 5 Djac De Larchamp, h, 5 ans, 73 k, F Hayeres (s) (Y Kondoki), F Haveres (s)
- Donne Moi Envie, f, 5 ans, 69 k (68 k), T Boivin (E Rongere), arr
- Lunate, f, 5 ans, 67 k, PH Peltier (P Blot), PH Peltier arr **1581** ¹ **Stormy Angel**, h, 5 ans, 72 k (69 k), J Bigot (*E Metivier*), tbé

J Bigot

9 partants ; 23 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 192 €

7,5 long, 7,5 long, courte tête, 9,5 long, 30 long.

7 200 € - 3 600 € - 2 100 € - 1 425 € - 675 €

Primes aux éleveurs :

- 1 080 € Mme Marinette Avril, Mlle Marie-Laure Labbe.
- 540 € Hubert Langot, Mme Elisabeth Langot.
- 315 € Jean Contou-Carrere, Yves Broca.
- 213 € Mme Delphine Teutsch, Richard Godefroy.
- 101 € David Bernier, Mme Anne-Sophie Bernier, Mlle Charlotte Bernier, Mlle Agathe

Temps total: 05'22"23

PRIX HOCCO II 1808 4346

4.900 m

1

2

3

4

5

7

8

(Steeple-Chase-Cross-Country) 15 000 € (7 200, 3 600, 2 100, 1 425, 675) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus,** n'ayant pas, cette année, reçu 10.000 en steeple-chases (victoires et places). **Poids : 67 k.** Surcharges accumulées pour les sommes reçues en steeple-chases (victoires et places): 1 k. par 2.000 cette année et par 4.500 l'année dernière

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1716 ² Videpoche, h, gr, 9 ans, (CS), par Nidor et Quadina (Baroud D'Honneur), 73 k (69 k), David Lumet (Mlle C Lequien), E Leray (s)
- 1680 ² Ucla De Kernin, f, b, 10 ans, (AQ), par Tiger Groom GB et Farquhar (Reve Bleu), 66 k, Xavier-Louis Le Stang (*H Lucas*), XL Le Stang
- **1619** ² **Ulysse De L'Aunay**, h, bf, 10 ans, par Roli Abi et Lady Rosekadrou (Kadrou), 72 k (69 k), ⊗, Cadot (s) (*A Rousse*), D Cadot (s)
- **Dream's Burg**, f, b, 7 ans, par Sageburg (IRE) et Dream's Pegasus AUS (Fusaichi Pegasus USA), 68 k, Philippe Van Der Linden (D Delalande), XL Le Stang
- **Star De La Prise**, h, gf, 12 ans, (AQ), par Smadoun et Girl Royale (Cyborg), 69 k, Sylvain Dory (*Mr LP Dory*), S Dory 1621
- Amateur Gemmois, h, 8 ans, 67 k (68 k), S Dory (S Dory), 1680 S Dory
- 1676 4 Indian Rode, h, 6 ans, 70 k, D Lenfant (Y Kondoki), D Lenfant
- Caresca Ten, h, 6 ans, 67 k (66 k), C Derouet (E Rongere), 1632
- 1371 5 Voyage A Venise, h, 10 ans, 68 k, JEAN Chapdelaine (Mr E Fouquet), JEAN Chapdelaine

9 partants ; 33 eng. ; 9 part. déf. - Total des entrées : 331 €

4,5 long, tête, 3,5 long, 9,5 long, 9,5 long, 7,5 long, 1/2 long 3/4, 30 long.

7 200 € - 3 600 € - 2 100 € - 1 425 € - 675 €

Primes aux éleveurs :

1 080 € David Lumet. 213 € Ecurie D

Temps total: 06'28"67

PONTCHATEAU

Jeudi 1er novembre 2018 01 45 305

Commissaires des courses : Philippe SOUCHAUD -Marc POTIRON - Jérome DALIBERT - Franck TESSIER

PRIX GO INTERIM 1809 4261

3.400 m

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop. Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 4 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant, en steeple-chase, ni couru trois fois ni reçu deux allocations. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

Efficace Allen, h, al, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et Etoile D'Or II (Lute Antique), 67 k, Philippe Peltier (*O Jouin*), PH Peltier Easy De La Thinte, h, b, 4 ans, (AQ), par Anzillero GER et Tebel De La Thinte (Ungaro GER), 67 k (66 k), Cadot (s) (V Bernard), D Cadot (s)

1616 ² Etoile Des Marais, f, b, 4 ans, (AQ), par Ballingarry IRE et Up And Under (Astarabad USA), 68 k, Mme Micheline Potier Karnos (W Lajon), S Zuliani (s)

Etinsolent, h, bf, 4 ans, (AQ), par Blue Bresil et Miss Hermione (Lute Antique), 67 k (65 k), Gilles Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon

Eloge Du Clos, f, al, 4 ans, (AQ), par Anabaa Blue (GB) et New Course (Chef De Clan), 65 k (63 k), Mme Constance Baron-Losfeld (D Thomas), G Dumont

Elmadi, f, 4 ans, (AQ), 65 k (63 k), Mme AS Bernier (A Baudoin-Boin), D Bernier

Espadon Mome, h, 4 ans, (AQ), 67 k, A Le Clerc (s) (Mr B Le Clerc), A Le Clerc (s)

7 partants ; 12 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 44 \in

1,5 long, 4,5 long, 13 long, 1 long, 2,5 long, 4 long.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Bruno Vagne.

432 € Claude Favier.

252 € Scea Haras du Ma Jerome Geneve

171 € Gilles Chaignon.

81 € Ferdinand-Jacques Guimard, Ferdinand-Fabrice Guimard, Christophe Guimard, Mme Constance Baron-Losfeld.

Temps total: 03'56"13

PRIX FRANCIS GASCOIN 1810 4262

3.400 m

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 5 ans, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, en steeple-chase, reçu une allocation de 5.000. Poids : 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places) : 1 k. par 1.000 cette année et par 2.000 l'année

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- **1662** ³ **Damara Du Tabert**, f, b, 5 ans, (AQ), par Balko et Naska (Grand Tresor), 67 k, Le Clerc (s) (*Mr B Le Clerc*), A Le Clerc (s)
 - Dareska Mome, h, al, 5 ans, (AQ), par Maresca Sorrento et Grande Mome (Bright Dick), 70 k, Baptiste Letourneux (MO Belley), B Letourneux
- Dundee, h, b, 5 ans, (AQ), par Balko et Septland (Agent Bleu), 69 k, Daniel-Georges Riviere (O Jouin), PH Peltier
- 1768 ³ Djazz De Loued, h, np, 5 ans, (AQ), par Protektor GER et Malyciane (Hellios USA), 73 k (70 k), David Bernier (A Baudoin-Boin), D Bernier

Demoisellekerguiou, f, b, 5 ans, (AQ), par Satri IRE et Vlamirande [Prince Kirk (FR)], 65 k (63 k), Thierry Poche (*Y Courmont*), T Poche

Darlinight, f, 5 ans, (AQ), 65 k (62 k), C Dubourg (B Dubourg), C Dubourg

6 partants ; 12 eng. ; 7 part. déf. - Total des entrées : 75 €

Condition spéciale : Divalko D'Argos. 2 long, courte tête, 3,5 long, loin

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

864 € Alain Pajot, Mme Martine Girard.

432 € Alexandre-Rene Deschere, Mme Bernadette Deschere.

252 € Thierry Cypres. 171 € Franck Fougere, Mme Irene Fougere, David Bernier, Mme Anne-Sophie Bernier. 81 € Pascal Noue, Daniel Briand.

Temps total: 03'51"44

Les Commissaires, après avoir entendu le représentant de l'entraîneur Eric LERAY en ses explications, n'ont pas autorisé le cheval DIVALKO D'ARGOS à participer à la course, les mentions de vaccinations apposées sur le document d'identification, ne permettant pas d'établir qu'il avait reçu les deux injections constituant la primo-vaccination.

XL

4.300 m

5

7

1811 4263 PRIX DE PRINTEMPS II

(Steeple-Chase, - A réclamer)

3.400 m

1

2

5

10 000 € (4 800, 2 400, 1 400, 950, 450) - dotation France Galop.

Pour tous chevaux de **5 ans et au-dessus**, n'ayant pas, cette année, gagné un steeple-chase (à réclamer excepté) et mis à réclamer pour 8.000 ou 10.000. **Poids : 68 k.** Les chevaux mis à réclamer pour 10.000 porteront 2 k. En outre, les chevaux ayant reçu cette année une allocation de 5.000 en steeple-chase, porteront 2 k.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1685 ² Castel Roque, h, np, 6 ans, par Saint Des Saints et Bible Gun (Pistolet Bleu IRE), 68 k (65 k), (8.000), Mlle Martine-Pascale Laborde *(M Viel)*, S Foucher
- 1663 ⁴ Saintlor, h, gr, 9 ans, par Saint Des Saints et Bright Idea (Shining Steel GB), 68 k, (8.000), Le Clerc (s) (Mr B Le Clerc), A Le Clerc (s)
- 946 Call Hector, h, bf, 7 ans, par Speedmaster GER et Free Girl (Le Balafre), 70 k (67 k), (10.000), Jean-Victor Chaignon (A Brunetti), GIL Chaignon
- 1369 Dom Valcour, h, al, 9 ans, par Maille Pistol et Princesse Dom (Dom Pasquini), 68 k (65 k), (8.000), Patrick Le Corre (A Baudoin-Boin), S Gouyette
- 1752 Don Iron, h, bf, 6 ans, par Iron Mask USA et Donna Mister (Mister Sicy), 70 k (67 k), (10.000), Frederic Duvivier (E Bonnet), S Foucher
- 1786 ⁵ Sir Gemmois, h, 7 ans, 70 k (69 k), (10.000), T Poche (V Bernard), T Poche
 6

 Allee Lou, h, 7 ans, 68 k (64 k), (8.000), T Poche (Y Courmont),
 7
- 1728 1 My Marlim, h, 9 ans, 72 k (68 k), (10.000), Mme G Aoudai arr (*G Siaffa*), A Chaille-Chaille
- 1728 ⁵ Songaron GER, h, 6 ans, 68 k, (8.000), Mme J Amouraben (W Lajon), Mme J Amouraben
 - Kap De Romay, h, 6 ans, 68 k (64 k), (8.000), D Josset (T Vabois), E Leray (s)
 - Eclair Delarogerie, h, 6 ans, 68 k (65 k), (8.000), Y Lemonnier thé (A Gautron), Y Lemonnier
- 11 partants ; 25 eng. ; 11 part. déf. Total des entrées : 134 \in
- 2 long, 6,5 long, 2 long, 12 long, 6,5 long, 15 long.
- 4 800 € 2 400 € 1 400 € 950 € 450 €

Primes aux éleveurs :

- 720 € Mme Robert Mongin.
- 360 € Pascal Deshayes, Jean-Paul Deshayes, Mme Marie-Odile Deshayes.
- 210 € Jean-Victor Chaignon.
- 142 € Mlle Anne Goossens.
- 67 € Suc. Laurence Barreaud, Claude Barreaud.

Temps total: 03'46"99

Une amende de 30 euros a été infligée au propriétaire Mme GERARD AOUDAI (COULEURS NON CONFORMES)

1812 4264 PRIX SYNDICAT DES ELEVEURS

(Steeple-Chase. - Autres Que de Pur Sang)

12 000 € (5 760, 2 880, 1 680, 1 140, 540) - dotation France Galop. Pour chevaux entiers, hongres et juments de 6 ans et au-dessus, n'étant pas de race Pur Sang, n'ayant pas, reçu 12.000 en steeple-chases (victoires et places) depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.000 depuis le 1er janvier de l'année dernière inclus.

Les Jockeys n'ayant pas gagné quarante courses recevront 3 k.

- 1630 ¹ Unique Des Sources, h, b, 10 ans, (AQ), par Le Balafre et Lipari Du Moy (Dress Parade IRE), 73 k, Emile-Lucien Desvaux (A Desvaux), EL Desvaux
- 1432 Candivol, h, gr, 6 ans, (AQ), par Kandidate GB et Kivole (Dadarissime), 74 k (70 k), Nicolas Remoue (Mlle M Dezoteux), N Remoue
- 1668 Barleda, f, b, 7 ans, (AQ), par Silver Cross et Princesse Garuda (Garuda IRE), 76 k (72 k), Gabriel Garreau (A Pageot), L Viel (s)
- 1147 ⁵ Azur Du Sap, f, np, 8 ans, (AQ), par Al Namix et Nuit De Perray (April Night), 70 k (67 k), Mme Elisabeth Vibert (*E Bonnet*), Mme E Vibert
- 1702 Clever City, f, bf, 6 ans, (AQ), par Ungaro GER et Star City (Louveteau USA), 68 k, Jerome Zuliani (O Jouin), J Zuliani
- 1684 Coup Franc, h, 6 ans, (AQ), 67 k (63 k), J Planque (s) (A Coupu), J Planque (s)
- 1631 ⁵ Run Foul Moriniere, h, 13 ans, (SF), 67 k (63 k), T Poche (*Y Courmont*), T Poche
- 1444 Cocheese, h, 6 ans, (AQ), 70 k, P Torlay (Mr B Le Clerc), arr P Torlay
 - Ulgan Baie, h, 10 ans, (AQ), 67 k (64 k), JC Avranche or (T Dupouy-Bataille), JC Avranche

9 partants ; 24 eng. ; 11 part. déf. - Total des entrées : 290 €

Sans motif: Ali D'Airy.

Certf. vétérinaire : Charly Du Breuil.

9,5 long, 11 long, 11 long, 1 long 1/4, 4,5 long, loin.

5 760 € - 2 880 € - 1 680 € - 1 140 € - 540 €

Primes aux éleveurs :

- 432 € Arnaud Paysan. 252 € Suc. Gabriel Garreau.
- 171 € Maurice Gambie.
- $81 \in Mme Jacky Chapdelaine, Mlle Lydia Letellier.$

Temps total: 05'16"59

BO 2018/22 - obstacle XLI